

**GROUPE DE TRAVAIL INTERDICASTÉRIEL
DU SAINT-SIÈGE SUR L'ÉCOLOGIE INTÉGRALE**



**EN CHEMIN
POUR LA SAUVEGARDE
DE LA MAISON COMMUNE
5 ans après
*Laudato si'***



**LIBRERIA
EDITRICE
VATICANA**

Groupe de Travail interdicastériel
du Saint-Siège sur l'écologie intégrale

EN CHEMIN
POUR LA SAUVEGARDE
DE LA MAISON COMMUNE
5 ans après
Laudato si'

Célébration du 5^{ème} anniversaire
de l'Encyclique *Laudato si'*



LIBRERIA
EDITRICE
VATICANA



© Copyright 2020 – Libreria Editrice Vaticana
00120 Cité du Vatican
Tel. 06.698.45780 – Fax 06.698.84716
E-mail: commerciale.lev@spc.va

ISBN 978-88-266-0463-3

www.vatican.va

www.libreriaeditricevaticana.va

« Le défi urgent de sauvegarder notre maison commune inclut la préoccupation d'unir toute la famille humaine dans la recherche d'un développement durable et intégral, car nous savons que les choses peuvent changer [...] J'espère que cette Lettre encyclique [...] nous aidera à reconnaître la grandeur, l'urgence et la beauté du défi qui se présente à nous ».

PAPE FRANÇOIS, *Laudato si'* (24 mai 2015), nn. 13, 15.

Le présent texte est publié le 31 mai 2020, Solennité de la Pentecôte, jour liturgique où, il y a 5 ans, la Lettre encyclique *Laudato si'* du Pape François sur la sauvegarde de la maison commune a été publiée.

Que soient remerciées pour la rédaction du présent texte les Institutions du Groupe de Travail interdiocésain du Saint-Siège sur l'écologie intégrale, lancé en 2015 dans le but d'analyser les manières de promouvoir et de mettre en œuvre l'écologie intégrale. Le Groupe de Travail prévoit l'implication des institutions liées au Saint-Siège principalement engagées dans le domaine en question, et celle de certaines Conférences épiscopales et Organisations catholiques qui ont offert une précieuse contribution à la rédaction du présent texte.

INTRODUCTION

« *Le temps se fait court* » (1Co 7, 29). Cette exhortation que l'apôtre Paul adresse aux habitants de Corinthe, nous l'entendons aujourd'hui résonner avec urgence.

Le monde est secoué par la crise provoquée par la pandémie de Covid-19, le virus qui a fait des dizaines de milliers de victimes et qui modifie nos modes de vie, mettant à risque les systèmes économiques de nos sociétés. L'urgence sanitaire, la solitude, l'isolement consécutifs aux mesures de lutte contre la contagion, nous ont soudainement tous mis devant notre fragilité de créatures finies et nous appellent à découvrir ou redécouvrir ce qui est essentiel dans nos vies. Le Pape François, au moment de la prière pour implorer la fin de la pandémie, Place Saint Pierre le 27 mars 2020, nous a appelés « à saisir ce temps d'épreuve comme un *temps de choix*. Ce n'est pas le temps de ton jugement, mais celui de notre jugement : le temps de choisir ce qui importe et ce qui passe, de séparer ce qui est nécessaire de ce qui ne l'est pas. C'est le temps de réorienter la route de la vie vers toi, Seigneur, et vers les autres. Et nous pouvons voir de nombreux compagnons de voyage exemplaires qui, dans cette peur, ont réagi en donnant leur vie ». ¹

¹ FRANÇOIS, *Méditation lors du moment extraordinaire de prière en temps d'épidémie* (27 mars 2020).

En cette période difficile, destinée à changer profondément les sociétés dans lesquelles nous vivons, nous sommes appelés à prendre soin les uns des autres, à ne pas nous enfermer dans l'égoïsme, à promouvoir et défendre la vie humaine de sa conception à son accomplissement naturel, à offrir des soins médicaux adéquats à tous, à nourrir la solidarité internationale, à lutter contre la culture du déchet, à étudier, à construire ensemble de nouveaux systèmes économiques et financiers plus équitables, à nous engager pour le dialogue, la paix, le rejet de la violence et de la guerre. La crise que nous traversons rend toujours plus évidente la valeur de la Lettre Encyclique *Laudato si'* (LS) – cinq ans après sa publication – consacrée par le Pape François à la *sauvegarde de la maison commune*, qui nous enseigne combien tout est lié.

On ne peut plus assister avec indifférence aux souffrances des plus pauvres et à l'exploitation de la maison commune. Voilà ce qui est mis en évidence par l'Encyclique : « Ces situations provoquent les gémissements de sœur terre, qui se joignent au gémissement des abandonnés du monde, dans une clameur exigeant de nous une autre direction. Nous n'avons jamais autant maltraité ni fait de mal à notre maison commune qu'en ces deux derniers siècles. Mais nous sommes appelés à être les instruments de Dieu le Père pour que notre planète soit ce qu'il a rêvé en la créant, et pour qu'elle réponde à son projet de paix, de beauté et de plénitude » (LS, n. 53). Quelle mission passionnante !

Dans ce contexte, ladite *crise écologique* devient un moment propice d'encouragement à la *conversion* et à prendre des *décisions concrètes et que l'on ne peut remettre à demain* ; elle invite à un dialogue interdisciplinaire et opérationnel à tous les niveaux, du plus local à l'international ; elle nous pousse sur un chemin éducatif pour une formation intégrale de la conscience.

À l'origine de la crise écologique se trouve, en effet, la profonde crise morale et culturelle qui affecte nos sociétés marquées par un anthropocentrisme individualiste exacerbé qui a conduit, entre autres, à modifier la relation entre les êtres humains et la nature, avec les conséquences que nous constatons tous maintenant : « Nous sommes allés de l'avant à toute vitesse, en nous sentant forts et capables dans tous les domaines. Avides de gains, nous nous sommes laissés absorber par les choses et étourdir par la hâte. [...] Nous ne nous sommes pas réveillés face à des guerres et à des injustices planétaires, nous n'avons pas écouté le cri des pauvres et de notre planète gravement malade. Nous avons continué notre route, imperturbables, en pensant rester toujours sains dans un monde malade ». ² Nous savons bien qu' « il n'y a pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale » (LS, n. 139), dont cette culture du déchet, dénoncée à plusieurs reprises par le Magistère du Pape François, est l'expression.

² *Idem.*

Nous devons cependant constater que « nous n'avons pas encore la culture nécessaire pour faire face à cette crise ; et il faut construire des leaderships qui tracent des chemins, en cherchant à répondre aux besoins des générations actuelles comme en incluant tout le monde, sans nuire aux générations futures » (LS, n. 53). Pour s'attaquer sérieusement aux causes de cette crise, il faut donc un véritable *changement de cap*, basé sur la conscience que tout est intimement lié, ainsi qu'une *conversion spirituelle* (cf. LS, nn. 202-221) qui conduise à une nouvelle prise de conscience de la relation de l'être humain avec lui-même, avec l'autre, avec la société, avec la création et avec Dieu.

La conversion écologique nécessite de « laisser jaillir toutes les conséquences de la rencontre avec Jésus-Christ sur les relations avec le monde » (LS, n. 217) ; elle rappelle un processus qui a une racine transcendante, avant d'être sociale ou politique. « Vivre la vocation de protecteurs de l'œuvre de Dieu est une part essentielle d'une existence vertueuse ; cela n'est pas quelque chose d'optionnel ni un aspect secondaire dans l'expérience chrétienne » (LS, n. 217). Cette conversion écologique est une véritable conversion au Christ qui naît d'une lecture des signes des temps à la lumière de l'Évangile et de la rencontre avec Jésus.

En outre, ces dernières années, il y a eu de nombreux récits de chrétiens qui ont choisi de défendre la maison commune, jusqu'au témoignage extrême de la vie. Ce sont des femmes et des hommes, religieux et laïcs, qui ont compris,

avant que cela ne devienne un patrimoine commun pour la plupart des croyants, que la défense de la création est une exigence essentielle de la vie chrétienne.

L'affirmation que « *tout est lié* » (LS, nn. 91; 240) est inhérente au concept directeur de l'Encyclique : *l'écologie intégrale*, un concept complexe et multidimensionnel qui adopte une perspective à long terme.³ L'écologie intégrale ne peut être réduite à la seule dimension environnementale ; elle nécessite une vision intégrale de la vie pour élaborer au mieux des politiques, des indicateurs, des processus de recherche et d'investissement, des critères d'évaluation, en évitant les concepts trompeurs de développement et de croissance. Le risque de réductionnisme est en effet toujours possible.

³ Le « tout est lié » peut être attribué aux Pères de l'Église et aux maîtres spirituels tels que Saint Irénée de Lyon, Saint François d'Assise, Sainte Hildegarde de Bingen, Saint Bonaventure ; ce concept a des fondements bibliques, liturgiques, dogmatiques, anthropologiques et moraux qui impliquent différents points de conversion spirituelle et pastorale. À la lumière du Nouveau Testament, il n'y a qu'un seul lien : celui créé par l'amour. Si l'écologie fait appel aux sciences, son exhaustivité ne peut être comprise qu'à la lumière de la charité, c'est-à-dire du don total que le Christ fait de sa vie et de la communion qui en découle. Pour les croyants, l'écologie intégrale doit être vécue en réponse à la vocation baptismale, à travers le don de soi qui, uni à celui du Christ, est source de vie pour toute la création.

À travers la proposition de l'écologie intégrale, *le Pape entend indiquer une nouvelle vision du monde*.⁴ Une vision qui entend offrir un cadre global pour comprendre et relever les grands défis d'aujourd'hui tels que la pandémie de Covid-19 et les autres défis environnementaux, humains et socio-économiques de notre époque.

Le monde d'aujourd'hui a « trop de moyens pour des fins limitées et rachitiques » (LS, n. 203). Pour cette raison, dans un contexte où il est souvent difficile de trouver des motivations élevées, capables de mettre en mouvement les mains, les cœurs et les esprits, *Laudato si'* propose une « vision large » (LS, n. 197) et pleine d'espoir qui découle de la conviction que « *les choses peuvent changer* » (LS, n. 13).

⁴ Une vision ancrée dans le sens étymologique du mot « éco-logie », qui dérive des mots grecs « οίκος » et « λογος », étude/réflexion, au sens intégral, de la maison, de notre maison commune. Concrétiser le nouveau paradigme de l'écologie intégrale est une opération complexe qui repose sur la mise en interaction de l'écologie dans ses différentes dimensions : l'écologie environnementale (analyse de l'écosystème naturel) avec l'écologie économique (analyse du système de production/distribution), avec l'écologie socioculturelle (analyse du système institutionnel qui régule les relations humaines sur la base des principes de subsidiarité et de solidarité), avec l'écologie humaine (centralité de la dignité humaine), en adoptant une « vision plus intégrale et intégrante » (LS, n. 141).

Pour surmonter ce défi, l'Encyclique propose une approche qui :

1) souligne que sont *inséparables* « *la préoccupation pour la nature, la justice envers les pauvres, l'engagement pour la société et la paix intérieure* » (LS, n. 10) ;

2) s' étend aux « *différents niveaux de l'équilibre écologique* : au niveau interne avec soi-même, au niveau solidaire avec les autres, au niveau naturel avec tous les êtres vivants, au niveau spirituel avec Dieu » (LS, n. 210) ;

3) prend *conscience de la responsabilité de l'être humain*, de chacun de nous, envers nous-mêmes, envers notre prochain, envers la création et envers le Créateur.

« L'accélération continue des changements de l'humanité et de la planète s'associe aujourd'hui à l'intensification des rythmes de vie et de travail dans ce que certains appellent "rapidación". Bien que le changement fasse partie de la dynamique des systèmes complexes, la rapidité que les actions humaines lui imposent aujourd'hui contraste avec la lenteur naturelle de l'évolution biologique. À cela, s'ajoute le fait que les objectifs de ce changement rapide et constant ne sont pas nécessairement orientés vers le bien commun, ni vers le développement humain, durable et intégral. Le changement est quelque chose de désirable, mais il devient préoccupant quand il en vient à détériorer le monde et la

qualité de vie d'une grande partie de l'humanité » (LS, n. 18).

En réfléchissant attentivement à ces paroles du Saint-Père, nous ne pouvons manquer de noter que nous sommes en train de vivre un *moment historique marqué par des défis urgents*, mais aussi très stimulants pour *construire une nouvelle civilisation*. Le Pape François est bien conscient que « la liberté humaine est capable de limiter la technique, de l'orienter, comme de la mettre au service d'un autre type de progrès, plus sain, plus humain, plus social, plus intégral » (LS, n. 112). Cela nécessite une vision clairvoyante, qui doit se matérialiser dans les lieux et les espaces dans lesquels l'éducation et la culture sont cultivées et transmises, la prise de conscience est créée, la responsabilité politique, scientifique et économique est formée et là où, en général, sont menées des actions responsables.

L'Église n'a pas de catalogue préétabli de solutions à proposer et encore moins à imposer. Elle propose plutôt son expérience au fil des siècles et dans divers contextes géographiques, ainsi qu'un corpus d'enseignements sociaux, de contenus et de principes développés au fil du temps, ainsi qu'une méthode pour réfléchir ensemble sur ces solutions : le dialogue. Une authentique disponibilité au dialogue nécessite que, sans perdre son identité spécifique, son point de vue propre ne soit pas absolutisé, aussi positif ou constructif soit-il. Il faut, en effet, accepter la discussion avec toutes les personnes, organisations et institutions qui partagent la responsabilité

de la protection de la maison commune, en tissant des perspectives différentes et complémentaires : les richesses de la foi et de la tradition spirituelle, le sérieux du travail de la recherche scientifique, le militantisme et l'engagement concret pour parvenir à un développement humain intégral juste et durable. Un effort particulier doit également être fait pour que même les plus pauvres et les exclus participent au dialogue, afin que leur point de vue ne soit pas absent des processus de décision.⁵ Le dialogue, qui ne peut pas se limiter à l'échange d'idées, mais qui doit prendre la dimension opérationnelle du "faire ensemble" et la dimension synodale du "marcher ensemble", peut également être l'occasion d'annoncer et d'initier des parcours de redécouverte de la spiritualité et de conversion, à partir de l'engagement envers la maison commune.

Dès les premières lignes de *Laudato si'*, le Pape François lui-même propose « d'engager un dialogue avec chacun sur notre maison commune » (n. 3) et reconnaît combien « les attitudes qui entravent le chemin de la solution, également parmi les croyants, vont du déni du problème à l'indifférence, à la résignation confortable, ou à la confiance aveugle dans les solutions techniques » (n. 14). Nous devons éviter de tomber dans ces quatre attitudes erronées et parfois perverses qui ne contribuent pas à une recherche honnête et à un dialogue sincère

⁵ Cf. FRANÇOIS, Exort. ap. postsyn. *Querida Amazonia* (2 février 2020), nn. 26-27.

et fécond pour la construction de l'avenir de notre planète : déni, indifférence, résignation et confiance déplacée dans certaines solutions qui, sans une réflexion approfondie, risquent d'être partielles sinon contre-productives.⁶

Un monde interdépendant nous oblige à penser à *un monde unique, à un projet commun* (cf. LS, n. 164). On ne peut pas agir seul, mais l'engagement de chacun est fondamental. Cet engagement doit également être lu pour les croyants comme un défi évangéliste auquel l'Église est appelée.⁷ « Il nous faut une nouvelle solidarité universelle » (LS, n. 14) : « Nous avons besoin de renforcer la conscience que nous sommes une seule famille humaine. Il n'y a pas de frontières ni de barrières politiques ou sociales qui nous permettent de nous isoler, et pour cela même il n'y a pas non plus de place pour la globalisation de l'indifférence » (LS, n. 52). Ceci est clairement mis en évidence par « l'urgence actuelle pour le Covid-19, qui ne connaît pas de frontières [...]. L'engagement commun contre la pandémie [ne peut que] conduire chacun à reconnaître notre besoin de renforcer les liens fraternels en tant que membres d'une même famille », en suscitant en nous un engagement re-

⁶ Cf. FRANÇOIS, *Message à la 23ème session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*, 7 novembre 2017.

⁷ Cf. FRANÇOIS, Exort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), chapitres 2 et 4.

nouvelé pour surmonter toutes les rivalités.⁸ « Nous nous rendons compte que nous nous trouvons dans la même barque, tous fragiles et désorientés, mais en même temps tous importants et nécessaires, tous appelés à ramer ensemble, tous ayant besoin de nous reconforter mutuellement. [...] Nous nous apercevons que nous ne pouvons pas aller de l'avant chacun tout seul, mais seulement ensemble ».⁹

Par ailleurs, la vocation à s'engager pour l'écologie intégrale a des motivations spirituelles; elle fait appel à des responsabilités contraignantes; elle ne répond pas seulement à des références génériques et parfois rhétoriques. Le pape François et le Grand Imam d'Al-Azhar, Al-Tayyeb, ont déclaré à Abu Dhabi que les croyants doivent s'engager à « la fraternité humaine, en sauvegardant la création et l'univers tout entier et en soutenant chaque personne, en particulier les plus nécessiteux et les plus pauvres ».¹⁰

À cet égard, un travail continu est nécessaire pour la diffusion, l'approfondissement et la mise en œuvre de *Laudato si'*. D'où l'idée de réfléchir sur certaines propositions opérationnelles de l'Encyclique à travers un texte orienté vers l'action et adressé aux Églises locales, à leurs communautés, aux respon-

⁸ FRANÇOIS, *Angelus* du 29 mars 2020.

⁹ FRANÇOIS, *Méditation lors du moment extraordinaire de prière en période d'épidémie*, 27 mars 2020.

¹⁰ *Document sur la fraternité humaine pour la paix dans le monde et la coexistence commune* (4 février 2019).

sables des affaires publiques, à tous les hommes de bonne volonté.

L'Encyclique présente, en effet, une approche innovante pour l'engagement de chacun dans la société, basée sur l'idée de *prendre soin de la maison commune* et de *promouvoir l'écologie intégrale*. Dans cette perspective, il est essentiel d'identifier et de discerner les messages centraux de *Laudato si'*. L'intention est d'offrir une orientation à l'action des catholiques (mais pas seulement) dans la dimension séculière et de demander à chaque chrétien d'examiner ses propres comportements, également dans la vie quotidienne, en vue de faire entrer « une relation saine avec la création comme dimension de la conversion intégrale de la personne » (LS, n. 218), voire d'une conversion ecclésiale conséquente.

Ce que le Pape François appelle les *piliers* de l'Encyclique sont le point de départ : « l'intime relation entre les pauvres et la fragilité de la planète ; la conviction que tout est lié dans le monde ; la critique du nouveau paradigme et des formes de pouvoir qui dérivent de la technologie ; l'invitation à chercher d'autres façons de comprendre l'économie et le progrès ; la valeur propre de chaque créature ; le sens humain de l'écologie ; la nécessité de débats sincères et honnêtes ; la grave responsabilité de la politique internationale et locale ; la culture du déchet et la proposition d'un nouveau style de vie » (LS, n. 16).

Sur la base de ces piliers, des efforts ont été faits pour identifier et proposer des orientations opérationnelles, en gardant toujours à l'esprit que

la contribution concrète que l'Église peut offrir n'est pas principalement technico-scientifique, mais plutôt éducativo-pastorale et culturelle.

Ce document a été élaboré principalement avant la crise provoquée par la pandémie de Covid-19 et ne contient donc pas matière à réflexion ni propositions opérationnelles directement liées aux nouvelles urgences. Mais les enseignements contenus dans l'Encyclique et dans la Doctrine Sociale de l'Église représentent une opportunité très actuelle et un espoir concret de concevoir et de construire ensemble un avenir qui nous voit unis dans la préservation de la vie qui nous a été donnée, et en cultivant la création qui nous a été confiée par Dieu pour la faire fructifier sans exclure ni rejeter aucun de nos frères et sœurs.

GUIDE DE LECTURE DU DOCUMENT

L'idée de rédiger ce texte, soutenue par le Saint-Père, découle du désir d'encourager la mise en œuvre de *Laudato si'*, qui a été reçue avec grand intérêt au sein et hors de l'Église. En témoignent les nombreuses réflexions lancées dans les environnements interdisciplinaires les plus variés, visant à étudier les implications et les applications scientifiques, économiques, politiques, sociales et éthiques qui en mettent en valeur la grande richesse.

Laudato si' fait partie des *Encycliques sociales* des Papes et aborde des points décisifs de la contemporanéité, dans la continuité de la *doctrine sociale de l'Église*. Cette dernière entend proposer des prin-

cipes de réflexion, des critères de jugement et des directives d'action à travers un discernement moral et pastoral des événements complexes qui caractérisent notre époque : un guide pour inspirer, individuellement et collectivement, des comportements et des choix qui nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance et espoir.¹¹

En effet, la doctrine sociale de l'Église met en jeu une réflexion approfondie sur les réalités articulées de l'existence humaine à la lumière de la Révélation, du droit naturel et de l'anthropologie théologique chrétienne, fondée sur la dignité de la personne, être intelligent et doté de libre arbitre, soumis à des droits et devoirs, appelé à s'autogouverner et à exercer de manière responsable sa primauté sur les autres créatures. Cette vision nécessite une étude approfondie de l'être humain dans son intégralité, en relation avec lui-même, avec les autres, avec la société, avec le cosmos et avec Dieu, à travers un discernement attentif des signes des temps dans un monde en transformation continue. Dans cette perspective, la doctrine sociale de l'Église devient un précieux *instrument de formation et d'action* au service d'un monde meilleur.

À la lumière de la doctrine sociale de l'Église, et en particulier de *Laudato si'*, diverses *propositions opérationnelles* seront présentées dans les pages qui suivent, dans le *but d'inspirer l'action* des institutions

¹¹ Cf. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église* (2004), nn. 7-10.

de l'Église, des fidèles et de toutes les personnes de bonne volonté.

Comme l'a souligné à plusieurs reprises le Saint-Père, nous ne pouvons pas nous limiter à la seule dimension économique et technologique : la dimension éthico-sociale impliquée dans le concept d'écologie intégrale prend également une importance centrale : « Nous ne pouvons pas penser que les projets politiques et la force de la loi seront suffisants pour que soient évités les comportements qui affectent l'environnement, car, lorsque la culture se corrompt et qu'on ne reconnaît plus aucune vérité objective ni de principes universellement valables, les lois sont comprises uniquement comme des impositions arbitraires et comme des obstacles à contourner » (LS, n. 123).

Il s'agit d'envisager l'évolution de la société selon deux axes fondamentaux interconnectés : l'un *technico-économique et financier*, l'autre *éthico-social et éducatif*. Il faut s'engager à les renforcer tous les deux dans une égale mesure, car la faiblesse de l'un ne peut que nuire à la stabilité de l'autre et de l'ensemble du corps social.

Par conséquent, il a été décidé de diviser ces *propositions opérationnelles* en deux parties : la première concernant la *conversion spirituelle* et l'éducation ; la seconde concernant la *mise en œuvre du développement humain intégral en vue de l'écologie intégrale*. Douze domaines ont été identifiés pour chaque partie, chacun développé selon la même approche : après une citation de *Laudato si'* sur le

sujet, on trouvera une introduction et une contextualisation de ce dernier suivies des références des documents pontificaux les plus pertinents ; ensuite, quelques *bonnes pratiques* sont mentionnées suivies enfin de quelques pistes d'action.

À ce stade, il convient de faire trois remarques préliminaires qui s'appliquent à tous les sujets traités dans ce document, afin d'éviter les répétitions et les malentendus :

1. Conformément à l'idée que "tout est lié", qui imprègne toute l'Encyclique, et contre tout risque de réductionnisme, ces "propositions opérationnelles" doivent être comprises de manière intégrale et intégrée : n'agir que sur certains aspects en laissant de côté les autres ne conduit pas à une solution durable aux problèmes.

2. Ces propositions opérationnelles doivent être reçues, adaptées et déclinées à la lumière du *principe de subsidiarité* selon lequel « toutes les sociétés d'ordre supérieur doivent se mettre en attitude d'aide ("subsidiarium") – donc de soutien, de promotion, de développement – par rapport aux sociétés d'ordre mineur ». ¹²

¹² *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, nn. 185-188. Cette exigence est bien soulignée dans l'Encyclique de Pie XI, *Quadragesimo anno*, du 15 mai 1931 : «... car il est illégal de soustraire aux individus ce qu'ils peuvent faire de leurs propres forces et industrie pour le confier à la communauté, il est donc injuste de remettre à une société plus grande et plus élevée ce que peuvent faire les communautés mineures et inférieures. Et c'est à la fois un grave préjudice et un bouleversement du bon ordre de la société ; car l'objet naturel de toute intervention de la société elle-même est d'aider les membres du corps social de manière complémentaire, non de les détruire et de les absorber » (n. 80).

Par conséquent, nous évaluerons de temps à autre ce qui appartient à la personne, à la famille, à la communauté ou à l'autorité locale, aux acteurs économiques, aux corps intermédiaires, à l'État, aux autorités régionales et, enfin, à la Communauté des nations. De la même manière, beaucoup d'entre eux interpellent l'Église, dans ses différentes articulations et niveaux (du local à l'universel).

3. En outre, ces propositions opérationnelles ont toutes leur *composante éducative* inévitable et importante qui implique *in primis* les parents, qu'accompagnent, de manière responsable, d'autres membres de la famille (y compris les jeunes générations en tant que partie active du processus éducatif), le système éducatif et associatif inspiré par les principes les plus justes et la plus haute moralité, les institutions religieuses, le monde de la culture et celui de la communication.

CHAPITRE I
ÉDUCATION ET
CONVERSION ÉCOLOGIQUE



1.

ÉCOLOGIE INTÉGRALE ET CONVERSION SPIRITUELLE

« Certains chrétiens [...] ont besoin d'une conversion écologique, qui implique de laisser jaillir toutes les conséquences de leur rencontre avec Jésus-Christ sur les relations avec le monde qui les entoure. [...] La conversion écologique requise pour créer un dynamisme de changement durable est aussi une conversion communautaire »
(LS, nn. 217; 219)

Introduction et contextualisation

Qu'entend-on par *conversion* ? Elle « doit être comprise de manière intégrale, comme une transformation des relations que nous entretenons avec nos sœurs et nos frères, avec les autres êtres vivants, avec la création dans sa très riche variété, avec le Créateur qui est à l'origine de toute vie »¹³. Le sixième chapitre de *Laudato si'*, qui insiste sur l'éducation et la spiritualité (cf. nn. 202-246), reprend le dilemme emblématique de la culture moderne et postmoderne : d'une part l'obsession *consumériste* angoissée d'un être humain producteur-consommateur jamais rassasié, victime de sa propre violence contre un monde perçu comme un

¹³ FRANÇOIS, *Message pour la 53^{ème} Journée Mondiale de la Paix. La paix comme voie d'espoir : dialogue, réconciliation et conversion écologique* (1^{er} janvier 2020).

ensemble d'objets qu'il a à disposition, incapable de s'arrêter, de s'émerveiller devant l'œuvre créatrice de Dieu.¹⁴ D'autre part, il y a la volonté et la capacité des êtres humains « à sortir de soi vers l'autre » (LS, n. 208), dans une dynamique de *justice, de compassion et de solidarité*, en reconnaissant l'empreinte de Dieu dans chaque créature.

La conversion est donc un *changement de mentalité et de regard* : du désir constant de dominer et de soumettre, à l'ouverture pour rencontrer l'autre et accueillir le don de la création ; d'un regard prédateur à un regard contemplatif. L'éducation à une écologie intégrale peut donc contribuer à une telle conversion, si elle comprend une initiation à la contemplation et à la protection de chaque vie et de la création, en tenant également compte de la nécessité d'élargir l'horizon pour prendre conscience du lien profond qui existe entre les divers problèmes qui l'affectent. « Tout est lié. Il faut donc une préoccupation pour l'environnement unie à un amour sincère envers les êtres humains, et à un engagement constant pour les problèmes de la société » (LS, n. 91).

Il en résulte des « *motivations profondes* » (LS, n. 211) et « une nouvelle manière d'habiter la maison commune, d'être présents les uns aux autres, chacun dans sa diversité, de célébrer et de respecter la vie reçue et partagée, de se préoccuper des conditions et des modèles de société qui favorisent l'éclosion

¹⁴ Cf. FRANÇOIS, *Message pour le Carême 2019* (4 octobre 2018), nn. 2, 3.

et la permanence de la vie dans l'avenir, de développer le bien commun de toute la famille humaine ». ¹⁵ Cette conversion est enracinée dans la relation filiale avec Dieu qui, en Christ et dans l'Esprit Saint, appelle chaque personne à la sainteté et chaque créature à son accomplissement. ¹⁶ Pour le chrétien, il faut « laisser jaillir toutes les conséquences de leur rencontre avec Jésus-Christ sur les relations avec le monde qui les entoure » (LS, n. 217), et cela se caractérise donc par ces trois dimensions :

- « une reconnaissance du monde comme don reçu de l'amour du Père » (LS, n. 220) ;
- « une merveilleuse communion universelle » parmi les vivants, dans le Christ (LS, n. 220) ;
- « une croissance par la sobriété, et une capacité de jouir avec peu » (LS, n. 222), à l'écoute de l'Esprit qui nous libère de toute tendance trompeuse à accumuler et nous introduit à la joie de partager l'essentiel, ce qui est beau.

Textes essentiels de référence

S. JEAN-PAUL II, *Discours aux mouvements laïcs de spiritualité* (18 avril 1980).

S. JEAN-PAUL II, *Catéchèse*, 4 janvier 1995.

Compendium de la doctrine sociale de l'Église (2004), nn. 113, 266 et 582.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Cf. *Apocalypse* 21, 1-5 ; Catéchisme de l'Église Catholique, n. 280.

- BENOIT XVI, Lett. enc. *Spe salvi* (30 novembre 2007), n. 15.
- BENOIT XVI, *Catéchèse*, 27 janvier 2010.
- BENOIT XVI, Exhort. ap. postsyn. *Verbum Domini* (30 septembre 2010), n. 87.
- FRANÇOIS, Lett. enc. *Lumen fidei* (29 juin 2013), nn. 13, 42.
- FRANÇOIS, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), nn. 62-100, 216-221, 233-245.
- FRANÇOIS, Const. ap. *Veritatis gaudium* (8 décembre 2017), Proemio.
- FRANÇOIS, Exhort. ap. *Gaudete et exultate* (19 mars 2018), nn. 25-29, 40-109.
- FRANÇOIS, *Message pour le Carême 2019*, 4 octobre 2018.
- FRANÇOIS, *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 2020 - La paix comme voie d'espoir : dialogue, réconciliation et conversion écologique* (1^{er} janvier 2020).

Bonnes pratiques

Beaucoup recherchent un équilibre de vie harmonieux qui permette d'unifier la connaissance avec l'expérience personnelle, sociale et environnementale, et de s'ouvrir de manière contemplative à la présence de Dieu et à toutes les manifestations de la création. Il existe de nombreux exemples d'expériences concrètes dans le domaine de la spiritualité et en particulier de la conversion. Le travail des champs, le partage des fruits de la création et le contact direct avec la nature sont étroitement liés au message évangélique et à la tradition monastique.

Le cycle du temps liturgique rappelle la succession des saisons, telle qu'elle apparaît dans une littérature florissante riche de références mystiques et contemplatives, dont nous pouvons nous inspirer pour d'autres voies d'approfondissement et de conversion. En effet, les différentes voies développées par les communautés catholiques en contact étroit avec la nature méritent d'être soulignées et encouragées, des voies dans lesquelles la liturgie, la prière, la contemplation, l'enseignement et l'exhortation à la charité et à l'action trouvent leur place. Les traditions monastiques (bénédictine, cistercienne et autres) et franciscaine doivent être particulièrement rappelées et appréciées.

Le "Temps de la Création", du 1^{er} septembre au 4 octobre, se présente comme une initiative largement adoptée pour stimuler la conversion écologique de l'Église, avec des milliers de communautés catholiques locales qui célèbrent ce temps chaque année. Inspiré à l'origine comme une initiative œcuménique, le Pape François a invité l'Église à célébrer ce temps, en 2019, en le décrivant comme « une période de prière et d'action plus intense au profit de la maison commune ».¹⁷ Le Temps de la Création a été adopté par plusieurs organismes épiscopaux régionaux (tels que le CCEE - Conseil des Conférences Épiscopales Européennes- et le CELAM- Conseil Épiscopal d'Amérique Latine), des Conférences épiscopales nationales et des diocèses du monde entier, et

¹⁷ FRANÇOIS, *Message pour la Journée Mondiale de Prière pour la Protection de la Création* (1^{er} septembre 2019).

s'est avéré être une ressource pastorale très pratique pour aider les fidèles à développer une *spiritualité écologique* (LS, n. 216).

D'autres initiatives sont également importantes, comme celle de la Conférence des Evêques de France qui a proposé aux Évêques français, en 2016, de désigner des représentants diocésains pour l'écologie intégrale, ayant pour mission de promouvoir et de soutenir les processus de conversion écologique dans leurs Diocèses.

Un autre exemple intéressant est celui de *Casa Velha – Ecologia e Spiritualità*,¹⁸ à quelques kilomètres de Fatima, au Portugal. Il s'agit d'un centre qui offre des opportunités de retraite et de formation pour expérimenter la conversion écologique dans la relation avec Dieu, l'autre et la nature.

Quelques pistes d'action

1. Prendre conscience de l'impact de la conversion spirituelle sur l'engagement et sur l'action au niveau social, économique et politique ; et donc de l'importance de l'éducation spirituelle.

2. Valoriser les traditions monastiques dans leur sage combinaison de contemplation, de silence, de prière, de liturgie, de travail et de service.

3. Organiser des activités liées à *Laudato si'* pendant le Temps de la Création pour aider les fidèles à comprendre et à intégrer la protection de la

¹⁸ Cf. <https://casavelha.org>.

création comme une partie essentielle de notre vocation chrétienne.

4. Promouvoir des opportunités de contemplation et de réflexion, individuelle et communautaire, dans des lieux ouverts.

5. Former au sens de la responsabilité personnelle et collective envers la création et les générations à venir.

6. Sensibiliser à la conscience de l'importance du lien entre "équilibre personnel", "équilibre social" et "équilibre environnemental".

7. Promouvoir le dialogue pastoral avec ceux qui sont en quête d'harmonie avec la création (également dans une perspective œcuménique et interreligieuse), notamment à l'occasion d'événements dédiés à la sauvegarde de la planète et de la vie.

8. Favoriser la rencontre et le dialogue entre les différentes âmes culturelles et sociales qui cherchent à promouvoir une écologie intégrale.

9. Encourager la confiance et la confrontation franche entre les sphères économique-financière, politique-institutionnelle, agricole-environnementale et bioéthique-santé, afin de dépasser les auto-références et les méfiances qui les éloignent d'un dialogue ouvert.



2.

LA VIE HUMAINE

« Il n'y a pas d'écologie sans anthropologie adéquate »
(LS, n. 118)

Introduction et contextualisation

Le thème de l'écologie intégrale se développe de manière spécifique par rapport à la *centralité de la personne humaine et de sa vie* qui, comme un fil rouge, traverse l'ensemble de l'Encyclique et se présente comme une base anthropologique, culturelle, politique et pastorale pour une authentique promotion et défense de la création. Dans le contexte des grands défis du relativisme culturel, du réductionnisme scientifique et du paradigme technocratique, ce point pivot est donc nécessaire pour traduire la *lutte contre la culture du déchet* au niveau pastoral et catéchétique.

« Le livre de la nature est unique et indivisible » (LS, n. 6) et comprend la vie, la personne, la famille, les relations sociales et l'environnement. Par conséquent, on ne peut pas défendre la nature si on ne défend pas chaque être humain. « La vie est agressée par les guerres, par les organisations qui exploitent, par les spéculations sur la création, par la culture du

rebut et par tous les systèmes qui soumettent l'existence humaine à des calculs d'opportunité ». ¹⁹

Les plus grandes difficultés pour une prise en compte adéquate de la valeur inestimable de toute vie humaine proviennent de ce que le Pape François appelle un anthropocentrisme excessif (cf. LS, n. 115), despotique (cf. LS, n. 68) et déviant (cf. LS, nn. 69, 118, 119, 122). Ce dernier, qui n'a pas de fondement biblique (cf. LS, n. 68), est l'attitude de l'être humain qui ne s'intéresse pas aux autres créatures et les considère de manière purement utilitaire. Elle naît d'une « confiance irrationnelle dans le progrès et les capacités humaines » (LS, n. 19) et finit par remplacer Dieu par l'être humain. La manipulation aveugle du génome humain et l'expérimentation sur des embryons humains vivants (cf. LS, n. 136) en sont un exemple évident. Le risque est, en effet, que l'être humain ne perçoive pas la nature comme une « norme valable » (LS, n. 115) ni, par conséquent, le *sens de la limite* que sa protection impose. La situation actuelle « nous conduit à une schizophrénie permanente, qui va de l'exaltation technocratique qui ne reconnaît pas aux autres êtres une valeur propre, à la réaction qui nie toute valeur particulière à l'être humain. Mais on ne peut pas faire abstraction de l'humanité. Il n'y aura pas de nouvelle relation avec la nature sans un être hu-

¹⁹ FRANÇOIS, *Catéchèse*, 10 octobre 2018.

main nouveau. Il n’y a pas d’écologie sans anthropologie adéquate » (LS, n. 118).

L’Encyclique révèle les fortes contradictions d’une société incapable de comprendre que *la fragilité appartient à l’humain* et qu’elle ne peut être éliminée de manière *sélective et discriminatoire*. D’un point de vue écologique intégral, chacun est appelé à rencontrer ceux qui sont dans un plus grand besoin, avec justice et charité, comme le Bon Samaritain (cf. *Lc 10, 25-37*).

Le Pape François critique une culture dépourvue de « vérité objective ou de principes universellement valides » (LS, n. 123) et propose l’option préférentielle pour les plus pauvres comme critère de définition de l’activité humaine.²⁰ L’Encyclique regarde le monde avec un regard qui passe toujours par les yeux, les mains et le cri des plus pauvres : « Quand on ne reconnaît pas, dans la réalité même, la valeur d’un pauvre, d’un embryon humain, d’une personne vivant une situation de handicap – pour prendre seulement quelques exemples – on écouterait difficilement les cris de la nature elle-même » (LS, n. 117).

Textes de référence essentiels

S. PAUL VI, Lett. enc. *Humanae vitae* (25 juillet 1968).

²⁰ Cf. FRANÇOIS, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), nn. 186-201.

- CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Instruction « Donum Vitae », *Le respect de la vie humaine qui apparaît et de la dignité de la procréation* (22 février 1987).
- S. JEAN PAUL II, Lett. enc. *Centesimus annus* (1^{er} mai 1991), nn. 38, 39.
- S. JEAN PAUL II, Lett. enc. *Evangelium vitae* (25 mars 1995), nn. 42, 101.
- BENOIT XVI, *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 2007 – La personne humaine au cœur de la paix* (1^{er} janvier 2007).
- BENOIT XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate* (7 juillet 2009), nn. 15, 49-51, 74.
- BENOIT XVI, Discours au *Deutscher Bundestag*, Berlin (22 septembre 2011).
- FRANÇOIS, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), n. 158.
- FRANÇOIS, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), nn. 6, 19, 68, 69, 115ss., 229.

Bonnes pratiques

La Conférence Épiscopale du Brésil a, depuis de nombreuses années, développé des programmes d'action pastorale pour la protection de l'enfance et des personnes âgées, qui ont adopté une *approche intégrale* : la vie est défendue contre les menaces d'abandon social, d'avortement ou d'euthanasie par la proximité des membres de la communauté chré-

tienne. La *Pastoral da Criança* commence à prendre soin des familles dès la grossesse pour permettre aux femmes de la mener à bien. Après la naissance, les enfants sont suivis pendant quelques années, d'un point de vue nutritionnel et médical, et sont accompagnés pour entamer un parcours catéchétique dans lequel le thème de la protection de l'environnement est également bien présent.²¹ La *Pastoral da Criança* s'occupe d'environ un million d'enfants des zones les plus défavorisées du Brésil. L'expérience s'est récemment étendue à d'autres pays d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique.

La *Pastoral da pessoa idosa* s'adresse de la même manière aux personnes âgées. La visite à domicile permet de surveiller l'état de santé et surtout de surmonter l'isolement dans lequel vivent bon nombre d'entre elles. Cette pastorale touche environ cinq cent mille personnes.²²

Quelques pistes d'action

1. Défendre la famille, la cellule de la société et la vie humaine, de la conception jusqu'à la mort naturelle, et la fragilité de la création comme une question de justice.

2. Insister sur le fait que l'élimination de vies humaines n'est pas une politique acceptable pour

²¹ Cf. <https://www.pastoraldacrianca.org.br>.

²² Cf. <http://www.pastoraldapessoaidosa.org.br>.

protéger la planète et promouvoir le développement humain intégral.

3. Collaborer afin que soit reconnue la nécessité de soins qui protègent tout le monde, en respectant la dignité de chaque personne, et de s'assurer que des choix euthanasiques masqués ne soient pas effectués, en évitant toute mentalité utilitariste.

4. Mettre en œuvre des initiatives concrètes pour défendre et promouvoir la vie humaine au niveau social, éducatif et pastoral (dans les écoles, les paroisses, ...).

5. Développer la notion de *péché contre la vie humaine* auprès des nouvelles générations dans les domaines éducatif, culturel et pastoral, notamment en relation avec les nouveaux défis dans le domaine de la bioéthique (avortement, euthanasie, suicide, ...).

6. Promouvoir une réflexion approfondie sur le sens de l'option préférentielle pour les pauvres dans le contexte de l'écologie intégrale.

7. Renforcer le lien intrinsèque entre la défense de la création et la défense des pauvres, là où les pauvres sont aussi les embryons, les petits, les malades, les personnes seules et les personnes âgées.

8. Lutter contre la culture du déchet par les outils opérationnels et de formation, aux niveaux éducatif (scolaire et universitaire), pastoral, catéchétique, social, politique et économique.

9. Diffuser davantage dans l'Église et dans le monde la compréhension et les implications de l'écologie humaine comme les présentent les encycliques *Caritas in veritate* et *Laudato si'*.



3.

LA FAMILLE ET LES JEUNES POUR LA DÉFENSE DE LA MAISON COMMUNE

« Je veux souligner l'importance centrale de la famille, parce qu' "elle est le lieu où la vie, don de Dieu, peut être convenablement accueillie et protégée contre les nombreuses attaques auxquelles elle est exposée, le lieu où elle peut se développer suivant les exigences d'une croissance humaine authentique. Contre ce qu'on appelle la culture de la mort, la famille constitue le lieu de la culture de la vie" »
(LS, n. 213)

Introduction et contextualisation

La famille vit sa mission à travers l'annonce explicite de l'Évangile et le témoignage dans différents domaines, notamment celui de la défense de la création.²³ Dans cette optique, *la famille est également appelée à une conversion écologique*, à faire ressortir de la rencontre avec le Christ les responsabilités envers la maison commune. La famille est « le protagoniste d'une écologie intégrale, parce qu'elle est le sujet social primaire, qui contient en son sein les deux principes de base de la civilisation humaine sur la terre : le principe de communion et le principe de fécondité ».²⁴ C'est en

²³ Cf. FRANÇOIS, Exhort. ap. *Amoris Laetitia* (19 mars 2016), n. 290.

²⁴ *Ibid.*, n. 277.

elle que « l'on cultive les premiers réflexes d'amour et de préservation de la vie, comme par exemple l'utilisation correcte des choses, l'ordre et la propreté, le respect pour l'écosystème local et la protection de tous les êtres créés. La famille est le lieu de la formation intégrale, où se déroulent les différents aspects, intimement reliés entre eux, de la maturation personnelle » (LS, n. 213). C'est pour cette raison que le rôle de la famille est central : « C'est seulement en cultivant de solides vertus que le don de soi dans un engagement écologique est possible » (LS, n. 211).

D'un autre coté, à de nombreuses reprises, ce sont *les jeunes eux-mêmes à être les promoteurs*, également au sein de l'Église, *d'une sensibilité environnementale renouvelée*. Dans le Document final du Synode sur « Les jeunes, la foi et le discernement vocationnel », les pères synodaux, en parlant de la défense de la maison commune, affirment : « Les jeunes encouragent l'Église à être prophétique dans ce domaine, avec des mots mais surtout à travers des choix qui montrent qu'une économie qui est respectueuse de la personne et de l'environnement est possible ».²⁵ Dans ce même texte, il y a l'espoir d'un plus grand protagonisme des jeunes au sein de l'Église. Le Pape invite souvent les jeunes à laisser leur empreinte dans l'histoire et à ne pas confondre le bonheur avec une vie confortable.

²⁵ Document final du Synode des Évêques du 3 au 28 octobre 2018 sur le thème : « Les jeunes, la foi et le discernement vocationnel », n. 153.

De nombreux jeunes ont déjà « une nouvelle sensibilité écologique et un esprit généreux, et certains d'entre eux luttent admirablement pour la défense de l'environnement » (LS, n. 209).

Au sein des familles, ils accomplissent souvent une tâche éducative auprès des générations plus âgées, en faveur d'une « révolution culturelle courageuse » (LS, n. 114). Même la justice intergénérationnelle peut et doit trouver un espace et être pleinement vécue dans la famille. Lors du Synode sur les jeunes d'octobre 2018, « l'un des jeunes auditeurs, venant des îles Samoa, a dit que l'Église est une pirogue, sur laquelle les vieux aident à maintenir la direction en interprétant la position des étoiles, et les jeunes rament avec force en imaginant ce qui les attend plus loin. Ne nous laissons entraîner ni par les jeunes qui pensent que les adultes sont un passé qui ne compte plus, déjà caduque, ni par les adultes qui croient savoir toujours comment doivent se comporter les jeunes. Il est mieux que nous montions tous dans la même pirogue et que nous cherchions ensemble un monde meilleur, sous l'impulsion toujours nouvelle de l'Esprit Saint ».²⁶

Bien que l'engagement pour une écologie intégrale se présente comme une proposition profondément enracinée dans la doctrine sociale de l'Église et dans une anthropologie biblique, il peut être large-

²⁶ FRANÇOIS, Exort. ap. *Christus vivit* (25 mars 2019), n. 201.

ment partagé aussi par ceux qui ne se professent pas chrétiens. Pour cette raison, *Laudato si'* pourrait devenir le point de référence d'un mouvement mondial de la jeunesse pour la sauvegarde de la maison commune, dans lequel les jeunes d'autres religions ou les non-croyants pourraient aussi s'identifier, en manifestant leur désir de changement par de nouvelles manières, en partant également des potentialités de la communication numérique. La sensibilité dont ils sont porteurs leur permet en effet de prendre l'initiative, une initiative qui ne doit pas être laissée à elle-même, mais accompagnée et encouragée.

Textes de référence essentiels

BENOIT XVI, *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 2010 – Si vous voulez cultiver la paix, prenez soin de la création*, 1^{er} janvier 2010.

FRANÇOIS, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), nn. 13, 114, 165, 209, 213, 216, 221.

FRANÇOIS, Exhort. ap. *Amoris laetitia* (19 mars 2016), nn. 277, 290.

FRANÇOIS, *Discours durant la veillée de prière en préparation de la Journée Mondiale de la Jeunesse* (8 avril 2017).

FRANÇOIS, Exhort. ap. *Christus vivit* (25 mars 2019), nn. 168-174.

Bonnes pratiques

Nombreux sont les travaux préparés par les Conférences Épiscopales, par différentes réalités ec-

clésiales et par les laïcs catholiques pour aider les familles et les jeunes à vivre *Laudato si'*, parmi lesquels « C'est ma maison » écrit en 2017 par les Évêques d'Ombrie, avec une brève introduction du Pape François.²⁷

À l'occasion de la Rencontre Mondiale des Familles à Dublin, en août 2018, le thème de la protection de la création a été abordé dans le cadre du Congrès théologico-pastoral et a été bien articulé également dans le cadre de la Rencontre à travers le *Our Common Home Project*.²⁸

Les Journées Mondiales de la Jeunesse ont et auront de plus en plus une connotation d'attention à l'environnement. En particulier, dans de nombreuses éditions, des conférences sur la protection de la création ont réuni des milliers de jeunes. À Panama, en janvier 2019, ont eu lieu des rencontres sur *Laudato si'* et la *Génération Laudato si'* a été officiellement lancée, un réseau mondial d'organisations de jeunesse catholiques, dirigé par des jeunes, qui fait partie intégrante du réseau plus large du *Global Catholic Climate Movement*.²⁹

De nombreuses activités de conservation de la nature impliquent des enfants, des jeunes et des familles. On peut citer des initiatives telles que celles d'enfants

²⁷ Cf. <https://www.lavoce.it/edizioni/2017/08/31/questa-e-la-mia-casa>.

²⁸ Cf. <https://www.icatholic.ie/our-common-home-wmof2018-going-green>.

²⁹ Cf. <https://laudatosigeneration.org>.

qui, à travers des instituts éducatifs ou ecclésiastiques, à l'occasion des fêtes de Noël, recyclent leurs jouets et les vendent à des fins caritatives pour éviter de contribuer à augmenter la pollution et pour construire une culture moins consumériste et plus solidaire.

D'un autre côté, l'engagement sérieux et généreux des plus petits pour défendre la maison commune est un témoignage très important qui peut aussi aider le monde des adultes à prendre conscience de la gravité de la question environnementale. Par exemple, la Conférence Épiscopale du Lesotho, qui a concentré son attention sur l'éducation environnementale, avec d'autres structures telles que le *Global Catholic Climate Movement* (GCCM), a formé de jeunes animateurs *Laudato si'* pour promouvoir des campagnes de sensibilisation sur l'écologie intégrale à travers des programmes radio, ainsi que des activités au niveau de l'école et de la communauté. À leur tour, les Diocèses sud-africains ont promu divers *Laudato si' Projects*, tels que *#Youth-go-Clean19*, lancé le 23 mars 2019 afin de répandre chez les jeunes un sentiment de respect et d'empathie pour l'environnement et pour la communauté à travers des activités de sensibilisation, une attention aux personnes âgées et aux malades, le reboisement, le soin des espaces verts, le recyclage et la réutilisation, la prière.

Quelques pistes d'action

1. Consolider le fait que la famille est un sujet de l'action pastorale qui témoigne de l'Évangile éga-

lement dans la protection de la maison commune : la famille est appelée à vivre la conversion écologique que le Saint-Père demande à toute l'Église.

2. Aider les familles à être le lieu éducatif privilégié où l'on apprend le respect des êtres humains et de la création, la solidarité, la courtoisie, le pardon, l'accueil de la vie, la responsabilité.

3. Encourager les États à promouvoir des politiques intelligentes pour le développement familial, afin de lutter contre ce que l'on appelle "l'hiver démographique", en particulier en Occident.

4. Soutenir les parents isolés dans l'éducation des enfants, les mères en difficulté tentées de recourir à l'avortement, les familles qui accompagnent un parent âgé ou handicapé.

5. Promouvoir des espaces de protagonisme pour les jeunes, en accompagnant les initiatives avec des références éthiques adéquates, qui leur permettent de collaborer, au-delà des différentes appartenances religieuses, idéologiques ou politiques, pour construire un avenir plus viable, inclusif et respectueux des dons de la création.



4.

ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

« Une bonne éducation scolaire, dès le plus jeune âge,
sème des graines qui peuvent produire
des effets tout au long d'une vie »
(LS, n. 213)

Introduction et contextualisation

L'éducation scolaire, dès les premières années, joue un rôle central dans la formation de la pensée critique et de la responsabilité sociale. Cela est d'autant plus vrai aujourd'hui, dans un contexte où les sources d'information sont beaucoup plus importantes que par le passé, au point que la société actuelle est définie comme une *société de la connaissance*. Cependant, cette surabondance d'informations ne correspond pas à une capacité adéquate de les traiter de manière sélective et critique.

On peut dire que l'école, qui a perdu la primauté de la transmission de la connaissance, devrait acquérir une *nouvelle centralité* : celle d'être le lieu qui aide à sélectionner, discerner, penser de façon critique. Mais ce n'est pas tout. Elle devrait pouvoir orienter cette compétence essentielle vers les valeurs éthiques et la responsabilité sociale en vue d'une écologie intégrale. Alors que nous assistons à une disproportion de plus en plus prononcée entre les

connaissances techniques et la sagesse nécessaire pour les utiliser, il serait important que l'école favorise le développement de la capacité de connaître, discerner, penser de manière critique, agir de manière responsable.

Dans le processus éducatif, il est essentiel d'amener les élèves à connaître les problèmes présents dans la réalité et à savoir comment intervenir, en offrant une contribution significative au bien commun. La capacité de faire quelque chose pour les autres et pour l'environnement permet aux étudiants non seulement de grandir dans la conscience éthique et la responsabilité sociale, mais aussi de devenir encore plus compétents grâce à l'expérience acquise. De cette façon, nous voyons se matérialiser une invitation que le Saint-Père répète souvent lorsqu'il parle de l'éducation comme d'une capacité à harmoniser *l'esprit* (la connaissance), le *cœur* (la sensibilité) et les *mains* (l'action) dans un processus qui sait donner la juste valeur aux temps pédagogiques. En effet, la pédagogie de l'écologie intégrale s'adresse à l'esprit, au cœur et aux mains de la personne en adoptant une *conception personnaliste du développement intégral* (visant à promouvoir chaque être humain et tout l'être humain)³⁰ et l'opposant à une interprétation économique qui, en alimentant le modèle de la croissance illimitée, confond croissance et bien-être,

³⁰ Cf. S. PAUL VI, Lett. enc. *Populorum progressio* (26 mars 1967), n. 14.

sans poser le problème de l'exclusion sociale et du déracinement identitaire.

Textes de référence essentiels

S. PAUL VI, *Discours aux participants au 9^{ème} Congrès National de l'Association Italienne des Maîtres Catholiques*, 4 novembre 1968.

FRANÇOIS, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), nn. 202-215.

CONGREGATION POUR L'EDUCATION CATHOLIQUE, *Éduquer à l'Humanisme Solidaire. Construire une « civilisation de l'amour » 50 ans après Populorum progressio* (16 avril 2017).

FRANÇOIS, *Discours à l'Association Italienne Maîtres Catholiques* (5 janvier 2018).

Bonnes pratiques

Une approche pédagogique très efficace pour la formation à l'exercice conscient de la pensée critique et de la citoyenneté active est le *Service-Learning* (Apprentissage-Service), qui peut intéresser tout ordre et niveau scolaire. À l'*école maternelle*, le modèle appelé "Six pour un" (six étapes pour un projet) peut être utilisé, avec les étapes suivantes : observer ; réfléchir ensemble ; choisir un projet partagé ; agir ; documenter et réfléchir sur l'expérience ; célébrer la conclusion avec un moment de fête. À l'*école primaire*, les étapes d'un projet de *Service-Learning* sont plus articulées : 1) analyse de la situation et identification du problème/besoin sur lequel on

souhaite intervenir afin d'offrir une contribution à la communauté ; 2) recherche d'autres sujets avec lesquels on peut collaborer pour la réalisation du projet (associations, paroisses, collectivités locales, ONG ...) ; 3) planification des moments d'approfondissement et des activités de service à la communauté ; 4) mise en œuvre ; réflexion sur les résultats obtenus et sur le sens de l'expérience vécue ; 5) diffusion des résultats obtenus via les réseaux sociaux, publications, affiches ... ; 6) moment *festif* de clôture, auquel participe toute la communauté.

Une autre approche intéressante est celle adoptée dans de nombreux Diocèses irlandais, où, avec le soutien de *Trócaire*, les thèmes de *Laudato si'* et de l'écologie intégrale sont introduits dans les domaines éducatifs destinés aux écoles maternelle et primaire à travers le programme *Grow in Love*. Celui-ci adopte une approche intégrale dans la participation active à la sauvegarde de notre maison commune, en facilitant les liens "maison-école-paroisse".³¹

D'un autre côté, la question de la "sauvegarde de la maison commune" est de plus en plus centrale dans les domaines éducatifs des écoles maternelles et primaires ; par exemple, dans le Diocèse de Graz-Seckau, en Autriche, la devise "prendre ses responsabilités vis-à-vis de la création" a été choisie comme l'un des quatre principes directeurs des écoles élémentaires.

³¹ Cf. <https://www.growinlove.ie/en>.

Quelques pistes d'action

École maternelle

1. Promouvoir la curiosité naturelle des enfants à travers l'observation et l'exploration des environnements naturels et urbanisés, en soutenant leurs découvertes et en les aidant à saisir les caractéristiques de la réalité dans laquelle ils vivent. Les laisser s'exprimer à travers le dessin, la peinture, la musique, la danse. Les aider, à travers cet accompagnement stimulant, à apprécier la beauté et à comprendre comment tout ceci nous a été donné par Dieu, mais qu'il l'a confié à notre responsabilité.

2. Confier aux enfants la responsabilité de prendre soin de leur environnement, à partir de la salle de classe, et les impliquer dans des initiatives qui produisent des améliorations, y compris esthétiques. Impliquer les parents dans de tels projets.

3. Réaliser des projets de *Service-Learning*, en rapport aux thèmes environnementaux et sociaux adaptés à l'âge des enfants (le potager scolaire, le recyclage des déchets, l'alimentation ...).

4. Promouvoir, avec les parents, des visites guidées de parcs, de jardins botaniques, de fermes pédagogiques, d'environnements connus pour leur beauté. Aider à vivre des expériences intenses au contact de la nature. Réaliser des tableaux d'affichage, des modèles inspirés de l'expérience vécue et du respect de l'environnement.

1. Réaliser des programmes d'éducation alimentaire, en évitant les contextes théoriques ou précepteurs, en favorisant l'enseignement actif et la recherche, en prenant soin de faire réfléchir sur son propre style alimentaire, en favorisant une gestion correcte, consciente et responsable de sa propre alimentation.

2. Élargir l'horizon des connaissances à d'autres réalités, différentes de la sienne, qui voient un nombre impressionnant de personnes sans alimentation correcte et même souffrant de la faim. S'attaquer aux facteurs qui entravent le développement intégral et qui conduisent à la marginalisation, comme la pauvreté, les inégalités, l'analphabétisme, l'exploitation, le travail des enfants, la condition féminine...

3. Promouvoir des projets de recherche sur les conditions du milieu de vie, naturel et social, pour analyser leur qualité et identifier les problèmes ; encourager les activités qui les éduquent à prendre soin de cet environnement ; enseigner les technologies les plus modernes et les meilleures pratiques dans le domaine du recyclage et du tri des déchets ménagers.

4. Développer la compréhension de base que les problèmes environnementaux sont liés aux besoins humains (pauvreté, etc.) ; par conséquent, l'enseignement devrait également aborder ces aspects environnementaux lorsqu'on fait face à la pauvreté, etc.

5. Encourager les expériences de contact direct avec la nature, en favorisant la découverte de la beauté et de l'équilibre, en utilisant tous les langages qui contribuent à l'objectif : peinture, musique, danse, jeu, photographie, sport. Organiser des voyages éducatifs et encourager la réflexion sur ces expériences, en initiant les petits à l'idée que les ressources naturelles sont un don de Dieu, mais qu'elles ne sont pas infinies.

6. Promouvoir des changements de comportement au profit de la santé humaine et de l'environnement ; mener des campagnes de sensibilisation auprès des autres élèves, des parents, de la communauté locale, pour encourager une consommation meilleure et plus sobre de nourriture et l'engagement à en éviter le gaspillage.

7. Mettre en œuvre des programmes de collaboration, même à distance, entre les écoles, en partageant des projets et en utilisant les ressources offertes par les technologies de la communication.



5.

ÉCOLE SECONDAIRE

*« L'éducation à la responsabilité environnementale
peut encourager divers comportements qui ont
une incidence directe et importante sur la préservation
de l'environnement »*
(LS, n. 211)

Introduction et contextualisation

Sans une éducation à la pensée éthique et à une prise de responsabilité personnelle, éduquer uniquement à la pensée critique ne suffit pas. La société dans laquelle nous vivons a séparé l'éthique de l'environnement naturel : il est nécessaire de changer de perspective et d'étendre la responsabilité éthique à tous les domaines de la vie, pour promouvoir des comportements guidés par l'intention de créer les conditions nécessaires pour préserver, réparer et/ou promouvoir la vie vers sa pleine réalisation.

Éduquer à connaître, à penser de façon critique, à agir de manière responsable est la condition pour aider les élèves à se forger une vision unitaire et à se placer dans les espaces et les temps de l'histoire et de la géographie, mais aussi de la nature et du cosmos. Les formations, scientifique et humaniste, contribuent ensemble à la formation d'une personne consciente de sa propre identité, de son histoire, de sa position locale et planétaire, des multiples interdépendances

qui relie les espaces, les temps, la société, les environnements, et qui soit capable de prendre ses responsabilités. De cette façon, l'expérience scolaire et les besoins existentiels se mettent en place, *l'école devient un lieu de vie et d'ouverture sur le monde extérieur*, l'apprentissage requis acquiert un sens et devient significatif pour la personne.

Textes de référence essentiels

S. JEAN-PAUL II, *Lett. enc. Sollicitudo rei socialis* (30 décembre 1987), n. 34.

S. JEAN-PAUL II, *Lett. enc. Centesimus annus* (1^{er} septembre 1991), nn. 38-39.

BENOIT XVI, *Lett. enc. Caritas in veritate* (7 juillet 2009), nn. 32, 48-51.

BENOIT XVI, *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 2012 – Éduquer les jeunes à la justice et à la paix* (1^{er} janvier 2012).

FRANÇOIS, *Lett. enc. Laudato si'* (24 mai 2015), nn. 202-215.

FRANÇOIS, *Discours aux participants au Congrès Mondial promu par la Congrégation pour l'Éducation Catholique*, 21 novembre 2015.

FRANÇOIS, *Exhort. ap. Christus vivit* (25 mars 2019), n. 222.

Bonnes pratiques

Dans la perspective du *Service-Learning*, plusieurs activités éducatives et de formation peuvent être menées. Par exemple, le projet *Yo puedo* s'en inspire : il s'agit d'un modèle pédagogique divisé en

quatre phases (*Sentir - Imaginer - Agir - Partager*), qui amène les élèves à comprendre les situations avec empathie, à imaginer, à mettre en œuvre et à partager des solutions. Ce modèle se prête également à être appliqué à des projets de formation à la “citoyenneté écologique”, en impliquant toutes les dimensions et tous les langages de la personne humaine : le langage du cœur (*Sentir*), le langage de la tête (*Imaginer*), le langage des mains (*Agir*) et le langage du partage.

Il convient également de noter les initiatives de partenariat entre les organismes éducatifs catholiques et publics ; par exemple, en Roumanie, le Lycée grec catholique de l'Éparchie de Cluj-Gherla est partenaire de certains projets nationaux sur le climat, le recyclage et d'autres activités liées à l'écologie intégrale, tandis que le Lycée grec catholique “Saint Basile le Grand” dans l'Archéparchie d'Alba Iulia et Făgăraș et le Collège catholique romain “Saint Joseph” à Bucarest encouragent les projets et les activités de sensibilisation pour la protection de la maison commune qui impliquent les étudiants, y compris la collecte des déchets et le reboisement.

Il faut signaler également des initiatives telles que celles de l'Archidiocèse de Belo Horizonte, où en 2019 le projet *Desconstruindo muros, construindo pontes* a été lancé, projet qui implique des élèves des écoles primaire et secondaire afin de les aider dans la réflexion individuelle et collective sur la réalité humaine dans les temps modernes.

D'autres initiatives intéressantes sont celles menées dans divers Diocèses à travers lesquelles il a été

décidé de charger certains prêtres d'étudier l'Encyclique et d'organiser des réunions dans les écoles et les paroisses afin d'en promouvoir le contenu et d'identifier des actions pertinentes pour sa mise en œuvre sur le terrain. Un exemple est celui du Diocèse de Banjul, en Gambie, où, à la suite de ces réunions, des groupes d'élèves ont été formés pour diffuser les thèmes de l'Encyclique dans leurs communautés respectives.

Quelques pistes d'action

1. Promouvoir un enseignement pluridisciplinaire sur l'écologie intégrale, basé sur des données scientifiques sur les changements de notre environnement constamment mises à jour. Apprendre à affronter les problèmes de durabilité environnementale grâce à la sobriété, à la consommation responsable et à l'utilisation des énergies renouvelables. Souligner la nécessité de recourir à l'économie circulaire de la nature, qui ne produit pas de déchets, pour faire face aux problèmes de durabilité environnementale et ainsi favoriser une relation harmonieuse entre l'homme et la nature.

2. Enseigner qu'une approche écologique raisonnée implique toujours la prise en compte des aspects sociaux, culturels, éthiques et juridiques. Par exemple, améliorer la compréhension des liens entre les problèmes environnementaux et les problèmes sociaux tels que la pauvreté en utilisant des cas pratiques des pays en voie de développement (par exemple, la réduction des récoltes en raison de

la sécheresse), mais aussi des pays développés (par exemple l'augmentation du niveau de la mer provoquant des migrations forcées, etc.).

3. Éduquer les élèves et leurs familles aux problèmes de durabilité sociale et environnementale, en planifiant des activités et des événements afin de susciter plus d'intérêt et de sensibilisation.

4. Instruire et responsabiliser les jeunes à devenir des leaders de la dignité humaine, de la miséricorde, de la réconciliation, de la non-violence, de la paix et du développement durable. Dans le domaine scientifique existent d'excellents exemples de propositions éducatives menées par des jeunes, qui mettent en évidence leur potentiel en tant qu'agents du changement. Ces initiatives devraient être mises en œuvre dans toutes les écoles catholiques, y compris celles situées dans les pays à faible revenu. Il serait utile de créer des plateformes Internet pour connecter les élèves, afin qu'ils partagent leurs expériences concernant les projets liés à la durabilité.

5. Promouvoir des pistes de réflexion sur les racines éthiques et spirituelles des problèmes environnementaux, à partir de *Laudato si'*, avec des niveaux d'approfondissement progressifs au sein du lycée, impliquant toutes les composantes de la communauté éducative.

6. Établir des relations de collaboration et des réseaux avec des associations catholiques spécialisées afin de soutenir le développement, la mise en œuvre et l'évaluation d'initiatives éducatives pour la défense de la dignité humaine et en faveur de l'écologie intégrale.



6.

UNIVERSITÉ

« L'éducation environnementale a progressivement élargi le champ de ses objectifs. Si au commencement elle était très axée sur l'information scientifique ainsi que sur la sensibilisation et la prévention de risques environnementaux, à présent cette éducation tend à inclure une critique des « mythes » de la modernité (individualisme, progrès indéfini, concurrence, consumérisme, marché sans règles), fondés sur la raison instrumentale ; elle tend également à s'étendre aux différents niveaux de l'équilibre écologique »
(LS, n. 210)

Introduction et contextualisation

Les universités, lieu de formation des jeunes générations et siège principal de la recherche scientifique pour le développement de la connaissance et de la société, sont appelées à « un nouveau dialogue sur la façon dont nous construisons l'avenir de la planète » (LS, n. 14). C'est pourquoi une éducation à l'écologie intégrale est fondamentale (LS, nn. 62, 124, 137), afin de s'orienter vers une politique et une économie de développement véritablement durables pour la qualité de la vie, en faveur de tous les peuples de la terre, et surtout des plus pauvres.

Par nature et par mission, l'université embrasse l'univers de la connaissance dans sa signification hu-

maine et divine. Le but ultime doit être la promotion de chaque être humain et de la maison commune. Cela peut se concrétiser en apprenant à voir sa propre préparation comme signe d'une plus grande responsabilité face aux problèmes d'aujourd'hui, face aux besoins des plus pauvres, face à la protection de l'environnement (cf. LS, nn. 201, 210).

Un défi crucial (cf. LS, nn. 162, 209) est donc celui qui concerne les institutions universitaires, notamment catholiques, appelées à identifier les limites et les inégalités dans la gestion des ressources naturelles, et à identifier et proposer de nouveaux modèles de développement. Il est essentiel d'intégrer les dimensions écologique, sociale, environnementale, politique, économique, éducative dans les différentes formations et dans le cadre des cursus des différentes disciplines. Au-delà de l'enseignement (*première mission*) et de la recherche (*deuxième mission*), l'université se caractérise - également et principalement - par la contribution qu'elle peut apporter à l'amélioration sociale des communautés dans lesquelles elle opère. En se mettant au service de la société, les universités accomplissent leur *troisième mission*. Les universités sont, en effet, appelées à interagir activement avec la société civile et les entreprises locales pour la réalisation du bien commun.

Certaines expériences montrent comment l'écologie intégrale, précisément en raison de son attention dynamique aux connexions, représente l'axe principal autour duquel organiser les activités scientifiques et l'enseignement supérieur. En particulier,

en milieu universitaire, la sensibilité écologique sous toutes ses formes est à la base d'un dialogue interdisciplinaire (LS nn. 81, 199), représentant une opportunité d'innovation et de nouvelles compétences professionnelles.

Dans le cadre de la troisième mission, la communauté universitaire collabore avec conviction à l'engagement de l'ensemble du corps social pour une éducation efficace et rappelle que « l'éducation environnementale devrait nous disposer à faire ce saut vers le Mystère, à partir duquel une éthique écologique acquiert son sens le plus profond » ; en même temps, elle propose « des éducateurs capables de repenser les itinéraires pédagogiques d'une éthique écologique, de manière à faire grandir effectivement dans la solidarité, dans la responsabilité et dans la protection fondée sur la compassion » (LS, n. 210).

Textes de référence essentiels

S. JEAN-PAUL II, Const. ap. *Ex corde Ecclesiae* (15 août 1990).

BENOIT XVI, *Allocution préparée pour la rencontre avec l'Université de Rome « La Sapienza »*, prévue le 17 janvier 2008.

FRANÇOIS, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), nn. 14, 62, 81, 124, 137, 199, 201-215.

FRANÇOIS, *Discours à la rencontre avec le monde de l'école et de l'université*, Université pontificale catholique de l'Équateur, Quito (7 juillet 2015).

FRANÇOIS, *Discours à la communauté de l'Université Catholique portugaise* (26 octobre 2017).

FRANÇOIS, Const. ap. *Veritatis gaudium* (8 décembre 2017), Proemio.

FRANÇOIS, Exhort. ap. *Christus vivit* (25 mars 2019), n. 222.

Bonnes pratiques

Dans de nombreuses universités catholiques, des *projets Laudato si'* ont été activés « pour donner une base concrète au parcours éthique et spirituel [et] pour prendre en considération les meilleurs résultats de la recherche scientifique disponible aujourd'hui » (LS, n. 15). À la lumière de cette invitation, les universités ont la responsabilité de développer, avec sagesse et créativité, des recherches pour atténuer l'impact anthropique sur l'environnement, de nouveaux modèles de développement durable et de modes de vie solidaires. Le transfert de possibilités et d'outils opérationnels, à cette fin, demande un choix anthropologique clair, la maturation de valeurs telles que le dialogue, l'honnêteté et la transparence dans les décisions sur l'état de la planète et sur les droits des peuples d'aujourd'hui et de demain.

C'est dans ce contexte qu'est né le TROFIC (*Transdisciplinary Research on Food Issue Center*), fruit d'un réseau universitaire international- dans le sillage du *Food and Human Dignity Network* promu par la FIUC (Fédération Internationale des Universités Catholiques)- basé à l'Université catholique du

Sacré-Cœur de Milan.³² Ce centre promeut et réalise, conformément à la conception chrétienne de l'être humain et de la vie, des activités scientifiques interdisciplinaires sur les questions liées aux thèmes de la durabilité environnementale, de l'alimentation et de l'accès à la nourriture.

Au niveau universitaire, il convient également de mentionner des initiatives telles que celle de l'Université catholique de Ružomberok, en Slovaquie, qui est en train d'intégrer les thèmes de l'écologie intégrale dans ses programmes d'études, ou bien celle menée par la *Pontificia Universidade Católica de Minas Gerais*, à Belo Horizonte, qui a placé la durabilité comme thème stratégique pour la période 2017-2021 dans son *Plano de Desenvolvimento Institucional* : ce dernier prévoit en effet des actions concrètes de durabilité dans les domaines académique, administratif et opérationnel.

Les universités pontificales et les universités de Rome ont créé le "Diplôme conjoint en écologie intégrale" en 2017, précisément pour diffuser la vision et la mission de *Laudato si'*.

Quelques pistes d'action

1. Former les générations futures et les jeunes étudiants à penser à un monde uni, à un projet partagé, intégrant le thème de la protection de la maison commune et de la durabilité également dans les cur-

³² Cf. <https://centridiateneo.unicatt.it/trofic-home>.

sus universitaires non strictement liés aux questions environnementales.

2. Enseigner à voir sa propre préparation comme un signe d'une plus grande responsabilité face aux problèmes d'aujourd'hui, aux besoins des plus pauvres, à la protection de l'environnement. Encourager les étudiants à s'engager dans des professions qui facilitent les changements environnementaux positifs et la transformation collective nécessaire pour atteindre les objectifs contenus dans *Laudato si'*, en prenant comme modèle les meilleures pratiques de développement durable au niveau international.

3. Promouvoir la créativité des étudiants en leur proposant des stimuli et des visions alternatives aux modèles dominants inspirés du paradigme technocratique, notamment dans les disciplines les plus exposées au risque de le prendre comme seule référence.

4. Responsabiliser les étudiants en les impliquant dans des activités de *Service Learning* pour diffuser les bonnes pratiques sur la durabilité dans diverses activités humaines telles que la production et l'accès à la nourriture, la gestion de l'eau, la réduction des déchets, les énergies renouvelables, l'innovation technologique.

5. Développer une recherche interdisciplinaire sur la durabilité qui prenne en compte tant ses trois dimensions (écologique, sociale et économique), que le respect de la nature, de l'humanité et de notre maison commune.

6. Étudier la théologie de la création, dans la relation entre l'homme et le monde. Mettre en œuvre des cours fonctionnels de théologie de la création pour développer la notion de "péché contre la création" et comprendre le fondement de la relation harmonieuse entre l'être humain et la création.

7. Créer des instituts, au sein de chaque université, qui rassemblent les recherches interdisciplinaires sur l'écologie intégrale, l'environnement et la santé de la planète.

8. Lancer des groupes de réflexion et de coordination pour la durabilité et l'écologie intégrale, inter-facultés et/ou inter-départements au sein de chaque Université. Ces groupes, composés de représentants des étudiants, de l'administration, de la direction et des enseignants, auraient la tâche d'améliorer l'Université (durabilité des achats et des procédures, durabilité des événements et des accords avec des organismes externes, innovations sur les campus, orientation des stages, de la liturgie et de la formation professionnelle d'une manière plus conforme à l'écologie intégrale, ...).

9. Activer et développer des réseaux internationaux de recherche dans lesquels des chercheurs de différentes compétences scientifiques et de différentes régions de la planète puissent se rencontrer et dialoguer pour analyser de manière intégrale le scénario socio-culturel actuel.



7.

ÉDUCATION PERMANENTE

« Accomplir le devoir de sauvegarder la création par de petites actions quotidiennes est très noble, et il est merveilleux que l'éducation soit capable de les susciter jusqu'à en faire un style de vie »
(LS, n. 211)

Introduction et contextualisation

L'éducation est un processus permanent qui va au-delà des activités spécifiquement menées dans les écoles et les établissements de formation, impliquant de plus en plus de sujets d'âge adulte ou d'individus en dehors des lieux dits formels. C'est une nécessité de la personne tout au long de son existence et qui touche les différentes sphères de la vie : professionnelle, privée, familiale, sociale, etc.

En particulier, l'éducation à l'écologie intégrale nécessite un engagement fort à promouvoir des modes de vie basés sur cette dernière ; un engagement auquel l'Église catholique peut également apporter une contribution spécifique, d'une part en rappelant la nécessité éthique incontournable d'adopter des attitudes concrètes de prise en charge et de sauvegarde intégrale de la création et, d'autre part, en contribuant à promouvoir l'éducation à une *culture de protection* (cf. LS, n. 231), capable de contraster la logique du jetable et la « culture du déchet »

(LS, n. 16). La mise en œuvre de cet engagement signifie favoriser cette conversion écologique visant à un changement profond et durable des « modes de vie, modèles de production et de consommation, structures de pouvoir consolidées qui régissent les sociétés d'aujourd'hui » (LS, n. 5). « Avant tout, c'est l'humanité qui a besoin de changer » et mûrir « la conscience d'une origine commune, d'une appartenance mutuelle et d'un avenir partagé par tous » (LS, n. 202). Il est évident que « la conversion écologique requise pour créer un dynamisme de changement durable est aussi une conversion communautaire » (LS, n. 219) qui voit dans la « relation saine avec la création » une « dimension de la conversion intégrale de la personne » (LS, n. 218).

La mise en œuvre de cette conversion écologique communautaire nécessite un engagement éducatif partagé et coordonné entre les différents acteurs sociaux, visant à « créer une *citoyenneté écologique* » (LS, 211), c'est-à-dire à promouvoir et à diffuser, notamment auprès des jeunes générations, un nouveau modèle de relations entre les individus, la société et l'environnement, caractérisé par le dépassement de l'individualisme, l'acceptation d'une logique et de modes de vie fondés sur la solidarité, la responsabilité et l'attention. À l'horizon de cet engagement éducatif partagé, la communauté chrétienne est appelée à apporter sa contribution particulière, surtout parce que la vocation à être gardiens de la création comme œuvre de Dieu ne constitue pas

quelque chose d'optionnel, ni même un aspect secondaire de l'expérience chrétienne.

Textes de référence essentiels

S. JEAN XXIII, Lett. enc. *Mater et magistra* (15 mai 1961), nn. 210-211.

CONCILE VATICAN II, Décr. *Apostolicam actuositatem* (18 novembre 1965), n. 29.

CONCILE VATICAN II, Const. past. *Gaudium et spes* (7 décembre 1965), n. 62.

S. JEAN-PAUL II, Lett. enc. *Laborem exercens* (14 septembre 1981), n. 18.

BENOIT XVI, *Rencontre avec les prêtres et le clergé de Rome* (14 février 2013).

FRANÇOIS, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), nn. 171, 182, 183.

FRANÇOIS, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), nn. 59, 107, 164, 202-215, 219.

Bonnes pratiques

L'horizon de l'apprentissage permanent est large et comprend de nombreuses activités. À titre d'exemple, on peut mentionner ici deux projets qui ont réussi dans des contextes très différents. Premièrement, la création de *jardins partagés*, afin de promouvoir et de soutenir l'éducation agricole et le contact avec la nature, ainsi que de mener des actions visant le bien-être social.

Une autre initiative valable d'un point de vue intergénérationnel est celle des *grands-parents de communauté*, dans laquelle des bénévoles âgés aident les enfants de familles monoparentales ou se trouvant dans des contextes de difficulté socio-économique. Le réseau de soutien des grands-parents accompagne les enfants et les personnes fragilisées, individuellement ou en groupe, à travers des actions d'accompagnement scolaire et des activités récréatives. De cette façon, les grands-parents ne perdent pas leurs compétences et, indirectement, restent actifs grâce à un dialogue constructif avec les enfants.

De nombreuses Conférences Épiscopales tentent de donner corps, également de manière institutionnelle et opérationnelle, au message de *Laudato si'*. Par exemple, le 27 septembre 2018, la Conférence Épiscopale Allemande a traduit ce message en un document contenant dix recommandations d'action au niveau diocésain, allant de la promotion de la sensibilisation et de la responsabilisation, aux activités de gestion durable des activités et des biens de l'Église.³³

À son tour, le Conseil Permanent de la Conférence Épiscopale du Brésil, le 29 juin 2019, a créé une Commission Épiscopale pour l'Écologie intégrale et l'Extraction Minière, qui vise à mettre en œuvre et à coordonner les diverses initiatives ecclésiales dans le domaine de l'écologie intégrale, en collaborant éga-

³³ Cf. https://www.dbk-shop.de/media/files_public/jitvyqqly/DBK_5301001.pdf.

lement avec les instances gouvernementales, judiciaires et législatives, avec le monde des affaires et la société civile, sans perdre de vue les racines éthiques et spirituelles des problèmes environnementaux.

Il existe également de nombreuses Conférences Épiscopales qui ont mis en place leurs propres instances spécifiques de réflexion sur l'écologie intégrale ; par exemple, début 2000, la Conférence Épiscopale Italienne a créé le Groupe de travail sur la Sauvegarde de la création au sein de l'Office National pour les problèmes sociaux et le travail, dans le but de favoriser diverses perspectives et de promouvoir une Journée d'étude annuelle. Au sein de la Conférence Épiscopale Espagnole également, afin de diffuser *Laudato si'* à travers diverses activités, un Groupe de travail sur l'écologie intégrale a été mis en place auprès de la Commission Épiscopale de la Pastorale Sociale, qui voit également la participation de la Cáritas, de Justizia y Paz, de Manos Unidas, de la Conferencia Española de Religiosos et du REDES (organe de coordination des ONG catholiques pour le développement). Toujours en Espagne, des Commissions diocésaines sur l'écologie intégrale sont en cours de création.

Au niveau local, il convient également de mentionner d'autres initiatives, comme celle du Diocèse d'Uvira, en République Démocratique du Congo, qui a créé en 2016 un Centre Diocésain pour la protection de l'environnement, dans le but de restaurer les écosystèmes détruits, de lutter contre les environnements insalubres, de promouvoir l'éducation

environnementale des jeunes et de promouvoir l'utilisation des énergies alternatives. L'Archidiocèse d'Ottawa, au Canada, a établi depuis 2006 un *Creation Care Ministry* auprès du Bureau de la Justice Sociale, dans le but de mener des activités de sensibilisation et de mise en œuvre de *Laudato si'*.³⁴ Au Portugal, l'association "Cuidar da Casa Comun" a été créée en novembre 2017, en liaison avec l'Église Catholique locale, dans le but de diffuser *Laudato si'* à travers diverses activités.³⁵ En 2005, les diocèses flamands ont créé *Ecokerk*,³⁶ une organisation dédiée au développement de la vision chrétienne de l'écologie et à sa mise en œuvre.

En novembre 2015, l'Archidiocèse d'Atlanta a publié un intéressant *Laudato Si' Action Plan* qui propose une application détaillée de l'Encyclique.³⁷

Il convient également de mentionner l'initiative *Église verte*,³⁸ proposée par la Conférence des Evêques de France en collaboration avec l'Assemblée des Evêques orthodoxes de France, la Fédération protestante de France, le Conseil des Églises chrétiennes de France et avec la collaboration du *Secours Catholique Caritas France*, du CCFD – *Terre Solidaire* et du

³⁴ Cf. <https://catholicottawa.ca/care-for-creation-of-god>.

³⁵ Cf. <https://casacomum.pt>.

³⁶ Cf. <https://netrv.be/ecokerk>. Cf. https://2nix922u0v5c1unycf149lry-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/2019/11/laudato_si_actionplan.pdf.

³⁷ Cf. https://2nix922u0v5c1unycf149lry-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/2019/11/laudato_si_actionplan.pdf.

³⁸ Cf. www.egliseverte.org.

CERAS (*Centre de recherche et d'action sociale de la Compagnie de Jésus*). Elle a été lancée en septembre 2017 pour stimuler les progrès des communautés chrétiennes dans leurs efforts vers une conversion écologique à travers un éco-diagnostic de leurs activités, avec quelques suggestions méthodologiques dans cinq domaines : célébration et catéchèse, constructions, terrains, modes de vie, engagement local et mondial. Certains diocèses de Belgique, du Canada, du Portugal et d'Espagne ont également lancé une activité similaire. La possibilité d'appliquer une initiative similaire à d'autres domaines tels que les écoles catholiques, les monastères et les entreprises est également à l'étude.

Le *Global Catholic Climate Movement* (GCCM) est un modèle intéressant, un réseau de plus de 900 institutions catholiques et de milliers de dirigeants de communautés locales, qui fournit des programmes et des ressources aux membres pour qu'ils vivent une conversion écologique et reçoivent de l'aide pour prendre soin de la création. Un groupe de 20 entités catholiques, dont l'Archidiocèse de Manille, le *Jesuit European Social Centre* et l'Action Catholique Argentine, a lancé le réseau en janvier 2015, en s'inspirant de la nouvelle de l'encyclique imminente ; plusieurs programmes offerts sont liés à la spiritualité écologique, tels que les *Retraites Laudato si'* et les *Cercles Laudato si'*, tandis que d'autres programmes

sont liés à la durabilité et à la sensibilisation.³⁹ Il faut mentionner en particulier le projet *Animateurs Laudato si'* du GCCM : il s'agit d'un programme de formation en ligne qui a déjà formé et certifié plus de 2000 dirigeants locaux dans plus de 100 pays, en les formant à l'animation dans leurs diocèses, paroisses ou communautés pour approfondir l'encyclique et la transformer en action. Le programme leur demande d'organiser un événement dans leur communauté pendant la Journée de la Terre ou le Temps de la Création, et fournit un soutien continu et un partage en ligne entre les *Animateurs Laudato si'* du monde entier. Certains diocèses, comme celui de Rome, ont collaboré avec le GCCM pour organiser des cours de formation sur le modèle formatif des *Animateurs Laudato si'*.

En 2018, le Conseil de Direction de l'Union Internationale des Supérieurs Généraux (UISG) a lancé la campagne *Sowing Hope for the Planet*, visant à proposer à toutes les Congrégations religieuses, de même qu'à leurs partenaires, collaborateurs et réseaux, diverses suggestions et ressources sur la façon d'intégrer *Laudato si'* dans leur vie et leur ministère.⁴⁰

Quelques pistes d'action

1. Diffuser le principe selon lequel la croissance humaine ne se déroule pas en termes linéaires,

³⁹ Cf. <https://catholicclimatemovement.global>.

⁴⁰ Cf. <https://www.sowinghopefortheplanet.org>.

comme une simple évolution biopsychique qui évolue à partir de formes élémentaires, mais qui s'enrichit de plus en plus jusqu'à un certain âge et décline avec la perte progressive de fonctions vers le crépuscule de la vie terrestre. Les âges de la vie sont tous marqués par un processus permanent d'acquisition et de perte, de crises et de nouvelles adaptations, d'événements critiques et de développement d'une capacité inédite à contrôler les événements.

2. Promouvoir l'activation de structures et de méthodes pour aider les individus et les communautés dans la continuité de leur formation tout au long de leur vie et leur donner les outils, également à travers des formes d'auto-apprentissage, afin qu'ils puissent être sujets et interprètes de leur développement.

3. Privilégier les approches éducatives et de formation à l'écologie intégrale qui enrichissent les destinataires, en les motivant à exprimer, partager et comparer leurs expériences et compétences personnelles. Faire ressortir et renforcer la conscience que chacun - dans n'importe quelle condition - est une ressource pour les autres et que, de chaque expérience et situation, il est possible d'apprendre et de tirer des leçons pour s'améliorer.

4. Valoriser la famille comme lieu privilégié d'éducation permanente à l'écologie intégrale, pour tous ses membres et générations ; la soutenir dans le processus de croissance en tant que cellule fondamentale de la société.

5. Soutenir les échanges et les collaborations intergénérationnelles : les enfants, les jeunes, les adultes et les personnes âgées sont des opportunités d'enrichissement les uns pour les autres. Donner de l'espace aux méthodes d'apprentissage collaboratif entre différents âges, en soutenant également des approches innovantes.

6. Contre la culture de l'efficacité et du jetable, en référence à toutes les formes de fragilité : malades, personnes âgées, personnes en difficulté et inconfort, personnes handicapées représentent en réalité une richesse sociale très importante dans la perspective de l'écologie intégrale, une occasion de confrontation quotidienne avec les valeurs du non éphémère. Surmonter la logique de la simple assistance, de l'indifférence, de l'abandon et créer des initiatives pour faire prendre conscience de la dignité de chacun.

8.

ÉDUCATION INFORMELLE ET CULTURE DE LA RENCONTRE

*« Par ailleurs, des éducateurs sont capables de repenser les itinéraires pédagogiques d'une éthique écologique, de manière à faire grandir effectivement dans la solidarité, dans la responsabilité et dans la protection fondée sur la compassion »
(LS, n. 210)*

Introduction et contextualisation

Sur le plan éducatif, inspirer les politiques de formation au principe de *l'éthique de la protection* signifie inverser radicalement le modèle techniciste prévalant, celui qui fait coïncider la formation avec l'éducation et qui réduit le processus éducatif à l'acquisition de connaissances conceptuelles et procédurales, comme s'il suffisait de ne posséder que des compétences scientifiques pour agir correctement. Une formation à l'éthique de la protection implique d'organiser des environnements d'apprentissage dans lesquels la pratique de la protection s'acquiert avec l'expérience, par la prise de responsabilité et l'engagement personnel.

La tâche de faire grandir dans la solidarité, la responsabilité et la protection est un devoir de toute la communauté éducative : "Pour éduquer un enfant, on a besoin d'un village tout entier", selon

un proverbe africain. La *communauté éducative* est comprise comme un réseau vital de relations, lieu de rencontre où chacun se sent coresponsable de donner sa contribution en cadeau aux autres. Une véritable expérience éducative doit être intégrale et ne peut pas considérer un seul domaine séparé des autres : famille, école, paroisse, club de sport, groupe de jeunes, centre culturel, etc., ils ont besoin les uns des autres. Une ville considérée comme une communauté éducative est une ville où les agences travaillent ensemble, signent le “pacte éducatif”, s’entraident, mettent les nouvelles générations au centre ; cette centralité est comprise comme une relation de confiance dans les capacités des enfants et des jeunes, considérés comme des sujets actifs et des protagonistes qui offrent leur don aux adultes. Sur la base des travaux synodaux de 2018, l’Exhortation apostolique *Christus vivit* indique également au n. 243 en quoi l’accompagnement des plus jeunes dans leur parcours de croissance est une tâche de l’ensemble de la communauté.

Pour l’équilibre de leur croissance, les enfants et les jeunes doivent vivre des expériences authentiques de rencontre avec eux-mêmes, avec les autres, avec tous les êtres créés, avec Dieu. Un bon moyen, s’il est bien accompagné, est *la rencontre avec ceux qui sont en situation de souffrance*. La douleur des autres aide à développer la charité et la tendresse, à découvrir nos propres fragilités et notre condition de fraternité. Une autre voie est *l’ouverture à la diversité et à la mondialité*, qui éduquent au sentiment d’ap-

partenance mutuelle, d'avoir une origine et un destin communs : nous respirons tous le même air, nous piétons tous la même terre, notre unique maison commune. Ces parcours invitent à faire mûrir une *culture de la rencontre* et une coexistence pacifique dans l'*écoute mutuelle*, comme réponse positive et créative à l'opposition stérile et à la violence inutile.

En outre, la relation entre un environnement sain et la beauté doit être soulignée dans les domaines et les activités d'éducation informelle. Apprendre à apprécier et à aimer la beauté permet de découvrir la valeur de toute chose, de chaque personne, de la création et de qui se trouve derrière, son Créateur.

Textes de référence essentiels

S. JEAN XXIII, *Discours aux athlètes participants aux Jeux de la 27^{ème} Olympiade à Rome* (24 août 1960).

S. PAUL VI, *Discours au 50^{ème} anniversaire de la fondation du scoutisme en Italie* (5 novembre 1966).

S. JEAN-PAUL II, *Discours aux guides et aux scouts d'Europe* (3 août 1994).

FRANÇOIS, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), nn. 220, 223.

FRANÇOIS, *Discours à l'occasion de la clôture du 4^{ème} Congrès Mondial Éducatif des Scholas Occurrentes* (5 février 2015).

FRANÇOIS, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), nn. 202-215, 229-231.

FRANÇOIS, *Message vidéo à l'occasion du Congrès Scholas Occurrentes à l'Université Hébraïque de Jérusalem* (2-5 juillet 2017).

DICASTERE POUR LES LAÏCS, LA FAMILLE ET LA VIE, *Donner le meilleur de soi-même. Document sur la vision chrétienne du sport et de la personne* (1^{er} juin 2018).

FRANÇOIS, Exhort. ap. *Christus vivit* (25 mars 2019), nn. 242-247.

Bonnes pratiques

Le scoutisme est une “école pour les jeunes” valable : il enseigne l'esprit d'équipe, va au-delà des classes sociales, favorise la *pédagogie de l'exemple* des personnes plus âgées qui ont plus d'expérience. Il favorise la vie au contact de la nature et son respect, la découverte, le jeu, le respect des règles et de la parole donnée. Il transmet des idéaux de service, de fraternité universelle et de paix ; il offre un équilibre sain entre la vie en plein air, l'activité manuelle, les jeux et les chants de groupe, la vie spirituelle, le service à la communauté et les situations de besoin.

Dans le sillage du programme *Scholas.Laudato* : la Fondation Pontificale *Scholas Occurrentes*, en collaboration avec le Mouvement Scout, forme de jeunes “Gardiens de la Maison Commune”, crée des ponts entre les organisations d'éducation non formelle, les écoles et d'autres entités qui font par-

tie de la plateforme *Scholas.social*.⁴¹ Les manuels d'activités et les *workshops* de formation favorisent la mise en œuvre d'actions concrètes pour réaliser des changements significatifs dans la communauté locale, alliant art, sport et nouvelles technologies au service de la *culture de la rencontre*. Les jeunes forment les enfants et ces derniers - à leur tour - offrent leurs connaissances aux enfants des écoles participantes. Les *workshops* développent une problématique spécifique concernant l'écologie intégrale, basée sur six étapes : observer/contempler, réfléchir, impliquer toute la communauté, agir, évaluer et célébrer. Chaque thème est accompagné d'activités artistiques, sportives, et partagées en ligne pour donner de la visibilité aux bonnes pratiques.

La Commission Justice, Paix et Migration de la Conférence Épiscopale d'Angola et de São Tomé a élaboré un Plan d'Action sur la Protection de l'Environnement 2017-2019 à la lumière de l'encyclique *Laudato si'*, duquel émergent : activités de divulgation de l'Encyclique à travers des programmes radio et des conférences/événements ; campagnes de sensibilisation et activités de réflexion et de collecte des déchets ; rédaction d'un *Manual de Educação Ambiental* ; initiatives en faveur d'un dialogue avec l'industrie minière ; activités d'éducation environnementale contre la tendance à la dévastation des forêts. Ces projets sont accompagnés de fêtes et

⁴¹ Cf. <https://www.scholasoccurrentes.org/it>.

d'activités de formation et culturelles visant à encourager les fidèles et les citoyens angolais à protéger la création.

La CAFOD (Caritas Royaume-Uni) a adopté un Plan stratégique décennal, appelé *Our Common Home*, qui adopte une approche écologique intégrale, avec une attention particulière à la culture de la rencontre et à la conversion écologique.⁴²

Le Diocèse de Salford a développé le *Laudato Si' Center project*, en stimulant des étapes, petites mais positives, pour promouvoir l'écologie intégrale également de la part des individus et des communautés.⁴³

En 2011, la Conférence Épiscopale Hongroise a créé une association pour la protection de la création, appelée *Naphimnusz*, visant à aider activement et à coordonner les communautés catholiques hongroises pour la protection de notre maison commune.⁴⁴

Il existe également un certain nombre d'initiatives d'éducation informelle des Congrégations religieuses de femmes. Parmi elles, on peut citer les Sœurs Tertiaires de Saint François, au Cameroun, qui ont organisé pour le Temps de la Création 2018 une série d'expériences éducatives et d'actions au sein de la communauté et des écoles locales, afin de sensibiliser et de promouvoir la prise de conscience

⁴² Cf. <https://cafod.org.uk/Campaign/Climate>.

⁴³ Cf. <https://www.dioceseofsalford.org.uk/the-laudo-to-si-centre>.

⁴⁴ Cf. <http://www.teremtesvedelem.hu>.

dans les différents quartiers, en favorisant la création d'ambassadeurs et de modèles pour les autres dans la plantation d'arbres, les soins, la protection, leur conservation et la sauvegarde de notre maison commune.⁴⁵ De leur côté, les Sœurs de St. Joseph (États-Unis), par le biais de diverses initiatives, travaillent à éduquer et à créer un réseau, afin d'offrir des opportunités pour une plus grande prise de conscience de l'importance de la durabilité ; par exemple, elles ont préparé un livret de 30 séances pour enseigner aux enfants comment prendre soin de la création, en collaborant avec des institutions et des *collèges* locaux.⁴⁶

Quelques pistes d'action

1. Promouvoir des expériences concrètes en contact avec l'environnement qui mettent "la tête, les mains et le cœur" en mouvement. Des expériences qui conduisent à une amélioration, certes faible, de l'environnement, accompagnée de moments de réflexion et de partage sur ce qui a été vécu et appris ensemble.

2. Placer les enfants et les jeunes au centre, non pas en favorisant l'égoïsme, mais en les considérant comme des sujets actifs, protagonistes du changement social et environnemental, à l'écoute

⁴⁵ Cf. <http://tssfcameroon.org>.

⁴⁶ Cf. www.ssjphila.org.

de leurs propositions et initiatives, en les accompagnant sur le parcours de la réalisation concrète.

3. Ne pas priver les nouvelles générations d'expériences qui conduisent à "s'approcher de la souffrance d'autrui". Cela permet de développer la charité et la tendresse, de découvrir la valeur de sa propre souffrance et le sens de la vie, de valoriser l'autre, d'en prendre soin, en évitant les attitudes de rejet typiques de la culture du déchet.

4. Promouvoir l'interaction la plus large avec la communauté sociale, culturelle, économique, politique, religieuse du territoire local, sans exclusions a priori, sachant que tout éduqué ou déséduqué, construit ou détruit, selon les valeurs qui sont portées. De cette manière, on contribue à reconstruire le "pacte éducatif" entre tous les acteurs de la société.

5. S'intéresser aux problèmes locaux, en les reliant aux problèmes mondiaux. Réfléchir à l'impact positif ou négatif de chaque comportement, en le rapportant également à l'échelle mondiale.

6. Faire attention à l'esthétique des environnements et au contact avec la nature. Il existe une relation intime entre l'harmonie et un environnement sain. Proposer des moments de contemplation de la nature et de la beauté, exprimer sa gratitude, remercier Dieu : cela fait partie de la conversion écologique intégrale.

7. Considérer la culture du respect de la création comme un outil de dialogue et, si possible, de convergence entre les courants culturels.

9.

CATÉCHÈSE

« Quand nous nous interrogeons sur le monde que nous voulons laisser, nous parlons surtout de son orientation générale, de son sens, de ses valeurs. Si cette question de fond n'est pas prise en compte, je ne crois pas que nos préoccupations écologiques puissent obtenir des effets significatifs »
(LS, n. 160)

Introduction et contextualisation

La catéchèse est un processus *d'éducation à la foi qui en présente le contenu dans son intégralité et de manière organique*, afin que ceux qui la reçoivent puissent être éclairés par le mystère du Christ et puissent participer activement, au sein de l'Église, à l'œuvre de rédemption du monde qu'il a accomplie. La catéchèse est appelée à traiter aussi la question de l'écologie intégrale à la lumière de la *doctrine sociale de l'Église*.

Il existe de nombreuses *raisons théologiques et spirituelles* à l'engagement écologique du chrétien. « Il faudra inviter les croyants à être cohérents avec leur propre foi [...] Si une mauvaise compréhension de nos propres principes nous a parfois conduits à justifier le mauvais traitement de la nature, la domination despotique de l'être humain sur la création, ou les guerres, l'injustice et la violence, nous, les

croyants, nous pouvons reconnaître que nous avons alors été infidèles au trésor de sagesse que nous devons garder » (LS, n. 200). L'engagement envers la protection de la maison commune fait *partie intégrante de la vie chrétienne* (cf. LS, chap. 2).

Il est important que la catéchèse renforce le *lien avec la liturgie* : cette dernière, avec ses symboles et ses rites, est un espace dans lequel le croyant fait l'expérience de sa personne en tant que créature devant le Créateur et d'une relation significative avec la création. Les textes liturgiques regardent positivement la création, l'œuvre de Dieu qui dans le Christ a été renouvelée et rachetée, tout en restant en chemin vers la plénitude. Les éléments naturels sont repris par la liturgie pour exprimer et rendre présent le Mystère pascal, notamment dans les Sacrements qui « sont un mode privilégié de la manière dont la nature est assumée par Dieu et devient médiation de la vie surnaturelle [...] L'Eucharistie est aussi source de lumière et de motivation pour nos préoccupations concernant l'environnement, et elle nous invite à être gardiens de toute la création » (LS, nn. 235-236).

Avec la liturgie, la catéchèse est une *éducation à la vie chrétienne* ; du point de vue d'une écologie intégrale, cela demande de promouvoir le contact direct avec la nature en relation avec les autres.

Enfin, il ne faut pas sous-estimer la possibilité que la question environnementale soit aussi une *occasion de la première annonce de la foi chrétienne pour ceux qui ne croient pas*. Nombre des personnes sensibles à la protection de la maison commune sont

mues par des motivations humanitaires, par le désir de justice sociale, par une préoccupation concrète pour l'avenir. La collaboration effective des croyants dans ce projet commun peut être l'occasion, suscitée par l'Esprit Saint, de témoigner du *plus* qui anime les disciples du Seigneur également dans le domaine écologique.

Textes de référence essentiels

Catéchisme de l'Église Catholique, nn. 279-314 (sur Dieu Créateur) ; nn. 337-349 (sur la création du monde visible) ; nn. 2402-2406 (sur la destination universelle des biens) ; nn. 2415-2418 (sur le respect de l'intégrité de la création) ; nn. 2419-2449 (sur la doctrine sociale de l'Église, l'activité économique et la justice sociale, la justice et la solidarité entre les nations, l'amour pour les pauvres).

FRANÇOIS, *Discours au Congrès international sur la catéchèse* (27 septembre 2013).

FRANÇOIS, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), chap. 4.

FRANÇOIS, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), chap. 2, nn. 213-217.

Bonnes pratiques

Il existe d'innombrables parcours et aides catéchétiques des Églises locales visant à éclairer d'un regard de foi les questions posées par l'écologie intégrale. Entre autres, la publication de *Eco-parish*

Guide. Bringing Laudato Si' to life du *Global Catholic Climate Movement* (GCCM), attentif à l'environnement paroissial.⁴⁷

Il convient également de noter l'expérience de certains organismes ecclésiaux italiens qui se sont engagés depuis des années dans la *Pastorale des nouveaux modes de vie* : un réseau de réflexions et d'expériences qui vise à sensibiliser la communauté chrétienne aux questions de la protection de la création, en l'insérant dans le parcours des Diocèses et en valorisant les parcours ordinaires de la vie pastorale. C'est une pratique d'annonce de la foi et de formation chrétienne souple et applicable à différents contextes.⁴⁸

La Conférence Épiscopale des États-Unis a mis en œuvre diverses activités pour promouvoir *Laudato si'*, dont les programmes : *Laudato Si' in the Parish*, visant à transmettre des informations, des ressources et une formation en écologie intégrale également destinée aux prêtres et aux diacres.

La Conférence des Évêques catholiques d'Afrique Méridionale (S.A.C.B.C.) a adopté en 2019 le Plan pastoral intitulé "Évangéliser la communauté en servant Dieu, l'humanité et toute la création", qui indique que la catéchèse, dès ses premières phases, doit inclure des documents sur le don de la création et sur notre responsabilité donnée par Dieu pour la protection de l'environnement, en prévoyant égale-

⁴⁷ Cf. <https://catholicclimatemovement.global/eco-parish>.

⁴⁸ Cf. <https://reteinterdiocesana.wordpress.com/rete>.

ment que la formation des personnes, et en particulier des agents pastoraux, sur la protection de la création soit encouragée dans la paroisse.⁴⁹

Dans l'Archidiocèse de Belo Horizonte, a été inclus depuis 2016 dans les programmes d'enseignement religieux, le texte de l'Encyclique *Laudato si'*, dans le but d'en diffuser le message.

Quelques pistes d'action

1. Dans les parcours d'annonce de la foi et de formation chrétienne, il est fondamental de donner de l'espace à l'Article 1 du Credo, une référence importante pour toute théologie correcte de la création.

2. Voici les principaux points théologiques proposés, à approfondir dans le parcours catéchétique et d'élaboration existentielle de la foi :

- a) Le *mystère de la création* dans la sagesse des récits bibliques suscite l'émerveillement et l'étonnement.
- b) *Dieu est Père Tout-Puissant et Créateur* et la relation avec lui, en Jésus-Christ et dans le Saint-Esprit, met l'être humain à sa place, et éveille en lui le don de la crainte de Dieu.
- c) *Dire « créé », c'est plus que dire nature* : cette prise de conscience permet à l'être humain d'approcher le monde et les créatures non comme des objets à posséder, mais comme

⁴⁹ Cf. <https://reteinterdiocesana.wordpress.com/rete>.

des dons de Dieu à respecter, restaurer et valoriser.

- d) *L'être humain, sommet de la création et gardien du jardin* : si d'un côté cela met l'être humain dans un rôle qualitativement différent par rapport aux autres créatures, de l'autre cela lui demande d'en être le gardien responsable, loin de tout *anthropocentrisme déviant*.
- e) *La création "en marche" vers la perfection ultime* fait place à une réflexion sur le mystère du mal et remet en cause la liberté humaine qui peut offrir sa contribution intelligente à une évolution positive, mais peut aussi ajouter de nouveaux maux.
- f) *Jésus-Christ, premier-né de la création*, est la Voie donnée par le Père pour que l'être humain puisse vivre dans la force de l'Esprit son existence dans une relation de fraternité avec toute la création, en attendant la transfiguration du monde. L'adhésion de foi au Fils de Dieu qui s'est fait chair par amour, est la raison théologique offerte au chrétien pour qu'il puisse apprécier les réalités du monde.

3. Dans le contexte de la catéchèse, les implications éthiques de la question écologique doivent être vues dans le cadre plus large de l'enseignement moral de l'Église, présenté dans la troisième partie du Catéchisme de l'Église Catholique.

4. La catéchèse doit aider à identifier de manière responsable les attitudes qui entravent (dénier du problème, indifférence, résignation confortable, confiance aveugle dans les solutions techniques...) tant dans l'expérience personnelle que communautaire.

5. La catéchèse peut motiver la conversion aux différents niveaux de l'équilibre écologique : intérieur, solidaire, naturel et spirituel.

6. La catéchèse, en sensibilisant à vivre la vocation non facultative de gardien de l'œuvre de Dieu, accompagne les chrétiens dans la décision d'agir pour la protection de la maison commune à tous les niveaux : modes de vie personnels, proposition de nouvelles pratiques communautaires, engagement dans la citoyenneté active et au militantisme social et politique, dans les instances nationales et internationales.



10.

DIALOGUE ŒCUMÉNIQUE

« Mais nous ne pouvons pas ignorer qu'outre l'Église catholique d'autres Églises et Communautés chrétiennes – comme aussi d'autres religions – ont nourri une grande préoccupation et une précieuse réflexion sur ces thèmes qui nous préoccupent tous. Pour prendre un seul exemple remarquable, je voudrais recueillir brièvement en partie l'apport du cher Patriarche Œcuménique Bartholomée, avec qui nous partageons l'espérance de la pleine communion ecclésiale »
(LS, n. 7)

Introduction et contextualisation

La protection de la maison commune est un excellent espace de dialogue et de collaboration œcuménique. Le Patriarche Œcuménique de Constantinople a institué depuis 1989 une Journée de prière pour la protection de la création, qui a lieu le 1^{er} septembre. La Communion Anglicane, la Communion Mondiale des Églises Réformées et le Conseil Œcuménique des Églises consacrent au thème une période allant du 1^{er} septembre au 4 octobre, intitulée « *Temps de la Création* ». En 2016, le Pape François a institué *la Journée mondiale de prière pour la protection de la création*, célébrée le 1^{er} septembre

de chaque année⁵⁰ et, en 2019, il a invité l'Église à célébrer le Temps de la Création,⁵¹ souhaitant non seulement que ces célébrations expriment la communion croissante avec l'Église Orthodoxe, mais aussi qu'elles puissent impliquer d'autres Églises et Communautés ecclésiales et être célébrées en harmonie avec les initiatives que le Conseil Œcuménique des Églises promeut sur cette question.

La collaboration entre chrétiens de différentes Églises face aux défis qui découlent de la crise environnementale actuelle (à travers la prière, la sensibilisation, l'éducation, les initiatives concrètes) représente un excellent exemple de ce cheminement commun qui permet de faire l'expérience de l'unité qui nous lie les uns aux autres. Cette collaboration doit être constamment promue également au niveau des Conférences Épiscopales et de chaque diocèse.

Textes de référence essentiels

S. JEAN-PAUL II ET BARTHOLOMÉE, *Déclaration conjointe*, Venise (10 juin 2002).

BENOÎT XVI, *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 2010 – Si vous voulez cultiver la paix, prenez soin de la création* (1^{er} janvier 2010).

⁵⁰ FRANÇOIS, *Lettre pour l'institution de la « Journée mondiale de prière pour la protection de la création »* (6 août 2015).

⁵¹ FRANÇOIS, *Message pour la Journée Mondiale de Prière pour la protection de la création* (1^{er} septembre 2019).

- FRANÇOIS, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), nn. 7-9, 14, 63, 64, 111, 216, 222.
- FRANÇOIS, *Lettre pour l'institution de la « Journée mondiale de prière pour la protection de la création »* (6 août 2015).
- FRANÇOIS ET PATRIARCHE KIRILL DE MOSCOU ET DE TOUTE LA RUSSIE, *Déclaration commune* (12 février 2016), nn. 11, 17.
- FRANÇOIS ET BARTHOLOMÉE I^{er}, *Message conjoint pour la Journée Mondiale de Prière pour la création*, 1^{er} septembre 2017.
- FRANÇOIS, *Message à Sa Sainteté Bartholomée I^{er} à l'occasion du Symposium International « Toward a Greener Attica : Preserving the Planet and Protecting its People »* Athènes (5-8 juin 2018) (28 mai 2018).

Bonnes pratiques

En ce qui concerne le Temps de la Création, une collaboration œcuménique qui comprend le Dicastère pour la Promotion du Développement Humain intégral, le *Global Catholic Climate Movement*, le Conseil Mondial des Églises et autres, héberge le site internet *SeasonOfCreation.org*, qui fournit tous les ans des ressources spéciales pour célébrer ce Temps. Sur le modèle de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens, les églises locales se voient offrir une proposition de prière conjointe sur un thème annuel, en plus des propositions d'actions concrètes à entreprendre pour la protection de la création.

Au Brésil, pour le Carême 2016, le Conseil National des Églises chrétiennes a promu la Campagne de Fraternité, sur le thème “La maison commune, notre responsabilité”. *Laudato si’* a été intégralement intégrée dans le texte de base de la Campagne de Fraternité et, tout au long du Carême, des cours de formation ont été organisés sur des thèmes inspirés par l’Encyclique dans les différentes Églises qui y ont adhéré. En outre, le Dimanche des Rameaux a été créé le Fonds Œcuménique de Solidarité, fruit de la collecte œcuménique pour soutenir diverses initiatives sociales et environnementales. Ont adhéré à la Campagne de Fraternité œcuménique de 2016 la Conférence Épiscopale du Brésil, l’Église Évangélique Luthérienne Brésilienne, l’Église Épiscopaliennne Unie du Brésil, l’Église Presbytérienne Unie, l’Église Orthodoxe Syrienne d’Antioche, le Centre Œcuménique des services d’évangélisation et d’éducation populaire, le *World Vision Brasile* et l’Alliance Baptiste Brésilienne.

Dans plusieurs pays où la population chrétienne se partage entre différentes Églises, des coopérations se sont développées dans le plaidoyer et dans certaines campagnes (en Allemagne, c’est le cas de *Misereor* et *Brot für die Welt*). En Afrique du Sud, est née de la collaboration œcuménique l’ONG *Bench Marks Foundation*, dédiée à l’étude des questions politiques, du monde économique, du comportement des multinationales dans ce pays : la *Foundation* produit des rapports et intervient dans le plaidoyer.

Pour la Journée Mondiale de Prière pour la protection de la Création, le 1^{er} septembre 2017, le Pape François et le Patriarche œcuménique Bartholomée I^{er} ont publié un Message conjoint, dans lequel ils disent : « Unis par le même souci de la création de Dieu, et reconnaissant que la terre est un bien commun, nous invitons ardemment toutes les personnes de bonne volonté à observer un temps de prière pour l'environnement le 1^{er} septembre. A cette occasion, nous souhaitons remercier le Créateur aimant pour le noble don de la création, et prendre l'engagement de la sauvegarder et de la préserver pour l'amour des générations futures. Après tout, nous savons que notre effort est vain si le Seigneur n'est pas à nos côtés (cf. *Ps* 126, 127), si la prière n'est pas au centre de notre réflexion et de notre célébration. En effet, un objectif de notre prière est de changer notre manière de percevoir le monde afin de changer notre relation avec le monde. Le but de notre promesse est d'être courageux pour embrasser une simplicité et une solidarité plus grandes dans nos vies ».

La Conférence Épiscopale Italienne, à l'occasion de la Journée Mondiale de Prière pour la Protection de la Création (1^{er} septembre), élabore chaque année un Message des Commissions pour les Problèmes Sociaux et le Travail, la Justice et la Paix, et pour l'Œcuménisme et le Dialogue.⁵²

⁵² Cf. https://lavoro.chiesacattolica.it/category/ambiti/custodia-del-creato/?cci_cat=373.

Quelques pistes d'action

1. Renforcer la collaboration œcuménique entre les différentes Églises et Communautés chrétiennes dans le domaine de l'écologie intégrale, à travers des propositions pratiques telles que les jeûnes, les pèlerinages, les séminaires, les campagnes de désinvestissement ou réinvestissement, le financement de projets communs...

2. Organiser et continuer avec d'autres Églises et Communautés ecclésiales des réunions de prière à l'occasion de la Journée Mondiale de prière pour la Protection de la Création (1^{er} septembre) ou du Temps de la Création (1^{er} septembre- 4 octobre).

3. Poursuivre la collaboration avec d'autres Églises et Communautés dans la promotion d'activités de sensibilisation et d'éducation sur la question de la protection de la création, afin de mener à bien des projets concrets de coopération humanitaire et de développement (par exemple concernant l'accès à l'eau).

11.

DIALOGUE INTERRELIGIEUX

« Si nous prenons en compte la complexité de la crise écologique et ses multiples causes, nous devons reconnaître que les solutions ne peuvent pas venir d'une manière unique d'interpréter et de transformer la réalité. Il est nécessaire d'avoir aussi recours aux diverses richesses culturelles des peuples, à l'art et à la poésie, à la vie intérieure et à la spiritualité. Si nous cherchons vraiment à construire une écologie qui nous permette de restaurer tout ce que nous avons détruit, alors aucune branche des sciences et aucune forme de sagesse ne peut être laissée de côté, la sagesse religieuse non plus, avec son langage propre »
(LS, n. 63)

Introduction et contextualisation

Il est urgent que les fidèles des différentes religions unissent leurs forces pour promouvoir un ordre social écologiquement responsable basé sur des valeurs partagées. Les nombreuses déclarations de diverses religions sur le changement climatique en sont l'exemple.⁵³

⁵³ Cf. *The Time to Act is Now: A Buddhist Declaration on Climate Change*, 14 mai 2015. *Buddhist Climate Change Statement to World Leaders*, 29 octobre 2015. *Islamic Declaration on Climate Change*, 18 août 2015. *Hindu Declaration on Climate Change*, 23 novembre 2015. Lynn Whitney, *Faith Based Statements on Climate Change*, 2012.

Dans *Laudato si'*, le Pape François souligne l'urgence et l'importance du dialogue avec toutes les religions pour la protection de notre maison commune (cf. LS nn. 7, 14, 63, 64, 111, 216, 222), en affirmant que la crise écologique est essentiellement un problème spirituel et que le dialogue interreligieux est indispensable pour la résoudre. La même préoccupation pour la dégradation de l'environnement a une dimension interreligieuse : les religions possèdent une sagesse qui peut aider à opérer ces changements dans nos modes de vie, nécessaires pour surmonter la détérioration des conditions de la planète. « Tout est lié, et, comme êtres humains, nous sommes tous unis comme des frères et des sœurs dans un merveilleux pèlerinage, entrelacés par l'amour que Dieu porte à chacune de ses créatures et qui nous unit aussi, avec une tendre affection, à frère soleil, à sœur lune, à sœur rivière et à mère terre » (LS, n. 92). L'interconnexion et l'interdépendance des êtres humains et de la nature invitent chacun à dépasser les différences de classe, de croyance, de race ou de culture, à collaborer pour protéger la santé de la maison de la famille humaine, aujourd'hui et pour les générations futures. Pour comprendre cette vision, nous devons mettre les êtres humains devant leurs responsabilités.

Textes de référence essentiels

S. JEAN-PAUL II, *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 1990 – Paix avec Dieu Créateur, paix avec toute la création*, (1^{er} janvier 1990).

- BENOIT XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate* (29 juin 2009) nn. 48, 51.
- BENOIT XVI, *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 2010 – Si vous voulez cultiver la paix, prenez soin de la création* (1^{er} janvier 2010).
- FRANÇOIS, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), nn. 7, 14, 63, 64, 111, 216, 201, 222.
- FRANÇOIS, *Message pour la Journée Mondiale de Prière pour la Protection de la Création* (1^{er} septembre 2019).
- FEDERATION DES CONFERENCES EPISCOPALES DE L'ASIE, *Vers une protection responsable de la création. Une approche chrétienne asiatique* (2015).
- COMMISSION POUR LES RAPPORTS RELIGIEUX AVEC LE JUDAÏSME ET GRAND RABBINAT D'ISRAËL, *Déclaration conjointe*, Rome (2010), n. 5.
- COMMISSION POUR LES RAPPORTS RELIGIEUX AVEC LE JUDAÏSME, « Parce que les dons et l'appel de Dieu sont irrévocables (*Rm* 11,29)- Réflexions sur les questions théologiques relatives aux relations judéo catholiques » (10 décembre 2015), n. 46.
- FRANÇOIS, *Discours aux participants au symposium promu par l'Organisation des États Américains et par l'Institut du dialogue interreligieux de Buenos Aires* (8 septembre 2016).
- Document sur la Fraternité humaine pour la paix dans le monde et la coexistence commune*, signé à Abu Dhabi par le Pape François et le grand imam d'Al Azhar Amhad Al Tayyib (4 février 2019).
- FRANÇOIS, *Discours aux participants à la Conférence « Religions et ODD »* (mars 2019).

FRANÇOIS, Exhort. ap. *Querida Amazonia* (2 février 2020), nn. 106-110.

Bonnes pratiques

Le Conseil Pontifical pour le Dialogue Interreligieux a souligné la contribution du dialogue interreligieux pour lutter contre la crise écologique dans les messages de vœux qu'il envoie chaque année à l'occasion des grandes fêtes des autres religions, ainsi que dans les différentes conférences qui ont eu comme objet la crise écologique et la nécessité de dialogue et de coopération.⁵⁴

Il existe également de nombreuses initiatives organisées par les Églises locales pour favoriser une sensibilité à l'écologie intégrale à travers le dialogue interreligieux. Par exemple, la Conférence Épiscopale Catholique de Turquie a créé un *Groupe Laudato si' (Laudato Si' grubu)* dont les prières et les actions pour la protection de notre maison commune impliquent aussi de jeunes orthodoxes et musulmans ayant une sensibilité écologique. L'Archidiocèse d'Edmonton, au Canada, a réalisé de nombreuses activités œcuméniques et interreligieuses en rapport à l'écologie intégrale.⁵⁵

Quelques pistes d'action

1. Encourager un mode de vie prophétique, contemplatif et sobre.

⁵⁴ Cf. <https://www.pcinterreligious.org> e http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/interelg/index_it.htm.

⁵⁵ Cf. <https://caedm.ca/Ecumenical>.

2. Retrouver la conscience du lien entre humanité et nature, également dans les textes sacrés des différentes religions, pour le traduire dans la vie quotidienne.

3. Prendre soin de la salubrité et de la durabilité de la planète avec des programmes éducatifs partagés pour sensibiliser à l'écologie et promouvoir des initiatives communes grâce à la pleine implication des fidèles de différentes religions qui vivent et travaillent côte à côte.

4. Encourager une plus grande coopération interreligieuse pour faire face aux problèmes environnementaux, en considérant que la *solidarité universelle* est nécessaire pour unir la famille humaine dans la recherche d'un développement intégral et durable.

5. Promouvoir l'engagement commun avec les fidèles des autres religions et un changement d'attitudes et de modes de vie, à travers le rétablissement de ces valeurs religieuses qui créent une nouvelle conscience environnementale.



12.

COMMUNICATION

« François entrait en communication avec toute la création, et il prêchait même aux fleurs en les invitant à louer le Seigneur, comme si elles étaient dotées de raison »
(LS, n. 11)

Introduction et contextualisation

Comme le pauvre d'Assise, le Pape François nous invite tous à aborder la nature et l'environnement avec *étonnement et émerveillement*, à nous rapporter au monde à travers le *langage de la fraternité et de la beauté*. *Laudato si'* analyse l'*écologie des médias* face au paradigme technocratique, en dénonçant l'omniprésence des médias et d'Internet (cf. LS, n. 47), mais en même temps, l'Encyclique invite à saisir l'urgence de les utiliser pour favoriser la *conversion écologique*, un changement paradigmatique, sortant de la logique de l'efficacité et de l'immédiateté (cf. LS, n. 181). « En effet, plus la personne humaine grandit, plus elle mûrit et plus elle se sanctifie à mesure qu'elle entre en relation, quand elle sort d'elle-même pour vivre en communion avec Dieu, avec les autres et avec toutes les créatures. Elle assume ainsi dans sa propre existence ce dynamisme trinitaire que Dieu a imprimé en elle depuis sa création. Tout est lié, et cela nous invite à mûrir une spi-

ritualité de la solidarité globale qui jaillit du mystère de la Trinité » (LS, n. 240). De la critique de l'*anthropocentrisme despotique et déviant* à la proposition d'une conversion écologique pour une citoyenneté mondiale (cf. LS, nn. 216-221), le lexique de l'*être en relation* et de la communication est omniprésent, ainsi que le mot "dialogue" et l'expression "entrer en dialogue". Une vision relationnelle intégrale est proposée, qui prend place, à travers les cinq sens, dans les relations sociales, dans l'humain, la nature et la création. Une perspective globale qui critique l'instrumentalisation et l'exploitation, la mentalité du jetable. La pollution communicative est dénoncée comme « une espèce de pollution mentale » (LS, n. 47) et appelle une *protection de l'environnement médiatique* : « Les moyens actuels nous permettent de communiquer et de partager des connaissances et des sentiments. Cependant, ils nous empêchent aussi parfois d'entrer en contact direct avec la détresse, l'inquiétude, la joie de l'autre et avec la complexité de son expérience personnelle » (LS, n. 47).

Il existe une analogie profonde entre la protection de la maison commune et la communication : toutes deux sont basées sur la communion, sur la relation, sur la connexion de tous et de tout. Communiquer, c'est mettre en commun, partager ; d'où la nécessité de prendre conscience que nous sommes tous interconnectés, à tous les niveaux : éthique, social, économique, politique et éducatif.

La communication est en même temps un point clé, un moyen et un environnement de vie ; elle est

au cœur du débat sur l'écologie entre l'être humain et la nature ; elle est un environnement d'échange intergénérationnel, pour le partage et la transmission des valeurs (les médias sont définis par le Pape François comme un environnement - environnement numérique et environnement de communication).⁵⁶ Elle est aussi l'un des lieux de conversion écologique : le respect de la création devient ainsi un principe essentiel qui s'inscrit dans l'éthique de la communication. En effet, les différents moyens de communication ont pour tâche de rappeler et de mettre en évidence les liens entre le destin humain et l'environnement naturel pour responsabiliser les citoyens, non seulement en tant que consommateurs, mais aussi en tant que gardiens responsables de la planète. Cette approche est bien loin des pratiques de désinformation et d'utilisation des dites *fake news* ! Ainsi la communication, qui peut influencer négativement les mentalités, peut aussi propager une éthique écologique en devenant un lieu et un instrument pour le développement d'une *citoyenneté écologique mondiale*, à travers la production, la collecte, le partage, la transmission et la diffusion de débats, de bonnes pratiques, d'expériences et de sagesses des peuples, en aidant à redécouvrir que tout est uni et lié, et en invitant à *entrer en communion* (LS, n. 65).

⁵⁶ *Message pour la 48^{ème} Journée Mondiale des Communications Sociales* : « *La communication au service d'une authentique culture de la rencontre* » (1^{er} juin 2014).

Textes de référence essentiels

CONSEIL PONTIFICAL POUR LES COMMUNICATIONS SOCIALES, *Éthique publicitaire* (22 février 1997), n. 17.

S. JEAN-PAUL II, *Catéchèse* du 17 janvier 2001.

BENOIT XVI, *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 2010 – Si vous voulez cultiver la paix, prenez soin de la création* (1^{er} janvier 2010).

FRANÇOIS, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), nn. 1, 47-49, 68, 79, 84, 92, 127, 162, 213-227.

FRANÇOIS, *Lettre pour l'institution de la « Journée mondiale de prière pour la protection de la création »* (6 août 2015).

FRANÇOIS, Exhort. ap. *Christus vivit* (25 mars 2019), nn. 86-90.

Bonnes pratiques

La première étape pour une communication correcte de *Laudato si'* est d'en garantir l'accès ; cela signifie la traduire dans différentes langues pour en favoriser une plus grande diffusion, comme l'ont fait de nombreuses Conférences Épiscopales et Églises locales, par exemple au Pakistan (traduite en ourdou), en Éthiopie, au Bangladesh.

Il existe de nombreux réseaux Internet créés autour de *Laudato si'*, comme le site *internet* <http://www.laudato-si.net/it/>, avec des ressources disponibles pour la compréhension, l'approfondissement, la communication et le partage d'expériences et de bonnes pratiques sur l'Encyclique, ou bien le Réseau

communautaire *Laudato si'*, <https://comunitalaudatosi.org/>, une initiative qui propose la création de communautés dans l'esprit de l'Encyclique pour promouvoir la conversion écologique et la citoyenneté mondiale.

De nombreuses Conférences Épiscopales ont travaillé pour favoriser une communication efficace sur *Laudato si'*. Parmi elles, la Conférence Épiscopale Américaine, qui a distribué diverses subventions (guides, vidéos...) au niveau national, en adoptant comme priorité de planification pour la période 2017-2020 la devise "Enseigner et promouvoir l'écologie intégrale, avec une attention particulière à la dégradation de l'environnement et à son impact sur les vies des plus vulnérables" ; on peut citer le programme *Laudato Si' Advocates*,⁵⁷ et divers outils de diffusion des modalités de mise en œuvre de l'Encyclique dans la vie quotidienne,⁵⁸ dans les familles,⁵⁹ ou à travers des campagnes sur les *réseaux sociaux* et les *blogs*.⁶⁰

La Conférence Épiscopale Polonaise, en collaboration avec Caritas Polska et le *Global Catholic*

⁵⁷ Cf. <http://www.usccb.org/issues-and-action/human-life-and-dignity/environment>.

⁵⁸ Cf. <http://www.usccb.org/issues-and-action/human-life-and-dignity/environment/upload/laudato-si-discussion-guide.pdf>.

⁵⁹ Cf. <http://www.usccb.org/issues-and-action/human-life-and-dignity/environment/upload/Laudato-Si-Bulletin-Insert.pdf>.

⁶⁰ Cf. <https://togoforth.org>.

Climate Movement, a distribué des millions de dépliants de prière de *Laudato si'* dans les paroisses du pays pour prier pour le Sommet des Nations Unies sur le climat COP24 qui s'est tenu à Katowice en décembre 2018.

La Conférence des Évêques catholiques du Canada a publié un guide sur *Laudato si'*.⁶¹

L'Église Catholique de Malte a créé en 2003 une Commission pour la protection de la création, qui promeut diverses activités avec la publication de matériel d'information, des programmes radiophoniques, des conférences et autres.⁶²

En 2018, le Groupe d'Écologie Saint François a été créé avec le soutien de la Pastorale Sociale de l'Église Catholique de Montevideo, en Uruguay, en visant à promouvoir la conscience de la protection de la maison commune à travers des activités de communication, d'éducation et des activités sur le terrain.

Il existe ensuite différents cours de formation pour les journalistes sur l'écologie intégrale et la citoyenneté mondiale, comme celles proposées par *Greenaccord*.⁶³

En 2019, la CIDSE (*Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité*) a produit en

⁶¹ Cf. https://jesuitforum.ca/wp-content/uploads/2019/06/ou-til_de_dialogue_laudato_si_2.pdf.

⁶² Cf. <https://church.mt/archdiocese/interdiocesan-commissions/interdiocesan-environment-commission>.

⁶³ Cf. <https://greenaccord.org>.

cinq langues un *toolkit* pour les journalistes et les opérateurs de communication : “Journalists’ toolkit on sustainable lifestyles – With inspirations, writing tips and visual ideas”. C’est un outil d’aide à la communication de l’écologie intégrale, pour maintenir un langage positif et plein d’espoir malgré les faits dramatiques que les médias sont appelés à raconter.⁶⁴

Quelques pistes d’action

1. Promouvoir des sites *Internet* pour la diffusion de l’Encyclique, pour partager des expériences de formation et de bonnes pratiques, ainsi que pour promouvoir des groupes de partage et des groupes de prière sur les *réseaux sociaux*.

2. Renforcer la pastorale et la formation professionnelle à travers des associations, des réunions formelles, des séminaires et des conférences.

3. Mettre en place des formations pour les journalistes sur l’écologie intégrale et la citoyenneté mondiale, compte tenu de la complexité et de l’interdisciplinarité du sujet.

4. Encourager et renforcer la contribution des structures de service ecclésiales visant à former les journalistes aux questions environnementales.

5. Inviter les journalistes et les médias spécialisés dans l’environnement à donner des informations

⁶⁴ Cf. <https://www.cidse.org/2019/10/16/journalists-toolkit-on-sustainable-lifestyles-with-inspirations-writing-tips-and-visual-ideas>.

claires, complètes et correctes sur l'Encyclique, en prolongeant l'attention des différents publics à travers des *workshops*, des séminaires et des conférences.

6. Développer une culture de la vérité chez les journalistes afin de contrer la diffusion d'informations trompeuses créées dans le but de nier l'existence d'une crise environnementale.

7. Se préoccuper de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas, en encourageant et facilitant la collecte de témoignages (de ceux qui souffrent ou qui peuvent parler des abus, des pollutions, des cas de violation des droits de l'homme) et leur diffusion.

CHAPITRE II
ÉCOLOGIE INTÉGRALE
ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN INTÉGRAL



1.

ALIMENTATION

*« Lorsque l'on jette de la nourriture, c'est comme si l'on volait la nourriture à la table du pauvre »
(LS, n. 50)*

*« Il y a une grande variété de systèmes alimentaires ruraux de petites dimensions qui continuent à alimenter la plus grande partie de la population mondiale, en utilisant une faible proportion du territoire et de l'eau, et en produisant peu de déchets, que ce soit sur de petites parcelles agricoles, vergers, ou grâce à la chasse, à la cueillette et la pêche artisanale. [...] Les autorités ont le droit et la responsabilité de prendre des mesures de soutien clair et ferme aux petits producteurs et à la variété de la production »
(LS, n. 129)*

Introduction et contextualisation

La question alimentaire dans l'Encyclique s'inscrit dans le *système économique mondial*, plus large, en mettant en évidence les insuffisances dues aux inégalités, au manque de diversification, à l'impact environnemental, au modèle de production dominant orienté vers la consommation. Le Saint-Père n'hésite pas à condamner le *gaspillage alimentaire* comme un acte d'injustice qui est comme « voler de la table des pauvres », et à reconnaître l'importance des *systèmes alimentaires ruraux de petites dimensions* pour l'alimentation et le respect de l'environne-

ment. L'évaluation des innovations rendues possibles par la recherche génétique doit également prendre en compte les effets qu'elles produisent sur les petits producteurs agricoles et doit être abordée à travers un débat auquel toutes les parties concernées sont associées, afin de pouvoir porter un regard compréhensif sur ce qui reste un problème complexe (cf. LS nn. 133-135).

Par conséquent, *Laudato si'* encourage les gouvernements à rechercher d'abord des solutions aux niveaux national et local qui promeuvent une agriculture diversifiée et durable, les investissements dans les zones rurales, sur les marchés nationaux et locaux, les organisations coopératives et communautaires qui défendent les *petits producteurs et les ressources naturelles*.

Un problème particulier est celui des *pertes alimentaires* qui se produisent dans toutes les phases suivant la production (après la récolte, pendant la transformation, le stockage, le transport et la vente), avec de graves dommages aux revenus des petits producteurs. Ces pertes sont la conséquence d'un système alimentaire excessivement axé sur le marché et doivent trouver des solutions à travers une vision du développement humain qui soit intégrale, sociale et écologique.

Les récentes statistiques internationales font état de nombreuses formes de *malnutrition* dans le monde, avec une augmentation de l'*obésité* et la persistance de la *sous-nutrition*. Face à cela, il est urgent de promouvoir *l'éducation à une alimentation*

saine, quantitativement, qualitativement et culturellement appropriée. Il est encore plus important de comprendre l'impact de la *dégradation de l'environnement* sur ceux qui dépendent particulièrement de la terre et de l'eau pour leur nutrition et leur soutien.

Textes de référence essentiels

S. JEAN XXIII, Lett. enc. *Mater et magistra* (15 mai 1961), Chap. 3, nn. 111-142.

S. PAUL VI, *Discours aux participants à la Conférence mondiale sur l'Alimentation* (9 novembre 1974).

CONSEIL PONTIFICAL "COR UNUM", *La faim dans le monde, un défi pour tous : le développement solidaire* (1996).

S. JEAN-PAUL II, *Message pour la Journée Mondiale de l'Alimentation* (16 octobre 2003).

ACADEMIE PONTIFICALE DES SCIENCES SOCIALES, *Agriculture, Food and Nutrition : Responding to the Crises*, en *Crise dans une économie globale – Replanifier le parcours*, Acta 16 (2011).

CARITAS INTERNATIONALIS, *Que signifie le changement climatique pour l'alimentation de la planète* (2013).

CONSEIL PONTIFICAL "JUSTICE ET PAIX", *Terre et Nourriture* (2015).

FRANÇOIS, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), nn. 50, 129, 135, 180.

FRANÇOIS, *Message pour la 40^{ème} Conférence Générale de la FAO* (3 juillet 2017).

FRANÇOIS, *Discours à l'occasion de la visite au siège de la FAO à Rome à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation* (16 octobre 2017).

FRANÇOIS, *Angelus* (29 juillet 2018).

FRANÇOIS, *Discours à la 41^{ème} Conférence de la FAO* (27 juin 2019).

Bonnes pratiques

Dans les régions d'Asie affectées par une sécheresse prolongée, la salinisation des terres, une utilisation excessive d'engrais et de pesticides chimiques, la perte de fertilité des sols et l'agriculture d'exportation, les interventions de *Caritas Inde/Caritas Asie* ont visé à fournir de nouvelles connaissances et compétences aux petits agriculteurs sur la planification, l'agriculture familiale intégrée, la lutte intégrée contre les parasites. On est intervenu également sur le changement climatique et sur diverses mesures de conservation de l'eau et des sols, en utilisant des techniques de permaculture et d'agriculture durable. Les visites sur le terrain ont été complétées par des discussions et l'élaboration de plans d'action pour l'avenir, y compris des travaux sur le terrain et le plaidoyer au niveau politique en faveur de la sécurité alimentaire dans ces régions.

La campagne "*Une seule famille humaine, de la nourriture pour tous*", menée par la Confédération mondiale de la Caritas de 2013 à 2015 et soutenue par le Saint-Père, a été axée sur le *droit humain à l'alimentation* et sa pleine réalisation pour tous les

membres de la famille humaine. La campagne visait à faire comprendre et à lutter contre les obstacles à la réalisation de ce droit pour tous, en sensibilisant à la valeur de la nourriture : d'où elle provient, qui l'a produite et dans quelles conditions, et en luttant contre le gaspillage. En outre, elle demandait aux Gouvernements de prendre en compte les engagements pris au niveau international et d'adopter des politiques appropriées pour garantir l'accès à la nourriture, en encourageant les Caritas du monde entier à s'engager dans le plaidoyer, par exemple, sur les questions de *gouvernance*, d'accès aux marchés, à la terre et aux ressources productives dans les différents contextes nationaux.

Il existe de nombreuses initiatives promues par les Conférences Épiscopales et par les Églises locales pour mettre en œuvre des programmes de développement et de promotion de la sécurité alimentaire. Parmi elles, l'engagement de l'Archidiocèse de Luxembourg pour promouvoir des actions visant à améliorer l'efficacité énergétique, avec des constructions durables et surtout des projets de développement rural dans différents pays comme le Guatemala, le Kenya, la République Démocratique du Congo et le Cameroun.

En 2018, inspirés par *Laudato si'*, l'AEFJN (*Africa-Europe Faith and Justice Network*), le AFJN (*Africa Faith and Justice Network*), l'AFSA (*Alliance for Food Sovereignty in Africa*), le SCEAM (*Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar*) et la RECOWA (*Regional Epi-scopal Conference*

of West Africa) ont publié un document, avec le soutien de la CIDSE (*Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité*), visant à provoquer et à susciter des réflexions sur le sujet et sur la responsabilité de prendre soin de la terre et des petits producteurs alimentaires.⁶⁵

Quelques pistes d'action

1. Renforcer la réalisation du droit de l'homme à une nutrition adéquate et le considérer comme le fondement de l'ensemble du cycle de production-distribution-consommation de l'alimentation.

2. Contribuer à la sécurité alimentaire mondiale en investissant dans la *production alimentaire à petite échelle*, principalement dans les secteurs de l'agriculture écologique, de l'élevage et de la pêche de subsistance, en particulier familiale, dans le respect de l'environnement, de l'emploi, de la dignité du travail, de la légalité.

3. Promouvoir des méthodes adéquates d'accès (en particulier pour les femmes et les jeunes) à la propriété et à l'utilisation des terres, aux permis de pêche, à l'achat de semences, au crédit responsable, à la formation et aux assurances, en donnant la priorité à l'utilisation des terres pour la production alimentaire directe, plutôt que pour la production de produits non alimentaires ou de carburants, en lut-

⁶⁵ Cf. https://www.cidse.org/wp-content/uploads/2018/11/EN-Joint_reflection_on_land_in_Africa_Oct_2018.pdf.

tant contre le *land grabbing* et la déforestation et en favorisant la culture de semences indigènes et diversifiées.

4. Aider les populations rurales à augmenter leur production, former de nouvelles compétences, promouvoir l'organisation communautaire et la participation aux institutions locales, en favorisant une production alimentaire respectueuse de l'environnement, de la biodiversité, des sols et du temps de régénération des différentes ressources naturelles.

5. Investir dans la restauration et la protection des paysages agricoles et dans l'utilisation durable des forêts en tant que méthode de résilience et d'adaptation au changement climatique, par exemple en encourageant le développement de coopératives de producteurs, de banques de semences, d'institutions de micro-crédit et de formations décentralisées, les systèmes de collecte et d'analyse de données, le partage d'informations au service des communautés rurales.

6. Relier les zones rurales et périurbaines aux débouchés commerciaux à travers des infrastructures efficaces qui réduisent le plus possible les pertes alimentaires.

7. Améliorer le soin aux animaux dans les fermes, en particulier les animaux utilisés dans les travaux agricoles et dans les élevages, en formant des opérateurs compétents en productivité et qualité, qui puissent accompagner les producteurs, en particulier les plus pauvres, avec ces méthodes simples mais efficaces, conçues pour apporter une augmen-

tation significative de la production, de la qualité du travail et des revenus.

8. Investir dans d'importants secteurs de pointe tels que la permaculture, l'agroforesterie, les projets agricoles à petite échelle et la production d'engrais et d'insecticides organiques ; l'amélioration de la qualité du sol et de sa micro-biodiversité ; l'agriculture diversifiée et durable comme contribution, par exemple, à la survie des espèces pollinisatrices et de certains oiseaux migrateurs, et à la lutte contre la désertification dans certaines régions ; la protection des variétés de semences traditionnellement cultivées dans les pays pauvres et la promotion de semences adaptées aux conditions techniques, économiques et écologiques de chaque zone.

9. Identifier et lutter contre les grands projets agro-industriels polluants impliquant une culture extensive et hautement mécanisée, parfois destinée à cultiver des produits non prioritaires pour l'alimentation humaine, qui occupent souvent injustement les territoires des populations locales en recourant parfois à l'expulsion violente et à la déforestation à grande échelle.

10. Promouvoir des lieux de débat inclusifs de tous les acteurs concernés sur le thème des innovations agro-alimentaires issues de la recherche dans le domaine génétique (OGM- organismes génétiquement modifiés) et financer différentes lignes de recherche autonomes et interdisciplinaires qui peuvent apporter un éclairage nouveau.

11. Rechercher un système commercial international et équitable qui permette à l'agriculture des pays les plus pauvres de se renforcer et de se diversifier par l'exportation, non seulement de produits bruts, mais aussi, progressivement, de produits transformés ; qui garantisse des prix suffisamment élevés aux producteurs des pays pauvres ; qui protège les petits producteurs des pays pauvres de la production avanta­gée des pays les plus riches ou des entreprises des pays riches implantées dans les pays les plus pauvres ; qui évite une dépendance excessive et injustifiée à l'égard des fournisseurs et des brevets.

12. Arrêter la spéculation sur les denrées alimentaires, qui ne contribue pas à la sécurité alimentaire de la famille humaine.

13. Lutter contre la pêche illicite et non déclarée, à travers la collaboration internationale.

14. Répondre aux préoccupations particulières des zones touchées par des catastrophes naturelles, des conflits, et de grands flux migratoires, en favorisant l'accès aux semences et à la nourriture, et en garantissant la transition entre assistance et réhabilitation pour soutenir la reprise des zones rurales après la crise.

15. Adopter et diffuser des programmes de sensibilisation, d'éducation et de coopération pour éviter le gaspillage alimentaire, en agissant également sur les chaînes de production, de distribution et de restauration, y compris les pertes après récolte.

16. Éduquer à la conscience qu'une alimentation inadéquate, en particulier pendant la grossesse et dans les premières années de la vie, a des répercussions sur le développement humain tout entier, en encourageant un style nutritionnel quantitativement et qualitativement riche, sain et équilibré, basé sur la meilleure connaissance des produits, de leur provenance, de leurs propriétés et des différentes traditions alimentaires.

2.

EAU

« L'accès à l'eau potable et sûre est un droit humain primordial, fondamental et universel, parce qu'il détermine la survie des personnes, et par conséquent il est une condition pour l'exercice des autres droits humains »

(LS, n. 30)

Introduction et contextualisation

L'épuisement des ressources naturelles, lié aux niveaux de consommation insoutenables des pays les plus développés, est clairement mis en évidence dans l'Encyclique.

Parmi ces ressources, l'eau potable est de première importance, car elle est *essentielle à la vie humaine* et au soutien des *écosystèmes* : elle est fondamentale pour l'alimentation des êtres vivants et pour la croissance de la végétation, pour l'hygiène et la lutte contre les maladies, pour les secteurs agro-pastoral, artisanal et industriel.

L'augmentation des besoins en eau, due à l'augmentation de la population mondiale et exacerbée par les changements climatiques et la pollution, représente un énorme défi. La *dégradation de la qualité* de l'eau due à la pollution, tout comme la tendance à sa *privatisation*, sont de sérieux problèmes. Conformément au principe de *destination universelle des biens*, et donc au droit universel à leur utilisation,

le Saint-Père insiste sur l'accès à une eau potable sûre en tant que *droit humain essentiel, fondamental et universel*, un droit encore refusé, de fait, aux plus pauvres, pas suffisamment reconnu et promu au niveau étatique et international. Il est nécessaire de *rembourser la dette sociale envers les pauvres* avec une aide plus importante, ainsi que d'éduquer et de sensibiliser pour *éviter le gaspillage*. La clairvoyance et le dépassement des critères utilitaires de profit individuel ainsi que l'adoption urgente de projets communs et d'actions concrètes sont nécessaires, car « toute privatisation du bien naturel de l'eau au détriment du droit humain d'y accéder est inacceptable ». ⁶⁶ Par ailleurs, la rareté de l'eau, et son contrôle par quelques-uns, risque de devenir l'une des principales causes des *conflits* dans les prochaines décennies.

Pour tous les chrétiens, l'eau est un symbole de purification et de vie, et avant tout la matière du baptême, sacrement de la renaissance à la vie éternelle. Jésus lui-même s'offre comme une eau capable d'étancher à jamais la soif de l'être humain : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive » (*Jn 7, 37*). À son tour, Jésus demande qu'on lui donne à boire à travers les nombreux assoiffés d'aujourd'hui : « J'ai eu soif et vous m'avez donné à boire » (*Mt 25, 35*). Dans le village planétaire où nous vivons, cela implique des gestes personnels de charité et un en-

⁶⁶ FRANÇOIS, *Message pour la Journée Mondiale de Prière pour la Protection de la Création* (1^{er} septembre 2018).

gagement constant pour garantir le bien primaire de l'eau pour tous.

Textes de référence essentiels

S. JEAN-PAUL II, *Message pour la Journée mondiale de l'alimentation* (13 octobre 2002).

BENOIT XVI, *Message pour la Journée mondiale de l'eau* (23 mars 2007).

BENOIT XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate* (29 juin 2009), n. 27.

CONSEIL PONTIFICAL "JUSTICE ET PAIX", *L'eau, un élément essentiel pour la vie. Instaurer des solutions efficaces. Mise à jour. Contribution du Saint-Siège au 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau* (2012).

FRANÇOIS, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), nn. 27-31.

ACADEMIE PONTIFICALE DES SCIENCES, *Le droit humain à l'eau : étude interdisciplinaire sur le rôle central des politiques publiques dans la gestion de l'eau et des services environnementaux* (24 février 2017).

FRANÇOIS, *Message pour la Journée Mondiale de Prière pour la Protection de la Création* (1^{er} septembre 2018).

FRANÇOIS, *Message pour la Journée Mondiale de l'Eau* (22 mars 2019).

FRANÇOIS, Exhort. ap. *Querida Amazonia* (2 février 2020), nn. 43-49.

DICASTERE POUR LE SERVICE DU DEVELOPPEMENT HUMAN INTEGRAL, *Aqua fons vitae. Lignes directrices sur l'eau* (2020).

Bonnes pratiques

Au Brésil, la Caritas s'efforce de fournir un accès à l'eau potable à des fins domestiques et agricoles, en développant des initiatives pour la réalisation d'autres droits humains, tels que le droit à l'alimentation, la santé et la citoyenneté active. L'objectif est d'assurer la disponibilité de l'eau à long terme grâce à l'installation de citernes, et d'accompagner les communautés locales en organisant des séminaires sur la gestion des ressources en eau et l'entretien des infrastructures, en apprenant à la population à éviter le gaspillage, en effectuant des visites de suivi et des rencontres régulières avec les habitants. Le résultat recherché est d'augmenter la productivité agricole, d'améliorer la santé et le bien-être social.

Au Burkina Faso, dans le cadre du Programme National pour l'Eau, la Caritas Burkina OCADES (*Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité*) entend garantir l'accès à l'eau potable pour les habitants, accès souvent inéquitable en milieu rural. En étroite collaboration avec les communautés locales, des infrastructures capables de répondre aux pannes dues à l'usure des pompes manuelles et aux risques sanitaires ont été réalisées, ainsi que des programmes de scolarisation des filles. Un programme, cofinancé par le *Secours Catholique*

- Caritas France depuis 10 ans, a permis à plus de 50 000 personnes de bénéficier directement de l'approvisionnement en eau potable et des services de santé, ainsi que de l'éducation environnementale dans 10 communes rurales avec des résultats significatifs : plus de 60 nouveaux forages et plus de 200 anciens puits réhabilités, plus de 5000 latrines domestiques construites, plus de 10 000 arbres plantés, plus de 200 techniciens hydrauliques formés et plus de 500 associations d'usagers constituées. Le travail de l'Église vise à renforcer la cohésion sociale dans la réalisation de projets et à construire ensemble un avenir meilleur grâce à l'accès aux services sociaux de base. Pour cela, les musulmans, les chrétiens, les adeptes des religions traditionnelles africaines entretiennent un dialogue constructif, en gérant des projets collectifs. L'OCADES poursuit cet effort pour promouvoir le développement humain intégral.

La Conférence Épiscopale Nationale du Congo a mené de nombreuses activités pour mettre en œuvre *Laudato si'*, dont certaines relatives à l'eau potable, caractérisées par le développement d'études sur cette ressource importante et sur les différentes sources de pollution, ainsi que par la mise en œuvre de projets *ad hoc* promus par Caritas Congo.

Il existe de nombreuses initiatives promues par les Conférences Épiscopales et par les Églises locales pour mettre en œuvre des programmes de développement de l'eau, comme l'Église en Slovaquie dont la Caritas mène un projet d'accès à l'eau potable en Syrie

et en Irak, en construisant des puits et en rénovant des maisons pour encourager le retour des réfugiés.

En 2019, la Commission *Justicia y Paz* de la Conférence Épiscopale Espagnole a lancé la campagne *#ConectAguaPobreza* pour sensibiliser à l'utilisation de l'eau potable.⁶⁷

Quelques pistes d'action

1. Adopter des programmes d'éducation et de sensibilisation à la rareté de l'eau, afin d'encourager à la sobriété dans sa consommation et à en promouvoir la réutilisation.

2. Assurer la disponibilité de l'eau non seulement pour la boisson, mais aussi pour l'hygiène, la préparation des aliments, les usages domestiques, l'agriculture, etc., en promouvant un concept élargi d'accès à l'eau.

3. Rendre les communautés locales protagonistes et responsables de leur autosuffisance en eau, en renforçant leur capacité à déterminer leurs besoins, à adopter des mécanismes de gestion adéquats, à contrôler en permanence la qualité, à collecter et conserver les eaux de pluie, à entretenir les infrastructures hydrauliques liées à l'irrigation, à l'usage domestique et aux sanitaires.

4. Renforcer au niveau de l'État la volonté et les moyens de garantir à chacun un approvisionnement sûr, régulier et constant en eau potable économiquement accessible et utilisable.

⁶⁷ Cf. <https://www.enlazateporlajusticia.org/agua>.

5. Promouvoir des modèles durables de consommation d'eau grâce à des techniques écologiques, telles que des récipients à boire réutilisables et inoffensifs pour la santé humaine, afin de minimiser l'utilisation des plastiques jetables.

6. Dans le cas où l'eau potable est obtenue par des procédés technologiques (dessalement et autres) appartenant à des privés, s'assurer que sa distribution et son coût sont déterminés sur la base de critères équitables et éthiques.

7. Renforcer la codification et la mise en œuvre - dans les conventions internationales et dans les législations nationales - de l'accès à l'eau potable en tant que droit humain fondamental et universel.

8. Développer des tarifs et former adéquatement les administrations, afin que l'approvisionnement en eau soit garanti à tous, même à ceux qui ne sont pas en mesure de la payer.

9. Favoriser une irrigation "goutte à goutte" qui évite un grand gaspillage d'eau.

10. Combattre la pollution de l'eau des rivières, des océans et des eaux souterraines.

11. Gérer correctement et récupérer le plus possible les eaux usées, en vue de protéger les écosystèmes et le développement rural.

12. Évaluer les effets négatifs sur le cycle de l'eau et sur la biodiversité de futurs projets hydroélectriques ou industriels à proximité de cours d'eau et, par conséquent, adopter les mesures préventives nécessaires pour éviter les catastrophes.

13. Mettre en place le règlement des litiges pour des usages compétitifs de l'eau, sur la base d'un ordre d'objectifs prioritaires, fondé sur la dignité humaine.

3.

ÉNERGIE

« Dans le monde, il y a un niveau d'accès réduit à des énergies propres et renouvelables »
(LS, n. 26)

Introduction et contextualisation

Le Saint-Père se réfère souvent au concept d'*accès à l'énergie*, qui comprend les conditions qui régissent la possibilité de consommer cette ressource importante : le fait qu'elle soit accessible économiquement ou quantitativement, que la sophistication du système corresponde aux capacités et besoins réels des utilisateurs, etc. Le Pape François insiste également sur les caractéristiques de l'énergie *propre et renouvelable*, car une préoccupation croissante et justifiée se manifeste pour les effets que les activités liées aux ressources énergétiques (extraction ou transformation, transport, stockage, consommation) ont ou pourraient avoir sur les sociétés (en termes d'inégalités ou de tensions, mais aussi de santé) et sur l'environnement (au niveau local et mondial, notamment sur le climat, la pollution de l'air, de l'eau et des sols).

De manière générale, *Laudato si'* insiste sur la nécessité de remplacer « progressivement et sans délai » (LS n. 165) les technologies basées sur l'uti-

lisation de combustibles fossiles, particulièrement polluants. Actuellement, une transition énergétique est en cours, les combustibles fossiles étant progressivement remplacés par des énergies renouvelables, mais qui ne représentent encore qu'une petite partie de la quantité de combustibles fossiles utilisés. Lors de la conception de cette transition énergétique indispensable, les alternatives moins nocives pourront être utilisées de manière transitoire et il sera nécessaire de trouver des critères équitables pour le partage des coûts associés, afin d'éviter qu'ils ne retombent de manière disproportionnée sur les pays les plus pauvres.

Dans certaines régions d'Afrique ou dans certaines îles, il y a un pourcentage élevé de population et de bâtiments fonctionnels (y compris les écoles et les centres de santé) sans électricité, où l'éclairage n'est parfois possible qu'avec des lampes à pétrole. La réflexion sur l'accès à l'énergie conduit à s'interroger sur l'utilisation faite de cette ressource.

La construction de systèmes énergétiques sûrs, accessibles, fiables et efficaces, basés sur des sources d'énergie renouvelables, permettrait de répondre aux besoins des populations les plus pauvres et en même temps de limiter le réchauffement climatique. Ce type de systèmes énergétiques peut en effet contribuer positivement à s'attaquer aux causes du changement climatique et à renforcer la capacité de résilience aux impacts, actuels et futurs, du changement climatique au niveau local.

Textes de référence essentiels

S. JEAN-PAUL II, *Discours aux participants à la semaine d'étude sur "humanité et énergie : besoins – ressources- espoirs"* (14 novembre 1980).

BENOIT XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate* (29 juin 2009), n. 49.

CONSEIL PONTIFICAL "JUSTICE ET PAIX", *Énergie, Justice et Paix* (2014).

FRANÇOIS, Lett. enc. *Laudato si '* (24 mai 2015), nn. 26, 164, 165, 180, 211.

FRANÇOIS, *Message à l'occasion du "National Day" du Saint-Siège à l'Exposition Internationale EXPO 2017 de Astana* (2 septembre 2017).

FRANÇOIS, *Discours aux participants à la réunion des dirigeants des principales entreprises du pétrole, du gaz naturel et d'autres activités commerciales liées à l'énergie* (9 juin 2018).

FRANÇOIS, *Discours aux participants à la réunion organisée par le Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral sur le thème : Transition énergétique et protection de notre maison commune* (14 juin 2019).

Bonnes pratiques

De nombreuses réalités locales de l'Église travaillent à favoriser l'accès de tous à une énergie non polluante, en considérant l'intégralité du cycle de production et de consommation, ainsi que l'entretien et la longévité des installations, et l'implication active des communautés locales. Ce sont souvent des ini-

tiatives qui créent des partenariats durables autour de la fourniture d'énergie propre, parfois de manière potentiellement reproductible et pour les zones qui en ont le plus besoin.

La Commission Épiscopale sur les laïcs de la Conférence Épiscopale des Philippines a signé un *Mémoire* avec la *WeGen Laudato si'* pour encourager l'utilisation et l'accès aux énergies renouvelables, en particulier l'énergie solaire, dans les institutions de l'Église catholique et les communautés les plus pauvres des Philippines. Dans ce contexte, à travers ce projet, des campagnes d'information et de communication sont également promues pour diffuser l'enseignement du Pape François et de *Laudato si'*. Le Diocèse de Maasin, aux Philippines, est devenu le premier diocèse au monde à équiper toutes les paroisses de panneaux solaires : après une étude de faisabilité réalisée par *WeGen Laudato si'*, des panneaux solaires ont été installés sur chaque structure ; il n'y a pas de frais pour cette installation mais une redevance mensuelle qui découle des économies réalisées sur la facture d'électricité ; ce paiement peut se clôturer entre 7 et 15 ans. Le projet permet également de partager l'énergie excédentaire avec d'autres institutions de l'Église grâce à un mécanisme *ad hoc*.

La Conférence Épiscopale d'Angleterre et du Pays de Galles mène depuis la fin du siècle dernier le projet *Diocesan green energy procurement project*, promu par l'*Inter-diocesan Fuel Management Ltd*, qui vise à faciliter l'accès aux sources d'énergie renouve-

lables pour les diverses institutions catholiques des diocèses d'Angleterre et du Pays de Galles.

En Autriche, en 2015, des plans d'action ont été élaborés sur la durabilité pour les diocèses, dont certains ont pris des décisions importantes concernant l'élimination des combustibles fossiles et l'achat d'électricité écologique certifiée.

La *Cafod* (Caritas Royaume-Uni), avec certains partenaires, a développé et proposé en 2017 une méthodologie d'accès à l'énergie durable applicable dans les réalités les plus pauvres : l'*Energy Delivery Model Toolkit*, appliquée dans le Diocèse d'Isiolo (Kenya), en collaboration avec la Caritas locale. Une clinique a été équipée de panneaux photovoltaïques et de batteries, permettant aux locaux de la clinique d'être éclairés et alimentés en électricité et donc d'être opérationnels aussi la nuit. L'électricité ainsi produite sert également à un système de purification de l'eau.

En Terre Sainte, la Mission Pontificale pour la Palestine- CNEWA (*Catholic Near East Welfare Association*) a aidé à installer de nombreux systèmes solaires pour produire de l'électricité.

Il existe également divers cas où les bureaux diocésains, les paroisses, les petites communautés chrétiennes et les écoles ont fait le choix de l'électricité produite par le photovoltaïque, comme l'Archidiocèse de Calcutta (Inde). Dans le Diocèse de Lezhë, en Albanie, les Pères Rogationnistes ont réalisé divers programmes avec l'ONG Vides concernant l'installa-

tion de systèmes photovoltaïques et la réalisation de cours de formation sur les énergies renouvelables.⁶⁸

En 2018, le réseau CIDSE (*Coopération Internationale pour le développement et la Solidarité*) a produit un documentaire “Energy to Change”⁶⁹, qui rassemble six histoires entre la Suisse, le Congo, le Brésil, la Belgique, le Portugal et le Kenya. Il montre comment un système énergétique durable est possible dans différentes réalités et dans toutes ses phases : de la production à la distribution et à la consommation.

Dans un contexte complètement différent, l’État de la Cité du Vatican a installé en 2008 sur le toit de l’Aula Nervi un système photovoltaïque sophistiqué qui produit de l’électricité à injecter dans le réseau. Deux ans plus tard, dans une autre zone du Vatican, un deuxième système “avec des capteurs solaires thermiques ” a été inauguré pour la conversion de l’énergie solaire en énergie thermique et frigorifique : un circuit d’eau glacée est ainsi utilisé pour la climatisation du restaurant des employés du Vatican.

Quelques pistes d’action

1. Affronter de façon prioritaire la situation de ceux qui n’ont pas accès à l’électricité et/ou qui uti-

⁶⁸ Cf. <https://progettoalbania.rcj.org/inaugurazione-impianto-fotovoltaico-allospedale-regionale-di-lezhe-e-benedizione-della-pri-ma-pietra-della-palestra-della-nost-ra-scuola-29-maggio-2019>.

⁶⁹ Cf. <https://changeandcare.atavist.com/energy-to-change>.

lisent fréquemment l'énergie d'une manière dangereuse pour la santé et pour l'environnement.

2. Faire une transition décisive vers une énergie accessible à tous : qui implique le moins d'impact possible sur la santé et sur l'environnement ; qui soit adaptée aux utilisations prévues, comme type d'énergie et de puissance ; qui puisse être utilisée en quantités et modalités adéquates pour toutes les utilisations qui contribuent au développement humain intégral ; qui respecte les droits et la voix des communautés locales.

3. Promouvoir - avec le contrôle technique et administratif nécessaire- des systèmes énergétiques décentralisés (micro-réseaux), basés sur les énergies renouvelables avec des infrastructures et des appareils durables, qui permettent la promotion et la responsabilisation des différentes communautés et des familles. Respecter leur culture et s'assurer qu'elles sont, dans la mesure du possible, capables de gérer et d'entretenir les systèmes, sans créer de dépendances inutiles vis à vis des réseaux et de la bureaucratie.

4. Rechercher et promouvoir l'efficacité énergétique et, en même temps, la sobriété de la consommation d'énergie, en particulier dans les pays qui consomment le plus par habitant.

5. Veiller "dans les structures ecclésiastiques" à ce que la construction de nouveaux bâtiments ou la restauration de bâtiments existants tienne le plus grand compte possible de l'utilisation de matériaux naturels et de l'efficacité énergétique.

6. Surveiller strictement les activités d'exploration et d'extraction, et les activités *offshore*, dans les écosystèmes les plus fragiles, en particulier dans les pays en voie de développement, pour éviter que les droits de l'homme ne soient bafoués et que l'eau, le sol et l'air ne soient pollués inconsciemment ou consciemment, en impliquant les populations.

7. Réduire, et si possible abandonner, la combustion de l'excès de gaz naturel sur les sites d'extraction d'hydrocarbures (*torchage*), en développant des alternatives sûres pour l'environnement, pour la population et pour les installations.

8. Réduire drastiquement la pollution (avec impacts locaux ou globaux) lors de la production, du transport, de la distribution et de la consommation d'énergie, grâce aux évolutions technologiques et à leur diffusion, mais aussi grâce à l'évolution du *mix* énergétique qui favorise la décarbonatation espérée du secteur de l'énergie, et plus généralement des économies.

9. Vendre l'énergie à un prix abordable, en divisant équitablement le profit de la vente, et en considérant également les externalités négatives dans les tarifs et plus généralement dans les *modèles économiques*.

10. Condamner et abandonner les stratégies commerciales basées sur le gaspillage d'énergie, sur l'obsolescence programmée de diverses machines, sur la fourniture de produits de basse qualité qui nécessitent quand même de l'énergie pour être produits, sur les produits jetables.

11. Promouvoir des transports moins polluants, en prenant en compte non seulement le carburant mais aussi l'ensemble du cycle de vie des véhicules ; faciliter l'utilisation de moyens tels que les vélos et les transports publics, ainsi que les différentes formes de covoiturage.

12. Poursuivre la recherche sur les dommages causés à l'environnement et à la santé humaine par diverses activités liées à l'énergie et en diffuser les résultats.

13. Encourager les choix quotidiens, dans les modes de vie, visant à diminuer la consommation d'énergie, notamment dans les régions les plus riches de la planète.



4.

ÉCOSYSTÈMES, DÉFORESTATION, DÉSERTIFICATION, UTILISATION DES TERRES

« Il devient indispensable de créer un système normatif qui implique des limites infranchissables et assure la protection des écosystèmes, avant que les nouvelles formes de pouvoir dérivées du paradigme techno-économique ne finissent par raser non seulement la politique mais aussi la liberté et la justice [...] Il y a une interaction entre les écosystèmes et entre les divers mondes de référence sociale, et ainsi, une fois de plus, il s'avère que « le tout est supérieur à la partie » [...] On peut faciliter des formes de coopération ou d'organisation communautaire qui défendent les intérêts des petits producteurs et préservent les écosystèmes locaux de la déprédation »
(LS, nn. 53; 141; 180)

Introduction et contextualisation

« Nous n'avons jamais autant maltraité ni fait de mal à notre maison commune qu'en ces deux derniers siècles » (LS, n. 53) affirme *Laudato si'* avec une extrême clarté. Pourtant, « nous sommes appelés à être instruments de Dieu le Père pour que notre planète soit ce qu'il a rêvé en la créant, et pour qu'elle réponde à son projet de paix, de beauté et de plénitude » (LS, n. 53). Dieu le Père a un projet pour la création ; le récit de la Genèse nous invite à *cultiver et sauvegarder* le jardin du monde, c'est-à-dire à

nous nourrir des ressources naturelles avec un soin responsable (cf. LS, n. 67).

L'Encyclique positionne le problème de l'utilisation disproportionnée des ressources naturelles dans le domaine de l'*éthique des relations internationales*, compte tenu de la *dette écologique* historiquement accumulée par les pays du Nord vis-à-vis de ceux du Sud. L'extraction de matières premières est source de pollution, tout comme l'utilisation de terrains dans les pays en développement comme décharges pour les déchets toxiques. L'épuisement des sols et de la biodiversité naturelle, la déforestation de vastes régions de la planète, la pollution des eaux et la dévastation des paysages pèsent sur la conscience de ceux qui ont exploité notre maison commune.

En rappelant le *Document d'Aparecida, Laudato si'* mentionne à la fois les intérêts particuliers de certains groupes économiques qui « détruisent irrationnellement les sources de vie » (n. 54), et le peu de progrès dans la protection de la biodiversité et la lutte contre la désertification, avec le risque concret de nouvelles guerres en raison de conflits pour les ressources en voie d'épuisement, que les politiques doivent prévenir et résoudre. Les symptômes du changement et de la dégradation sont si forts qu'ils poussent à reconnaître que « le système mondial actuel n'est pas viable de différents points de vue » et qu'il est à craindre la possibilité « d'un point de rupture pour le monde » (LS, n. 61).

Textes de référence essentiels

- S. JEAN-PAUL II, *Homélie*, Ouagadougou (10 mai 1980).
- S. JEAN-PAUL II, *Discours aux participants à la semaine d'étude "Les forêts tropicales et la conservation des espèces"* (18 mai 1990).
- ACADEMIE PONTIFICALE DES SCIENCES, *Les forêts tropicales et la conservation des espèces* (1994).
- S. JEAN-PAUL II, *Discours aux participants à une conférence sur l'environnement et la santé* (24 mars 1997).
- S. JEAN-PAUL II, *Message pour la Journée Mondiale de l'Alimentation* (15 octobre 2004).
- FRANÇOIS, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), nn. 53, 141, 180.
- FRANÇOIS, *Message pour la campagne de fraternité de l'Église au Brésil* (15 février 2017).
- CELAM, *Discípulos misioneros custodios de la casa común. Discernimento a la luz de la Encíclica Laudato si'* (25 janvier 2018).
- SYNODE DES EVEQUES, *Document final du Synode sur l'Amazonie* (2019).
- FRANÇOIS, *Discours sur les participants à la Rencontre promue par le Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral sur l'industrie minière* (3 mai 2019).
- FRANÇOIS, *Discours aux participants au XX^{ème} Congrès mondial de l'Association internationale de droit pénal* (15 novembre 2019).
- FRANÇOIS, Exhort. ap. *Querida Amazonia* (2 février 2020), nn. 28-40, 47-52.

Bonnes pratiques

Il existe de nombreuses activités visant à promouvoir les processus de reboisement ou à promouvoir l'engagement et l'éducation pour une bonne gestion des sols, telles que celles promues par la Conférence des Évêques catholiques de Namibie, ou dans certains diocèses de Sierra Leone, de l'Éthiopie, du Pakistan ou de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

En réponse à la préoccupation de Saint Jean-Paul II pour l'avancée du désert au Sahel, et pour que les populations de cette région aient suffisamment de nourriture et d'eau, ainsi qu'un avenir digne, la *Fondation Jean-Paul II pour le Sahel* travaille depuis 1984 à l'amélioration des conditions de vie dans neuf pays sahéliens à travers, par exemple, le reboisement, l'agroforesterie, l'irrigation et les techniques pour freiner l'extension du désert. Des puits et des bâtiments scolaires polyvalents ont été construits, en allouant des fonds pour que de nombreux agriculteurs puissent disposer des outils nécessaires à leur travail.

Un autre signe de la participation active de l'Église est la création de réseaux territoriaux à travers lesquels les communautés ecclésiales s'organisent pour gérer ensemble les bassins fluviaux. Dans le bassin du fleuve Amazone, le Réseau Ecclésial Panamazonien (REPAM) est devenu une référence pour s'attaquer au problème de l'exploitation et de la dégradation de la région panamazonienne. Créé en 2014 par les Conférences Épiscopales, les

Congrégations religieuses et la Caritas de la région, le REPAM allie un travail pastoral créatif à une perspective sociopolitique transformatrice et prophétique. Il articule le plaidoyer politique, la transformation du modèle de développement, la conservation de la biodiversité avec des facteurs éthiques et spirituels qui découlent de la récupération de la dimension sacrée de la vie, si présente dans les cultures des peuples autochtones. Quelques exemples de cet engagement sont les initiatives au Pérou pour la défense des communautés et des territoires du Réseau *Iglesias y Minería*, ainsi que le travail des religieux et des laïcs pour défendre le territoire de la dégradation causée par l'industrie extractive. Sur ce modèle, d'autres expériences similaires ont été menées en Afrique pour le bassin du Fleuve Congo (REBAC), en Amérique centrale (REMAM), en Asie-Pacifique et dans le Cône Sud de l'Amérique Latine.⁷⁰

En 2009, à l'initiative de Mgr Adriano Tomasi, Évêque auxiliaire de Lima, le projet *Manchay Verde* a été lancé dans le quartier Pachacamac de Lima pour résoudre le problème de la gestion des eaux usées. Après avoir créé un système de traitement, les eaux usées sont collectées dans une fosse septique, sédimentées puis pompées vers un petit bassin de phyto-dépuration. De l'eau claire en sort qui s'écoule goutte

⁷⁰ Mentionnons également l'activité de Mgr Luigi Infantì Della Mora, Vicaire Apostolique d'Aysén (Patagonie chilienne), pour la protection des glaciers, face à la menace des centrales hydroélectriques. Voir sa lettre pastorale « Donnez-nous aujourd'hui notre eau quotidienne » (2008).

à goutte dans un système de tuyaux, la rendant appropriée pour l'irrigation ornementale. Ce prototype de bassin est construit en plaques transparentes permettant d'organiser des visites guidées (notamment pour les écoles et les collectivités locales) qui, peu à peu, sont rejointes par d'autres activités pédagogiques. En 2019, *Manchay Verde* a planté plus de 2000 arbres sur une superficie irriguée de 6 hectares ; dans d'autres zones arides de Lima également, des projets inspirés de cette expérience ont été lancés.

La Conférence Épiscopale d'Angola et de São Tomé a lancé l'initiative *Floresta Laudato si'* en 2018, en plantant des centaines d'arbres dans le désert de la Province de Namibe avec l'intention de reproduire ce projet dans d'autres contextes ; en outre, la Commission "Justice, Paix et Migrations" de la Conférence susmentionnée a entamé un dialogue avec l'industrie minière dans le but de promouvoir un équilibre entre l'exploitation et l'atténuation de ses effets néfastes sur les personnes et l'environnement.

Au cours de la période 2016/2019, les diocèses pakistanais ont promu, en collaboration avec la Caritas nationale, une campagne en faveur de la plantation d'un million d'arbres à travers tout le Pakistan, en menant également des activités de sensibilisation et de plaidoyer auprès des communautés et autorités locales.

Quelques pistes d'action

1. Promouvoir des modes de vie et des modèles de consommation durables qui respectent les écosys-

tèmes et les limites des ressources naturelles ; lutter vigoureusement contre l'exploitation et les déchets, à la fois au niveau individuel et collectif, grâce à une éducation généralisée à la *citoyenneté écologique*.

2. Encourager les systèmes de production non polluants et basés sur la solidarité. Les nombreuses expériences d'économie solidaire peuvent offrir des critères pour orienter de nouveaux modèles diversifiés de production, générateurs de richesse dans le plein respect des limites environnementales.

3. Promouvoir les projets de reboisement.

4. Protéger efficacement les communautés traditionnelles et les peuples autochtones - non seulement en vertu de leurs droits humains intrinsèques, mais aussi pour leur vaste patrimoine culturel et leurs connaissances liées à la conservation de la biodiversité - contre l'exploitation abusive de leurs territoires et la destruction de leur habitat, et contre l'appropriation de leurs connaissances, notamment en l'absence d'une protection adéquate de leur propriété intellectuelle.

5. Renforcer et rendre constant l'engagement dans la préparation aux risques de catastrophes et dans la résilience des communautés, pour lutter contre l'augmentation et la complexité des catastrophes affectant l'environnement.

6. Soutenir les initiatives basées sur la coopération transnationale telles que : a) la protection du bassin du Fleuve Congo, avec ses forêts et tourbières ; b) la "Grande Muraille Verte", dont le but est de renforcer la résilience de la société et du système

naturel du Sahel et du Sahara, à travers la gestion appropriée de l'écosystème, le développement durable des ressources de la terre, la protection du patrimoine rural et l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

7. Soutenir les initiatives qui favorisent le protagonisme des populations qui souffrent des conséquences des catastrophes environnementales et de l'exploitation excessive des ressources naturelles, en veillant à ce qu'elles puissent participer aux processus de décision à cet égard, aux niveaux local, national et international.

8. Favoriser de nouveaux cadres réglementaires mondiaux qui mettent en œuvre les principes de l'écologie intégrale à travers des dispositions équitables pour protéger la biodiversité, les principaux biomes de la planète et les populations qui les habitent, en rejetant les fausses solutions et en favorisant une véritable transformation pour le bien de la vie sur la terre.

5.

MERS ET OCÉANS

« Mentionnons également le système de gestion des océans. En effet, même s'il y a eu plusieurs conventions internationales et régionales, l'éparpillement et l'absence de mécanismes sévères de réglementation, de contrôle et de sanction finissent par miner tous les efforts »
(LS, n. 174)

Introduction et contextualisation

La bonne administration des biens communs, tels que les océans et les mers, exige que l'humanité se dote de structures et de mécanismes proportionnés à la *complexité* de leur gestion.

Les océans, souvent appelés poumon bleu de la planète, sont le carrefour de nombreuses activités et défis. Par exemple : l'organisation d'activités portuaires et de routes touristiques et commerciales (dédiées au transport de denrées alimentaires, de biens de consommation et de matières premières) ; l'exploitation des *ressources halieutiques* (avec la *pêche* ou l'*aquaculture*), de l'*énergie* des courants, des ressources des *fonds marins* et du sous-sol marin, sans oublier d'autres ressources comme le sel et les algues ; le déploiement de câbles qui permettent l'échange de données et les communications ; l'étude scientifique et la délimitation de zones maritimes bénéficiant de différents types de protection ; le *tou-*

risme; les *migrations*, qui ont également lieu dans des conditions dramatiques. Ces problèmes s'accompagnent de ceux qui ont de fortes implications négatives telles que la traite des êtres humains, la *piraterie*, la pêche illégale, les divers trafics illégaux, y compris la *drogue*, les *armes* et les produits contrefaits. Il ne faut pas oublier non plus la nécessité de patrouille des sous-marins et des navires militaires dans de nombreuses zones dont certaines sont soumises à des tensions (des rivalités entre États aux conflits entre pêcheurs) ; la préoccupation pour les conditions environnementales de la mer, notamment en ce qui concerne la présence de *plastique et de microplastiques* dans les flux marins et dans les organismes des animaux, les multiples pollutions (causées par les navires, les extractions *offshore* ou provenant de la terre ferme), la tendance à l'acidification, la perte de biodiversité que l'on retrouve dans l'extinction de certaines espèces ou dans l'appauvrissement des zones coralliennes ; les conditions de travail et de vie des travailleurs portuaires, des communautés côtières, des habitants des petites îles, des marins et des pêcheurs ; l'extension de certaines villes sur les mers ou l'avancement des mers dans les côtes (ce qui peut mettre en péril le logement, les ressources en eau douce, l'agriculture) ; la coexistence ou la concurrence entre différentes méthodes de pêche.

On comprend bien que les enjeux liés aux océans, menant à des enjeux géopolitiques critiques, nécessitent une *gouvernance* dédiée au bien commun de toute la famille humaine, capable de travailler dans la

subsidiarité, avec une approche intégrale et orientée vers le long terme. Le Saint-Père, dans *Laudato si'*, insiste précisément sur cette *gouvernance*.

Textes de référence essentiels

CONSEIL PONTIFICAL "JUSTICE ET PAIX", *La destination universelle des biens. À propos de la Conférence sur le Droit de la mer*, Cité du Vatican (1979).

S. JEAN-PAUL II, *Discours aux portuaires et aux pêcheurs à Civitavecchia* (19 mars 1987).

S. JEAN-PAUL II, *Homélie durant la célébration de la Parole avec les gens de la mer à Gdynia, Pologne* (11 juin 1987).

S. JEAN-PAUL II, Lett. ap. *Stella Maris* sur l'apostolat maritime (31 janvier 1997).

S. JEAN-PAUL II, Exhort. ap. postsyn. *Ecclesia in Oceania* (22 novembre 2001), n. 31.

S. JEAN-PAUL II, *Discours aux participants à la 15^{ème} Assemblée plénière du Conseil Pontifical pour les Migrants et les Itinérants* (29 avril 2002).

FRANÇOIS, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), nn. 40, 41, 174.

DICASTERE POUR LE SERVICE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN INTEGRAL, *Message à l'occasion du Dimanche de la Mer* (8 juillet 2017).

FRANÇOIS, *Message à la Conférence "Our Ocean" organisée à Malte* (27 septembre 2017).

FRANÇOIS, *Discours aux représentants du "Pacific Islands Forum Secretariat"* (11 novembre 2017).

FRANÇOIS, *Message pour la Journée de Prière pour la Protection de la Création* (1^{er} septembre 2018).
DICASTERE POUR LE SERVICE DU DEVELOPPEMENT HUMAN INTEGRAL, *Aqua fons vitae*. Lignes directrices sur l'eau (2020).

Bonnes pratiques

L'Église accompagne avec une attention particulière les populations qui vivent en contact étroit avec les mers et les océans : pêcheurs, marins, voyageurs et migrants, ainsi que de nombreuses communautés côtières. Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, dans de nombreux pays et à bord des navires, l'Apostolat de la Mer garantit un service pastoral et spirituel, s'intéressant également aux conditions de vie des habitants de la mer et confronté à des problèmes tels que l'esclavage, les mauvaises conditions de travail et la séparation des membres de la famille.

Dans de nombreux pays, les communautés catholiques locales participent à des activités de nettoyage des plages ou à la construction de murs (plantations de mangroves, clôtures, sacs de sable) pour freiner l'avancement de la mer. Caritas Kiribati a impliqué des groupes de jeunes dans la plantation de mangroves ; les Caritas d'Australie, des Philippines et du Vietnam ont également organisé à plusieurs reprises des activités de formation, des promotions et d'autres formes d'aide aux communautés de pêcheurs.

En Océanie, les évêques ont contribué à mobiliser l'opinion publique et à consulter les autorités

sur l'état de la mer et notamment sur certains projets d'extraction de minéraux ou d'hydrocarbures des fonds marins, qui auraient pu avoir de graves répercussions sur l'écosystème. La Fédération des Évêques d'Océanie a publié une déclaration le 16 avril 2018 concernant la situation difficile de la population dans beaucoup de ces régions. L'Église fournit une assistance à ces personnes, même dans les situations les plus extrêmes, par exemple après un cyclone, ou lorsqu'une réinstallation est envisagée, par exemple dans le cas de l'évacuation des îles Carteret vers certaines régions de l'île de Bougainville.

Le Réseau Européen des Commissions "Justice et Paix" a publié, en février 2020, le document "*The Common Good of the Seas. Basic Text for the 2020 Annual Concerted Action of Justice and Peace Europe*", qui peut servir de point de départ pour ceux qui préparent des initiatives de plaidoyer (*advocacy*) ou des activités concrètes.⁷¹

Quelques pistes d'action

1. Réduire la quantité d'eaux polluées et de plastique dans les océans, en évitant de les utiliser comme décharge.

⁷¹ Cf. <http://www.juspax.ch/it/justice-et-paix-europe/concerted-actions/the-common-good-of-the-seas>.

2. Mettre fin à la piraterie, au trafic d'êtres humains, de drogue et à d'autres formes de commerce illégal en mer et dans les ports.

3. Améliorer les systèmes d'alerte et les procédures d'urgence en cas de cyclones et de tsunamis.

4. Protéger les zones maritimes les plus riches en biodiversité et en patrimoines culturels, en y réglemant le tourisme, la navigation et toute l'activité économique.

5. Sensibiliser les armateurs, les marins et les touristes voyageant en mer, aux conséquences et aux impacts socio-environnementaux de leurs activités.

6. Abandonner les projets d'exploitation sous-marine de minéraux ou d'hydrocarbures avec une forte probabilité d'endommager les zones riches en biodiversité.

7. Éviter la pêche intensive qui ne permet pas la régénération et qui se révèle antiéconomique et destructrice, ainsi que la pêche des espèces menacées.

8. Adopter des rythmes et des méthodes de pêche respectueux de la biodiversité, notamment en évitant le chalutage là où il peut endommager les fonds marins, et en créant les conditions permettant aux pêcheurs traditionnels d'avoir accès à des ressources halieutiques suffisantes pour vivre dignement.

9. Protéger les conditions de vie et de travail des marins et des pêcheurs, garantir le respect des droits de l'homme et promouvoir la vie de famille.

10. Informer sur la situation dramatique de ces communautés contraintes d'abandonner les ter-

ritoires, progressivement submergés, sur lesquels elles vivent et cultivent.

11. Renforcer et diffuser l'Apostolat de la Mer, dans les ports et en mer.

12. Encourager les initiatives spirituelles et les réflexions théologiques liées aux océans et aux mers. Éduquer à contempler les océans et les mers et à promouvoir les sanctuaires qui au fil du temps ont développé un lien particulier avec la mer.

13. Appliquer le Droit de la mer, clarifier les dispositions et renforcer la coopération à tous les niveaux, notamment en ce qui concerne l'assistance en mer (spécialement aux migrants en difficulté), la surveillance de la pêche, la discipline d'extraction des ressources des fonds marins, le recours à la force armée en mer et la lutte contre la pollution.



6.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

« Le système industriel n'a pas développé, en fin de cycle de production et de consommation, la capacité d'absorber et de réutiliser déchets et ordures. On n'est pas encore arrivé à adopter un modèle circulaire de production qui assure des ressources pour tous comme pour les générations futures, et qui suppose de limiter au maximum l'utilisation des ressources non renouvelables, d'en modérer la consommation, de maximiser l'efficacité de leur exploitation, de les réutiliser et de les recycler »
(LS, n. 22)

Introduction et contextualisation

Le système économique actuel n'est pas viable et nécessite que de nombreux éléments soient reconsidérés : consumérisme, vision à court terme, mentalité spéculative, confiance irrationnelle dans la croissance économique, dépendance aux énergies fossiles, augmentation de la dette écologique et sociale qui se répercute sur la terre et sur les pauvres, contrôle et manipulation de l'information et de la technologie, manque d'investissements dans les personnes et dans le travail en toute dignité.

Une nouvelle vision de l'économie est nécessaire, qui tienne compte des préoccupations écologiques (cf. LS nn. 128, 129, 195). Nous avons besoin d'une « écologie économique, capable d'obliger à considé-

rer la réalité de manière plus ample » (LS, n. 141). L'écologie intégrale requiert une nouvelle conception économique dans laquelle la production de richesse peut améliorer- et non détruire- notre monde (cf. LS, n. 129). Ce dont le monde a besoin, c'est d'un modèle d'*économie circulaire* qui inverse la tendance et préserve de l'exclusion sociale et de la dégradation de l'environnement (cf. LS, n. 22)

L'économie circulaire représente *une alternative à l'économie linéaire traditionnelle* (produire, utiliser, éliminer). Les ressources ne sont pas exploitées de manière excessive pour la production, mais restent utilisables aussi longtemps que possible, en en obtenant ainsi une valeur maximale et en récupérant les produits et les matériaux à la fin de chaque cycle de vie. Dès la conception, la production, la vente, la réutilisation et le recyclage, il est possible de déterminer comment obtenir la valeur maximale des produits, à la fois en cours d'utilisation et en fin de vie, en renforçant ainsi l'économie dans son processus.

La transition vers l'économie circulaire peut représenter une révolution décisive et devenir une grande opportunité. Il s'agit d'une nouvelle façon de regarder les relations entre les marchés, les consommateurs et les ressources naturelles, *en dépassant le concept même de "déchet"*, puisque *tout a une valeur*. En termes économiques, il s'agit de garantir l'efficacité et l'efficacé dans la façon dont nous gérons les *input* et les *output* et dans la façon dont nous renforçons le lien entre producteurs et consommateurs, entre croissance et durabilité, entre personnes

et planète. Cette transition est désormais tracée et concerne l'interaction entre l'innovation technologique, les investissements dans les infrastructures durables et la croissance de la productivité des ressources, dans le but de favoriser une croissance circulaire durable, équilibrée et inclusive.

Textes de référence essentiels

S. PAUL VI, Exhort. ap. *Evangelii nuntiandi* (8 décembre 1975), n. 31.

S. PAUL VI, Lett. enc. *Populorum progressio* (26 mars 1967), n. 1.

S. JEAN-PAUL II, Lett. enc. *Sollicitudo rei socialis* (30 décembre 1987), nn. 1, 12, 26-27, 35.

S. JEAN-PAUL II, Lett. enc. *Centesimus annus* (1^{er} mai 1991), nn. 30, 34.

CONSEIL PONTIFICAL "JUSTICE ET PAIX", *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, nn. 323-376.

BENOIT XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate* (29 juin 2009), nn. 21, 49, 24-26, 34-52.

FRANÇOIS, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), nn. 52-62, 186-188, 191-194, 198-199, 203-215.

FRANÇOIS, *Discours aux participants à la Rencontre mondiale des mouvements populaires* (28 octobre 2014).

FRANÇOIS, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), nn. 22, 138-142, 189-198.

FRANÇOIS, *Discours aux participants à la 3^{ème} Rencontre mondiale des mouvements populaires* (5 novembre 2016).

CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI ET DICASTERE POUR LE SERVICE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN INTEGRAL, *Oeconomicae et pecuniariae quaestiones. Considérations pour le discernement éthique sur certains aspects du système économique et financier actuel* (17 mai 2018).

Bonnes pratiques

Les exemples d'économie circulaire abondent. Un exemple des Caritas concerne la diversification agricole basée sur la réutilisation des restes des récoltes (El Granado, République Dominicaine).

La Caritas Dominicaine et Caritas Espagne ont promu un projet de diversification des exploitations agricoles des communautés en réponse à la perte de récoltes due au changement climatique. Un élément clé introduit est celui de l'association des cultures. De cette façon, les bananes en excès fournissent un abri aux petites plantes, comme la courge, l'aubergine ou la coriandre, qui à leur tour offrent des nutriments au sol et une meilleure utilisation de l'irrigation. Un autre aspect important est la formation aux soins de la ferme, à l'élagage et au contrôle des mauvaises herbes, y compris l'hybridation manuelle et sans aucun produit chimique. Les entreprises ainsi gérées ont amélioré leur productivité et leurs propriétaires sont rapidement passés d'une seule production à

une gamme de produits à vendre sur le marché. Face à l'augmentation du travail, l'opinion des agriculteurs est que l'effort en vaut la peine. Le directeur de Caritas Barahona explique la démarche par ces mots : « Il s'agit de retourner à une agriculture d'auto-consommation familiale où l'échange de semences, d'animaux et de nourriture entre familles rurales est encouragé dans une relation harmonieuse avec la nature ».

En Autriche, certaines paroisses et institutions ecclésiales (écoles, universités, hôpitaux ...) ont adopté la certification EMAS (*Eco-Management and Audit Scheme*) visant à évaluer la performance environnementale de leurs structures respectives, à promouvoir l'efficacité énergétique, à réduire les coûts et à garantir un meilleur environnement de travail.

L'Église catholique de Montevideo mène des projets de recyclage intéressants tels que *Resuena*,⁷² qui implique des institutions catholiques, ou encore *Triciclo*, qui mène des activités d'éducation environnementale pour les jeunes et les adolescents.⁷³

Dans le diocèse de Mgr Hagen, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, *Laudato si'* est devenue le point de référence pour définir chaque initiative en faveur de l'environnement. Une attention particulière a été accordée à une gestion adéquate des déchets pour lutter contre la pollution due aux déchets

⁷² Cf. <http://www.resuena.com.uy>.

⁷³ Cf. <https://icm.org.uy/iglesia-y-ecologia-el-cuidado-de-la-casa-comun>.

domestiques, à travers des journées de nettoyage (*clean up*), des activités d'éducation et de collaboration avec les organismes gouvernementaux.

Quelques pistes d'action

1. Assurer une approche centrée sur la personne, attentive à la dignité du travail et à une transition équitable des secteurs d'emploi pour les travailleurs et les communautés.

2. Promouvoir la réutilisation et le recyclage des ressources naturelles déjà dans le circuit économique, encourager la réutilisation des divers déchets organiques (bioénergie, biocarburants, *compost*,...), éviter la production d'objets, de matériaux et de substances particulièrement difficiles à recycler (comme certains plastiques multicouches) et encourager la recherche de matériaux alternatifs.

3. Stimuler le nettoyage des plages et des autres lieux communs.

4. Viser l'adoption d'emballages facilement recyclables ou biodégradables.

5. Encourager le partage de véhicules (par exemple avec des systèmes de covoiturage) ou d'autres équipements, ainsi que les marchés de l'occasion.

6. Accélérer les investissements dans les infrastructures durables, soutenus par des stratégies et des programmes clairs nationaux et infranationaux, facilitant le flux des financements publics et privés.

7. Stimuler le secteur privé pour “libérer” l’innovation et faire progresser la transparence de la chaîne d’approvisionnement, à travers des réglementations et des incitations qui favorisent la transition vers une économie plus circulaire et à faibles émissions de gaz à effet de serre.

8. Favoriser une forte impulsion à l’innovation, notamment par le biais de partenariats et de financements internationaux, pour faire face aux défis qui vont au-delà de la question énergétique.

9. Promouvoir le processus de réforme des subventions aux combustibles fossiles et taxer les émissions de dioxyde de carbone (CO₂).



7.

TRAVAIL

« Nous ne parlons pas seulement du travail manuel ou du travail de la terre, mais de toute activité qui implique quelque transformation de ce qui existe, depuis l'élaboration d'une étude sociale jusqu'au projet de développement technologique. N'importe quelle forme de travail suppose une conception d'une relation que l'être humain peut ou doit établir avec son semblable »
(LS, n. 125)

Introduction et contextualisation

Saint Jean-Paul II a expliqué que le travail, en tant qu'expression des personnes et contribution à la communauté, révèle l'être humain à lui-même et en déploie les capacités, dans une dynamique de création continue,⁷⁴ ainsi que d'obligations et de droits. Le travail « fait partie du sens de la vie sur cette terre, chemin de maturation, de développement humain et de réalisation personnelle » (LS, n. 128), et doit donc être promu de manière *inclusive*, en soulignant la valeur, également économique, des relations familiales. *Laudato si'* relie et actualise les deux dimensions fondamentales du travail : *sauvegarder* ce qui nous a été donné et *le cultiver* en collaboration avec Dieu,⁷⁵ faire

⁷⁴ Cf. Lett. enc. *Laborem exercens*, n. 6.

⁷⁵ Cf. *Gn* 2, 5.15.

fructifier le jardin que le Créateur nous a confié. Il n'y a donc aucune raison d'opposer la protection de la création au travail qui développe les promesses et les potentialités de la nature.

Le rôle de l'humanité requiert responsabilité et *prudence* dans toutes ses dimensions, qu'elles soient techniques, scientifiques ou législatives, à travers un *discernement* continu sur l'avenir de l'humanité et plus généralement de la vie sur la planète dans toutes ses évolutions, qu'elles soient technique, scientifique ou législative. Si le travail est à juste titre considéré comme une nécessité, ce n'est pas seulement pour garantir la survie de l'individu, mais aussi pour le devenir de la communauté. L'activité économique et la dimension sociale sont en effet fortement liées à travers le travail. Le développement humain intégral est donc influencé négativement par le *chômage*, tandis que les dysfonctionnements économiques impliquent toujours également des coûts humains.⁷⁶

Textes de référence essentiels

CONCILE VATICAN II, Const. past. *Gaudium et spes* (7 décembre 1965), nn. 67-68.

S. PAUL VI, *Discours à l'Organisation Internationale du Travail* (10 juin 1969).

S. JEAN-PAUL II, Lett. enc. *Laborem exercens* (14 septembre 1981).

⁷⁶ Cf. BENOIT XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate*, n. 32.

- S. JEAN-PAUL II, *Homélie pour le jubilé des travailleurs*, (1^{er} mai 2000).
- CONSEIL PONTIFICAL "JUSTICE ET PAIX", *Compendium de la doctrine sociale de l'Église* (2004), chap. 6.
- BENOIT XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate* (29 juin 2009), nn. 32, 36.
- CONSEIL PONTIFICAL "JUSTICE ET PAIX", *La vocation du chef d'entreprise. Une réflexion* (2013).
- FRANÇOIS, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), nn. 202-206.
- FRANÇOIS, *Discours aux participants à la Rencontre mondiale des mouvements populaires* (28 octobre 2014).
- FRANÇOIS, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), nn. 22; 26, 98, 124-129, 171, 180, 187, 191.
- FRANÇOIS, *Discours aux participants à la 2^{ème} Rencontre mondiale des mouvements populaires* (9 juillet 2015).
- FRANÇOIS, *Discours aux participants à la 3^{ème} Rencontre mondiale des mouvements populaires* (5 novembre 2016).
- FRANÇOIS, *Lettre au Cardinal Peter K. A. Turkson à l'occasion de la Conférence internationale "De Populorum progressio à Laudato si'"* (23 novembre 2017).
- CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI ET DICASTERE POUR LE SERVICE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN INTEGRAL, *Oeconomicae et pecuniariae quaestiones. Considérations pour un discernement éthique sur certains aspects du système économique et financier actuel* (17 mai 2018).

FRANÇOIS, Exhort. ap. *Christus vivit* (25 mars 2019),
nn. 268-273.

Bonnes pratiques

Divers diocèses ont décidé de lancer sur leurs terres des activités agricoles pour les personnes sans emploi, pauvres ou en phase de migration chaotique (Italie, Kenya, Venezuela).

Né en 1995, le projet *Policoro*, promu par la Conférence Épiscopale Italienne, a facilité la naissance de centaines d'expériences de travail (en particulier des consortiums, coopératives et petites entreprises) et la création de milliers d'emplois, en particulier dans les pays plus pauvres et plus exposés au pouvoir du crime organisé.

Au nom de l'inclusion et de l'intégration, les Sœurs de Notre-Dame de la Charité du Bon Pasteur, dans les maisons d'accueil de diverses villes du Pérou, reçoivent des mères en difficulté ou des orphelins séropositifs et les insèrent dans des activités artisanales. En Espagne, Caritas Biscaglia a lancé la coopérative *Koopera*, dont l'objectif est l'insertion socioprofessionnelle des personnes menacées d'exclusion à travers des activités de protection de l'environnement (recyclage, collecte des déchets), de services à la personne et de travail textile. Les parcours d'insertion socioprofessionnelle sont valorisés dans ce sens, souvent avec une forte composante de formation en faveur des personnes généralement marginalisées par la société.

En France, le centre commercial *Le Cèdre*, fondé en 1998, permet à des milliers d'établissements (nombreux catholiques, comme des écoles ou des paroisses) de payer les achats par tranches (divers services, informatique, papeterie, cantines) tout en économisant et, en même temps, privilégiant des fournisseurs choisis sur la base des principes de l'écologie intégrale.

Tout aussi intéressant est le projet *The Future of Work after Laudato si'* qui rassemble diverses institutions afin de renforcer la voix de l'Église dans le monde du travail, à travers : 1) des synergies et des réseaux entre les institutions de l'Église pour améliorer la coopération et le partage des connaissances ; 2) des réflexions et des recherches sur les défis actuels et futurs pour élaborer des réponses articulées sur le travail ; 3) la formation aux compétences pour participer activement au dialogue sur les questions de travail.

La Conférence Épiscopale Américaine, par le biais de la *Catholic Campaign for Human Development*, a promu une série de programmes et d'activités en faveur de l'écologie intégrale, avec une attention particulière aux problèmes du travail. Par exemple, elle collabore avec *People United for Sustainable Housing*, à Buffalo (New York), pour promouvoir de meilleures opportunités économiques et des avantages environnementaux pour les communautés locales.

En Guinée, le *Centre agro-pastoral de Santa Orsola di Monte Ziama*, situé dans la Réserve de la

Biosphère de Ziama, Diocèse de N'Zérékoré, né en 2016 et dirigé par les Sœurs Ursulines de Sion, est un exemple de création d'une plateforme entrepreneuriale, d'un espace de diffusion de solutions techniques (avec une attention particulière à l'agriculture biologique), organisationnelles et morales, ainsi que de la promotion humaine et professionnelle, qui visent à éradiquer la logique de pauvreté et à promouvoir le développement socio-économique durable. Les organisateurs visent à former un *nouveau type de ressources humaines*, capables de montrer que les habitants de la forêt guinéenne sont capables de prendre soin d'eux-mêmes, de réduire le chômage et l'exode rural, de mettre en place un système agricole intégré.

Quelques pistes d'action

1. Promouvoir le travail en toute dignité et respecter les travailleurs, en rejetant toute discrimination, en reconnaissant à tous les égards l'égalité des femmes, ainsi que la valeur de chaque type de travail, à condition qu'il soit digne de la personne.

2. Garantir un salaire équitable, adapté aux besoins intégraux des familles, en luttant contre le travail des enfants ; garantir des horaires flexibles compatibles avec la vie familiale et les moments de repos et de loisirs spirituels et culturels.

3. Favoriser le passage du travail non déclaré et de l'économie informelle, souvent cause d'exploita-

tion, d'insécurité et d'atteinte à la santé, vers le secteur formel.

4. Créer des emplois dans les pays les plus en retard où la population a tendance à émigrer, et garantir les conditions pour que ces personnes puissent vivre dignement en travaillant.

5. Orienter le travail agricole, en contact étroit avec la terre, pour qu'il soit de plus en plus "allié" de l'environnement, en sauvegardant les techniques et les savoirs, même anciens, basés sur l'utilisation de produits naturels et non polluants, en respectant le rythme et les cycles naturels, au moyen d'une production qui privilégie les espèces indigènes et qui protège la biodiversité.

6. Promouvoir la création d'opportunités de travail stable qui offrent aux jeunes la possibilité d'entrer dans le monde productif, de mettre leurs compétences au profit de la société et de fonder leur propre famille.

7. Promouvoir une économie inclusive envers les pauvres, les chômeurs de longue durée, les travailleurs peu qualifiés, les migrants, les marginalisés, les détenus et ex-détenus, les personnes handicapées, afin de les accompagner vers l'inclusion socio-économique, l'autonomie et la prise en charge, non limitée à l'assistance.

8. Adopter des mesures de protection dans les emplois qui éloignent un parent du reste de la famille pendant longtemps, et promouvoir la valeur économique de la famille, capable de générer des ressources de manière vertueuse.

9. Renforcer le rôle éducatif et économique des parents qui travaillent en restant à la maison pour prendre soin de leurs enfants, afin de les préparer à être des acteurs efficaces dans la société et en faveur du bien commun.

10. Promouvoir la valeur sociale et économique de la maternité, afin qu'elle soit mieux protégée, en mettant au centre l'importance des relations familiales au lieu des individus.

11. Permettre aux travailleurs de s'organiser et de faire entendre leur voix dans des espaces de discussions libres et respectueux, en facilitant les relations entre employeur et travailleur basées sur la participation, la confiance, la subsidiarité, le partage des responsabilités. Appliquer efficacement les conventions sur les droits des travailleurs et informer les travailleurs de leurs droits ; favoriser les mesures de prévention des accidents et du chômage.

12. Prévenir et éradiquer les nouvelles formes d'esclavage, d'exploitation inhumaine, de traite des êtres humains, de prostitution, en promouvant la recherche sur les meilleures pratiques de prévention et d'enquête.

13. Réaffirmer et protéger la primauté de la personne humaine sur les machines et sur les nouvelles technologies. Orienter sagement la recherche, les évolutions et la législation dans les secteurs qui influencent significativement l'avenir du monde du travail (génétique, biotechnologies, nanotechnologies, sciences cognitives, robotique, intelligence artificielle, gestion des données).

8.

FINANCE

« L'économie assume tout le développement technologique en fonction du profit, sans prêter attention à d'éventuelles conséquences négatives pour l'être humain. Les finances étouffent l'économie réelle. Les leçons de la crise financière mondiale n'ont pas été retenues, et on prend en compte les leçons de la détérioration de l'environnement avec beaucoup de lenteur »
(LS, n. 109)

Introduction et contextualisation

Il y a un lien tangible entre les enjeux financiers d'aujourd'hui et la conversion écologique. Ce lien conduit à deux questions : "Combien coûte et combien fait gagner l'écologie intégrale ?". Des questions dont les réponses nécessitent un discernement moral qui ne peut être laissé au seul monde de la finance, trop souvent dominé par ce paradigme technocratique et par cette mentalité spéculative ou ce désir de profit à court terme blâmés par *Laudato si'*. Ce discernement moral doit avant tout comprendre le sens de chaque projet, afin de mieux orienter les évolutions économiques futures.

Malheureusement, prévalent encore « des intérêts exclusivement économiques à court terme, [qui] finissent par avoir des conséquences négatives sur l'environnement ainsi que sur l'être humain lui-

même »⁷⁷. La recherche d'un profit « comme une fin en soi »⁷⁸ continue à travers des investissements qui ne contribuent pas à l'économie réelle, qui reposent sur des produits financiers peu fiables et sur une forte variabilité des prix, déconnectée de la production et des besoins. D'un autre côté, la volonté de nombreux investisseurs de minimiser les risques les conduit à n'accorder des prêts qu'à ceux qui disposent déjà de capitaux, en excluant de fait les personnes et les populations les plus nécessiteuses. Cela augmente l'écart entre ceux qui ont accès au crédit et ceux qui ne l'ont pas. Un monde riche et une économie dynamique peuvent et doivent mettre fin à la pauvreté. Le niveau de richesse et de technique accumulé par l'humanité, ainsi que l'importance et la valeur que les droits de l'homme ont acquis, ne permettent plus d'excuses. Par ailleurs, cette pandémie de Covid-19 montre combien il faut remettre en question un système qui réduit le bien-être, là où il est présent, ainsi qu'un système économique-financier qui permet de grandes spéculations, même sur les catastrophes, en se retournant sur les plus pauvres.

En considérant les liens entre les dimensions économique, financière, écologique et sociale de la crise actuelle, il est important de toujours garder à

⁷⁷ BENOIT XVI, *Discours aux Participants à la Convention promue par le Conseil Pontifical "Justice et Paix" à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'Encyclique Mater et Magistra* (16 mai 2011).

⁷⁸ BENOIT XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate*, n. 38.

l'esprit les quatre piliers d'une réflexion éthique qui contribue à l'avènement d'un nouveau paradigme pour le développement (cf. LS, nn. 108, 202) : 1) la représentation et la valeur de l'argent ; 2) la vision de l'avenir que nous souhaitons construire et les investissements connexes à utiliser à cette fin ; 3) la primauté du bien commun dans les politiques financières et dans l'évaluation de l'impact social des investissements ; 4) la réglementation nécessaire pour « un système économique et financier mondial libre, stable et au service de l'économie réelle »⁷⁹, qui réconcilie le monde de la finance et le monde du travail.

Textes de référence essentiels

S. JEAN-PAUL II, *Message aux Participants à la 43^{ème} Semaine sociale des Catholiques italiens* (10 novembre 1999), n. 5.

BENOIT XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate* (29 juin 2009), nn. 36, 45, 65.

CONSEIL PONTIFICAL "JUSTICE ET PAIX", Note *Pour une réforme du système financier et monétaire international dans la perspective d'une autorité publique à compétence universelle* (24 octobre 2011).

⁷⁹ CONSEIL PONTIFICAL "JUSTICE ET PAIX", Note *Pour une réforme du système financier et monétaire international dans la perspective d'une autorité publique à compétence universelle* (2011).

- FRANÇOIS, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), nn. 54-57, 202-208.
- FRANÇOIS, *Discours aux Participants à la Convention promue par le Conseil Pontifical "Justice et Paix", "Impact investing for the poor"* (16 juin 2014).
- FRANÇOIS, *Discours aux participants à la Rencontre mondiale des mouvements populaires* (28 octobre 2014).
- CONSEIL PONTIFICAL "JUSTICE ET PAIX", *Terre et Alimentation* (2015), nn. 32-36, 133-138.
- FRANÇOIS, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), nn. 56, 109-112, 128, 185, 189-192.
- FRANÇOIS, *Discours aux participants à la 3^{ème} Rencontre mondiale des mouvements populaires* (5 novembre 2016).
- CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI ET DICASTERE POUR LE SERVICE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN INTEGRAL, *Oeconomicae et pecuniariae quaestiones. Considérations pour un discernement éthique sur certains aspects du système économique et financier actuel* (17 mai 2018).
- FRANÇOIS, *Discours aux Participants au Symposium pour les Dirigeants des principales entreprises du secteur pétrolier, gazier et autres entreprises entrepreneuriales liées à l'énergie* (9 juin 2018).
- FRANÇOIS, *Discours aux participants à la réunion organisée par le Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral sur le thème : Transition énergétique et protection de notre maison commune* (14 juin 2019).

FRANÇOIS, *Discours aux Participants du Séminaire “Nouvelles formes de fraternité solidaire, d’inclusion, intégration et innovation”*, Académie Pontificale des Sciences Sociales (4 février 2020).

Bonnes pratiques

Les investisseurs peuvent favoriser des changements positifs dans divers secteurs de l'économie. Cela se produit lorsqu'ils décident d'exclure les entreprises qui ne répondent pas à certains paramètres (droits de l'homme, travail des enfants, respect de l'environnement, etc.) de leurs investissements. Il est encourageant de constater que certains fonds d'investissement se positionnent sur ce type de finance responsable. Dans le même temps, certaines banques offrent aux particuliers des possibilités d'investissement qui satisfont à ce type de paramètres, et les sociétés cotées en bourse tentent d'ajuster leur activité et de rendre compte en conséquence. Des filtres et des conseils sont disponibles pour ceux qui souhaitent investir de manière éthique, en accord avec leurs convictions religieuses, même parfois avec un profit moindre. Trois grandes conférences, nées de la collaboration entre *Catholic Relief Services* et le Saint-Siège, ont souligné ces questions.⁸⁰

⁸⁰ Cf. www.viiconference.org.

En 2017, la Conférence Épiscopale Belge a proposé la Charte pour la bonne gestion du patrimoine de l'Église.⁸¹

Certaines Conférences Épiscopales, comme celle autrichienne,⁸² Caritas Internationalis et de nombreuses institutions catholiques, ont pris des engagements de désinvestissement de toutes les entreprises qui extraient ou produisent des combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz naturel).⁸³ Une campagne mondiale promue par le *Global Catholic Climate Movement* est en cours sur cette question. Cette approche de désinvestissement a été soutenue et adoptée par les pères synodaux lors du Synode Amazonien,⁸⁴ et continue de croître avec de nouveaux engagements qui sont ajoutés d'année en année.

Au niveau micro, en revanche, il existe diverses activités visant le micro-crédit (en particulier dans les pays en voie de développement), des programmes d'accompagnement à l'utilisation prudente des prêts reçus, et parfois même des opérations d'aide aux familles endettées ou victimes de l'usure. La Confé-

⁸¹ Cf. <https://www.cathobel.be/wp-content/uploads/2017/05/17-05-11-Charte-de-bonne-gestion-Contenu.pdf>.

⁸² Cf. Richtlinie Ethische Geldanlagen, https://www.bischofskonfe-renz.at/dl/muoMJmoJKMoJqx4KJKJKJKkolml/Richtlinie_Ethische_Gel-danlagenfinal.pdf.

⁸³ Cf. <http://bit.ly/disinvestimento>.

⁸⁴ Document final de l'Assemblée spéciale du Synode des Évêques pour la région Pan amazonienne du 6 au 27 octobre 2019, n. 70.

rence Épiscopale Italienne a soutenu l'accès au crédit pour les personnes et les microentreprises en condition de vulnérabilité à travers le "Prêt de l'Espoir", et d'autres initiatives similaires sont en cours de développement, favorisant les liens directs et solidaires entre les pays plus riches et les zones plus pauvres.

Quelques pistes d'action

1. Diffuser l'utilisation de critères éthiques, responsables et intégraux pour les investissements, en évitant le soutien aux entreprises nuisibles à l'écologie humaine ou sociale (par exemple l'avortement et les armes) et à l'écologie environnementale (par exemple les combustibles fossiles).

2. Renforcer, à travers les réseaux et les Universités, la sensibilisation à l'éthique, au bien commun et à la responsabilité dans le secteur de l'intermédiation bancaire et financière.

3. Accélérer les investissements dans les infrastructures durables, soutenus par des stratégies et des programmes nationaux et infranationaux clairs.

4. Accroître les investissements dans les infrastructures fonctionnelles de l'économie réelle de la part des banques multilatérales de développement et autres instituts financiers de développement, en accordant une attention particulière à l'inclusion sociale et à la protection de l'environnement.

5. Réorganiser les institutions et les marchés financiers en vue du bien commun et du développe-

ment humain intégral, en prévoyant des formes appropriées et efficaces d'autorité de surveillance.

6. Contraindre et contrôler l'activité des sujets qui pourraient mener des activités de spéculation cynique et irresponsable.

7. Adopter des critères d'évaluation des investissements financiers plus "intégraux", c'est-à-dire en tenant compte des dimensions de la durabilité environnementale et sociale, et pas seulement des attentes de rendements futurs (critères ESG).

8. Promouvoir des investissements responsables en termes sociaux et environnementaux, en évaluant par exemple le désinvestissement progressif du secteur des énergies fossiles.

9. Évaluer soigneusement et selon des critères éthiques les propositions faites par la société civile et le secteur privé concernant les crypto-monnaies (par exemple les *BitCoins*) et les monnaies alternatives à validité locale.

10. Adopter des modèles financiers qui couvrent l'ensemble de l'activité et l'ensemble du cycle de production, en évitant les primes contradictoires pour les actionnaires des entreprises qui endommagent l'environnement naturel sans réparations adéquates.

11. Comblent le fossé entre ceux qui ont accès au crédit et ceux qui ne l'ont pas, avec la participation de courtiers de confiance qui peuvent contribuer à réduire le niveau de risque et favoriser le microcrédit.

12. Sanctionner sévèrement les institutions financières impliquées dans des transactions illégales

et qui favorisent l'évasion fiscale et/ou spéculent sur les denrées alimentaires de base.

13. Fermer les paradis fiscaux, éviter l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent qui volent la société, en plaçant l'être humain au-dessus des intérêts des entreprises et des multinationales les plus puissantes qui finissent par étouffer et empêcher la production locale.

14. Promouvoir une gestion des biens de l'Église inspirée par la transparence, la cohérence et le courage dans la perspective de la durabilité au sens intégral proposée par *Laudato si'*.

De cette manière, on pourra témoigner qu'une autre manière de vivre la dimension économique et financière est possible⁸⁵.

⁸⁵ Cf. SYNODE DES EVEQUES, *Les Jeunes, la Foi et le Discernement de la Vocation, Document final* (27 octobre 2018), n. 153.



9.

URBANISATION

« Aujourd’hui nous observons, par exemple, la croissance démesurée et désordonnée de beaucoup de villes qui sont devenues insalubres pour y vivre, non seulement du fait de la pollution causée par les émissions toxiques, mais aussi à cause du chaos urbain, des problèmes de transport, et de la pollution visuelle ainsi que sonore. Beaucoup de villes sont de grandes structures inefficaces qui consomment énergie et eau en excès. Certains quartiers, bien que récemment construits, sont congestionnés et désordonnés, sans espaces verts suffisants »
(LS, n. 44)

Introduction et contextualisation

« Pour parler d’un authentique développement, il faut s’assurer qu’une amélioration intégrale dans la qualité de vie humaine se réalise ; et cela implique d’analyser l’espace où vivent les personnes » (LS, 147). C’est pour cette raison que *Laudato si’* souligne « la corrélation entre l’espace et la conduite humaine » (n. 150).

Le monde devient de plus en plus urbain. C’est une tendance qui ne changera pas dans les années à venir. Les villes peinent à combler les déficits de prestation de services et à suivre la croissance démographique rapide, face à des ressources financières limitées, avec le risque d’une “fragmentation” à laquelle la vie des citoyens est exposée (cf. LS, n. 49). Presque un milliard de personnes vivent dans des quartiers

informels, sans accès à un logement décent, à l'eau potable propre ou à des structures sanitaires sûres. Malgré son importance pour l'environnement et pour les pauvres, la planification de l'urbanisation est souvent ignorée ou mal conçue. Pourtant, une bonne partie de la population urbaine continue de vivre dans des quartiers pauvres (*slums*).

Les infrastructures dans les zones urbaines sont très importantes pour aborder à la fois les problèmes environnementaux et ceux liés à la pauvreté, en termes de transports, de gestion des espaces verts, de planification des logements, de cohésion sociale (cf. LS, n. 232). C'est une occasion pour promouvoir l'écologie intégrale en augmentant notre sentiment d'appartenance, notre sentiment d'enracinement, notre *sentiment d'être chez nous* au sein de la ville qui nous héberge et nous unit : « Il faut prendre soin des lieux publics, du cadre visuel et des signalisations urbaines qui accroissent notre sens d'appartenance, notre sensation d'enracinement, notre sentiment d'«être à la maison», dans la ville qui nous héberge et nous unit. Il est important que les différentes parties d'une ville soient bien intégrées et que les habitants puissent avoir une vision d'ensemble, au lieu de s'enfermer dans un quartier en se privant de vivre la ville tout entière comme un espace vraiment partagé avec les autres » (LS, n. 151).

Textes de référence essentiels

S. PAUL VI, Lett. ap. *Octogesima adveniens* (14 mai 1971), nn. 9-12.

- S. JEAN-PAUL II, *Discours aux maires des 60 villes les plus peuplées du monde* (3 septembre 1980).
- FRANÇOIS, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), nn. 71-75.
- FRANÇOIS, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), nn. 21, 24, 28-29, 44-45, 49, 141, 142, 147-153, 192, 231-232.
- FRANÇOIS, *Discours aux Participants à la rencontre "Modern slavery and climate change: the commitment of the cities"* (21 juillet 2015).
- FRANÇOIS, *Discours aux membres de l'Association Nationale Communes italiennes* (30 septembre 2017).

Bonnes pratiques

De nombreuses villes ont adopté de bonnes pratiques dans le monde entier, y compris des politiques spéciales impliquant les administrations publiques et la société civile (en particulier les associations de quartier) pour l'amélioration des services dans les quartiers à faible revenu ; pour promouvoir des systèmes de gestion urbaine décentralisée avec une attention particulière aux transports, à la gestion des déchets et aux services hygiénico-sanitaires ; pour l'assistance et l'accompagnement des personnes les plus vulnérables, comme les personnes âgées.

Le 5 juin 2016, l'Archidiocèse de Jakarta, en Indonésie, a lancé l'*Ecological Penance Movement* (Sileko), qui demande à ceux qui utilisent les avions d'allouer 10.000 IDR, équivalent à 0,70 US\$, dans

un fonds spécial destiné à la création et à l'entretien d'espaces verts sous la responsabilité opérationnelle de certaines paroisses de la ville. Il existe également de nombreuses activités des diocèses indonésiens concernant le reboisement des zones urbaines déclassifiées, la collecte des déchets plastiques, le nettoyage des plages, la sensibilisation écologique des enfants et des jeunes.

Il y a de nombreuses activités qui peuvent promouvoir un transport durable. Parmi elles, le changement du parc automobile en faveur de voitures moins polluantes, également en faveur des voitures électriques, comme le font certaines Nonciatures apostoliques, dans le but d'éviter l'augmentation de la pollution dans les contextes urbains où elles sont.

En restant dans le cadre des Nonciatures Apostoliques, le 13 mars 2019, celle de Malaisie a reçu la "certification de platine" du *Green Building Index* malais, certifiant le haut indice d'éco-durabilité du bâtiment de la Nonciature, avec une attention particulière aux secteurs de l'efficacité énergétique et hydrique, de la qualité environnementale interne, de la conception et de la gestion durable du site, ainsi que des ressources et des matériaux utilisés, de la conception et de l'innovation architecturale qui sont également éco-durables.

Quelques pistes d'action

1. Promouvoir une construction adéquate pour favoriser l'inclusion, sociale et économique, et une

meilleure connexion au marché du travail, en réaménageant les quartiers populaires sans procéder à leur transfert grâce à la participation des communautés, et en convertissant les terrains en ville sous-utilisés en habitations à prix abordables.

2. Conserver, en tant que lieux commémoratifs importants, quelques traces d'infrastructures urbaines qui unissent les populations ou qui les ont séparées injustement, en les utilisant comme supports d'activités d'éducation et de sensibilisation.

3. Encourager dans les villes des politiques qui favorisent l'accès à l'énergie propre.

4. Gérer l'expansion de la zone urbaine de manière durable, en supprimant, par le biais de réglementations et d'incitations appropriées, les distorsions dues à la spéculation et à la non-transparence du marché foncier et immobilier.

5. Développer un transport écologique, économique et efficace qui offre l'accès aux mêmes opportunités pour tous (y compris les piétons et les cyclistes), le renforcement des transports publics et le développement de solutions intégrées qui utilisent des moyens publics, privés et informels au sein de la ville.

6. Reconnaître l'économie informelle en élargissant l'accès des travailleurs informels aux services publics, aux espaces publics et aux marchés publics, en réformant les lois et règlements afin de soutenir ces travailleurs, y compris leurs dirigeants, dans les processus de prise de décision participative dans les processus de définition des règles.

7. Dans la planification des logements, s'orienter vers la construction de maisons à faibles- ou sans-émissions de carbone, bien isolées.

8. Prendre en compte dans l'urbanisme l'augmentation des jardins publics, des espaces verts et des potagers urbains à vocation sociale.

9. Promouvoir l'implication des habitants, en particulier dans les quartiers pauvres, dans toutes les décisions concernant les projets de réhabilitation et de développement.

10. Promouvoir, dans la conception de tous les espaces urbains, la valeur de la beauté, le sentiment d'appartenance et d'intégration qu'ils peuvent favoriser.

10.

INSTITUTIONS, JUSTICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE

*« Si tout est lié, l'état des institutions d'une société a aussi des conséquences sur l'environnement et sur la qualité de vie humaine »
(LS, n. 142)*

Introduction et contextualisation

« La communauté politique et la société civile, bien que réciproquement reliées et interdépendantes, ne sont pas égales dans la hiérarchie des fins. La communauté politique est essentiellement au service de la société civile et, en dernière analyse, des personnes et des groupes qui la composent. [...] L'État doit fournir un cadre juridique adapté au libre exercice des activités des sujets sociaux et être prêt à intervenir, lorsque c'est nécessaire et en respectant le principe de subsidiarité, pour orienter vers le bien commun la dialectique entre les libres associations actives dans la vie démocratique ». ⁸⁶

La doctrine sociale de l'Église explique ainsi la *primauté de la société civile* : la communauté politique, les Gouvernements et les différentes administrations sont au service de la société civile et doivent s'organiser pour

⁸⁶ *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, n. 418.

remplir leur devoir de promouvoir le bien commun.⁸⁷ *Laudato si'* souligne l'importance de « l'état de santé des institutions » (n. 142) : elles doivent répondre aux différents défis auxquels la communauté est confrontée. Certains d'entre eux (comme l'utilisation de l'eau ou la lutte contre la criminalité) ne peuvent trouver de réponse au seul niveau des États, mais, selon le principe de subsidiarité, également des corps intermédiaires, en rappelant la « mondialisation de la démocratie substantielle, sociale et participative ».⁸⁸ Les dirigeants, en se gardant de la corruption et en promouvant la transparence, doivent examiner les questions posées par la société civile avec une vision à long terme fondée sur des critères de justice et de moralité, et en ayant à cœur le bien commun de la société toute entière, non pas sur la base de la force électorale ou financière des groupes qui soutiennent ces questions.⁸⁹

Textes de référence essentiels

CONCILE VATICAN II, Const. past. *Gaudium et spes* (7 décembre 1965), n. 69.

⁸⁷ Cf. BENOIT XVI, *Discours avec les Autorités civiles à Westminster Hall* (17 septembre 2010) ; *Recueil de la doctrine sociale de l'Église*, nn. 164-170.

⁸⁸ BENOIT XVI, *Discours aux participants à la rencontre promue par le Conseil Pontifical "Justice et Paix" à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'Encyclique Mater et Magistra* (16 mai 2011).

⁸⁹ Cf. S. JEAN-PAUL II, Lett. enc. *Centesimus annus* (1^{er} mai 1991), n. 47.

- S. PAUL VI, Lett. enc. *Populorum progressio* (26 mars 1997), nn. 52, 54.
- S. PAUL VI, Lett. ap. *Octogesima adveniens* (14 mai 1971), nn. 46, 47.
- S. JEAN-PAUL II, *Discours aux Présidents des Parlements européens* (26 novembre 1983).
- S. JEAN-PAUL II, Lett. enc. *Centesimus annus* (1^{er} mai 1991), nn. 46-47.
- CONSEIL PONTIFICAL "JUSTICE ET PAIX", *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, Chapitre 8.
- BENOIT XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate* (29 juin 2009), nn. 37, 41-43, 47, 57, 67.
- BENOIT XVI, *Discours avec les Autorités civiles à Westminster Hall* (17 septembre 2010).
- FRANÇOIS, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), nn. 205, 222-230.
- CONSEIL PONTIFICAL "JUSTICE ET PAIX", *Terre et Alimentation* (2015), nn. 113-115, 141-145.
- FRANÇOIS, *Discours et réponses durant la rencontre avec les Communautés de vie chrétienne (CVX) et la Ligue missionnaire étudiants d'Italie* (30 avril 2015).
- FRANÇOIS, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), nn. 142-146, 180-189.
- FRANÇOIS, *Discours durant la 3^{ème} rencontre mondiale des Mouvements populaires* (5 novembre 2018).
- FRANÇOIS, *Discours aux Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Européenne* (24 mars 2017).
- FRANÇOIS, *Rencontre avec les autorités et la société civile*, Lima (19 janvier 2018).

FRANÇOIS, *Message pour la Journée mondiale de la Paix 2019 – La bonne politique est au service de la paix* (1^{er} janvier 2019).

Bonnes pratiques

De nombreuses Conférences Épiscopales préparent opportunément des brochures ou des messages sur la formation et le rôle des dirigeants politiques, en les interpellant sur leur responsabilité, en ce qui concerne les valeurs et les choix. Par exemple, on peut citer le document du Conseil Permanent de la Conférence des Evêques de France : *Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique* (2016) et celui de la Commission pour les Ressources Naturelles de l'Épiscopat du Congo : *Regards des Partis politiques et des Confessions religieuses de la République Démocratique du Congo sur l'Environnement et les Ressources Naturelles*, Kinshasa (2016).

Il existe également de nombreuses interactions des Conférences Épiscopales avec les autorités locales, comme l'ont également fait aux États-Unis diverses Conférences catholiques d'États, telles que les *Catholic Conferences* en Californie, Virginie, Floride, Nebraska, Iowa, Minnesota, qui collaborent avec les autorités locales également pour une plus grande attention au niveau législatif en matière d'écologie intégrale, de qualité de l'air, d'accès à l'eau, de salubrité de l'environnement, de réponse aux catastrophes

naturelles, d'efficacité énergétique, de lutte contre la pollution.⁹⁰

De nombreux diocèses, associations catholiques et paroisses organisent des cours de formation sur le droit, destinés à la population des zones pauvres, leur fournissant également une assistance et des conseils juridiques.

De nombreuses Commissions Épiscopales "Justice et Paix" sont intervenues- en collaboration avec les Gouvernements- dans des élections politiques et administratives pour contrôler le bon déroulement du scrutin, ou en tant que médiateurs dans des situations de crise, par exemple, après un conflit armé ou encore en travaillant pour l'amélioration des conditions de vie dans les prisons.

En 2019, le CCEE (Conseil des Conférences Épiscopales Européennes), la COMECE (Commission des Conférences Épiscopales de l'UE), la CIDSE (*Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité*), le GCCM (*Global Catholic Climate Movement*), le JESC (*Jesuit European Social Center*) et *Justice and Peace Europe* ont institué la *European Laudato Si' Alliance* (ELSi'A). Elle a pour objectif d'adapter l'approche de *Laudato si'* au contexte européen et en particulier aux institutions de l'Union européenne. Dans ce contexte, l'ELSi'A vise à : soutenir le message de l'Église catholique sur l'écologie intégrale, en relation à la fois avec la politique environnementale et

⁹⁰ Cf. <https://www.cacatholic.org/common-home>.

la justice sociale ; promouvoir un échange, au niveau européen, des meilleures pratiques pour un style de vie plus éco-responsable et durable ; favoriser la réflexion théologique et spirituelle sur le thème de la conversion écologique ; développer un vaste réseau de mouvements catholiques européens pour collaborer avec les Conférences Épiscopales au développement de contributions aux politiques de l'UE en matière de climat, de développement et d'environnement.

Quelques pistes d'action

1. Diffuser chaque année le *Message pour la Journée Mondiale de la Paix*.

2. Organiser des sessions de formation spéciales pour les dirigeants politiques, économiques, industriels, militaires et associatifs, avec une attention particulière aux principes, valeurs et méthodes de l'écologie intégrale.

3. Former tous les citoyens à comprendre les mécanismes démocratiques et à être inclus (en tant qu'individus et en tant que groupes), avec leur contribution, aux processus décisionnels.

4. Encourager le travail des structures ecclésiales, des institutions locales et de la société civile qui se consacrent aux personnes les plus marginalisées et isolées.

5. Accompagner les personnes en situation de précarité pour l'obtention de ce qui leur est dû en

matière de titres de propriété et d'accès aux documents d'identité, y compris pour les migrants.

6. Promouvoir et protéger l'accès à la justice, également pour les personnes pauvres ou peu instruites, pour les personnes handicapées et pour celles qui ont besoin de protection, telles que les victimes de la traite, en les informant de leurs droits et de la manière de signaler les abus et les menaces.

7. Encourager les processus d'évaluation, y compris participatifs avec les différentes *parties prenantes*, sur l'efficacité des lois. Effectuer des inspections impartiales sur le bon fonctionnement des différentes administrations et traiter les résultats pour améliorer la situation, les procédures et la législation, le cas échéant.

8. Nommer des aumôniers préparés à la pastorale auprès des politiciens, des parlementaires, des dirigeants économiques, des forces armées, des établissements de santé, des détenus et du personnel chargé des prisons.

9. Appliquer le principe de "consultation préalable" dans tous les grands projets (agricoles, industriels ou d'extraction de ressources naturelles), de manière respectueuse, opportune, libre et dûment informée, en privilégiant la contribution spécifique que chaque communauté peut apporter au développement.

10. Renforcer au niveau national et transnational les administrations et les forces de police chargées de vérifier: les procédures de passation des marchés et de concession des mines ou projets

similaires ; l'utilisation correcte des fonds de développement et des *royalties* qui doivent contribuer à des progrès équitables et inclusifs dans de nombreux pays ; la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent, les nouvelles formes d'esclavage et, plus généralement, le crime organisé, sans pour autant négliger l'espace *online*.

11. Repenser prudemment le système pénitentiaire, pour favoriser la réinsertion des détenus, notamment des jeunes qui sont à leur première condamnation, et des parents.

12. Promouvoir le dialogue entre les Églises locales et les organes législatifs afin d'envisager des lois qui promeuvent le bien commun et les droits de l'homme enracinés dans l'anthropologie chrétienne.

11.

SANTÉ

« Il existe des formes de pollution qui affectent quotidiennement les gens. L'exposition aux polluants atmosphériques produit une large gamme d'effets sur la santé, en particulier des plus pauvres, en provoquant des millions de morts prématurées »
(LS, n. 20)

« L'écologie humaine implique aussi quelque chose de très profond : la relation de la vie de l'être humain avec la loi morale inscrite dans sa propre nature, relation nécessaire pour pouvoir créer un environnement plus digne »
(LS, n. 155)

Introduction et contextualisation

Dans *Laudato si'*, il existe un concept de santé systémique adapté à une écologie humaine visant à rechercher le *bien-être intégral de l'être humain*. Ce modèle tient dûment compte à la fois de l'esprit et du corps de la personne, ainsi que des interactions avec son environnement naturel et social. « Nous ne pouvons pas ne pas prendre en considération les effets de la dégradation de l'environnement, du modèle actuel de développement et de la culture du déchet, sur la vie des personnes » (LS, n. 43). La santé est une question *d'équité et de justice sociale*, mettant en jeu l'accès général aux soins et la situation des services de santé dans les zones les plus pauvres, les diffé-

rents “niveaux” de soins auxquels les diverses classes sociales peuvent accéder, le coût des médicaments (aussi par rapport à une « utilisation trop rigide des droits de propriété intellectuelle »⁹¹), le droit aux soins, la divulgation et l'accès à des informations pertinentes pour la santé et la culture de la prévention, le fait de vivre dans des endroits plus ou moins salubres.

Par ailleurs, la plupart des pathologies chroniques et des perturbations dites fonctionnelles sont dues à des facteurs environnementaux. Il suffit de penser aux polluants atmosphériques, aux engrais, aux insecticides, aux herbicides, au changement climatique et autres. Dans les grandes villes, le paradoxe de la solitude dans les quartiers surpeuplés, sans services et lieux sociaux, est particulièrement évident. Parallèlement à la *dégradation des réseaux écologiques*, les *réseaux sociaux* se dégradent également et, dans les deux cas, ce sont les plus pauvres qui en paient les conséquences. « Les raisons pour lesquelles un endroit est pollué exigent une analyse du fonctionnement de la société, de son économie, de son comportement, de ses manières de comprendre la réalité » (LS, n. 139).

Entre autres choses, *Laudato si'* insiste sur l'interconnexion entre la compréhension et les soins du corps humain et la relation avec la nature : une *anthropologie saine* est non seulement nécessaire

⁹¹ BENOIT XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate* (29 juin 2009), n. 22.

pour l'écologie intégrale, mais aussi pleine d'implications en ce qui concerne la sexualité, la fécondité, la transmission de la vie et, plus généralement, les différents enjeux liés à la *bioéthique*. Ces thématiques s'enrichissent mais se compliquent également avec le développement des possibilités techniques et des connaissances scientifiques (génétique, neuroscience...), avec le corollaire des expériences, des évolutions législatives, des questions éthiques, et avec les perspectives de gain et de pouvoir liées à l'utilisation du corps humain comme un matériau comme un autre.

Textes de référence essentiels

S. JEAN-PAUL II, *Catéchèse sur l'amour humain dans le plan divin*, Audiences Générales de septembre 1979 à octobre 1984.

CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Instruction *Donum vitae* (22 février 1987).

S. JEAN-PAUL II, *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 1990 – Paix avec Dieu Créateur, paix avec toute la création* (1^{er} janvier 1990).

S. JEAN-PAUL II, Lett. enc. *Evangelium vitae* (25 mars 1995).

CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Instruction *Dignitas personae*, sur certaines questions bioéthiques (8 septembre 2008).

BENOIT XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate* (29 juin 2009), n. 48.

FRANÇOIS, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), nn. 20-21, 50-51, 120, 139, 155.

FRANÇOIS, *Discours aux participants à la Conférence Internationale "La culture de la salus et de l'accueil au service de l'homme et de la planète"* (19 novembre 2015).

FRANÇOIS, *Message aux participants à la 32^{ème} Conférence internationale sur le thème : "Lutter contre les disparités en matière de santé dans le monde"* (18 novembre 2017).

FRANÇOIS, *Discours aux participants à la Conférence promue par le Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie sur le thème "Yes to Life! La protection du précieux don de la vie dans les situations de fragilité"* (25 mai 2019).

Bonnes pratiques

Dans certains pays d'Amérique du Sud, les évêques ont dénoncé à plusieurs reprises les pollutions dues aux pertes importantes de pétrole ou aux usines minières qui, en plus d'endommager parfois gravement la biodiversité, causent de graves dommages à la santé humaine.

De plus, l'Église est traditionnellement très active avec des établissements de santé et du personnel spécialisé dans des zones où la population est particulièrement pauvre, où certaines maladies ou carences, souvent liées à des environnements insalubres, sont peu ou pas reconnues par les administra-

tions ou les lois, alors qu'elles sont la cause du refus et de l'abandon de la part de la communauté.

La *Catholic Medical Association* des États-Unis organise une expérience de formation annuelle de prière, d'étude, de pratique et de tutorat avec des médecins, des prêtres et des théologiens moralistes. Le programme, appelé "*Medical Student and Resident Boot Camp*", prend en considération les défis que les jeunes étudiants catholiques en médecine doivent affronter durant l'étude et dans la pratique de la médecine moderne : sécularisation, athéisme, relativisme et scientisme, dans une perspective d'écologie intégrale.

La Conférence épiscopale américaine, à travers la *Catholic Campaign for Human Development*, promeut une série de programmes et d'activités en faveur de l'écologie intégrale, avec une attention particulière aux problèmes de santé. Par exemple, elle collabore avec le *Louisiana Bucket Bridge* pour protéger la santé des populations les plus vulnérables de la Louisiane contre les impacts des industries pétrochimiques voisines. Des initiatives similaires sont en cours de développement dans l'Idaho (*Idaho Organization of Resource Councils*), le Tennessee (*Statewide Organizing for Community empowerment*), et dans d'autres États.

La Commission Sociale et de Développement de l'Église Catholique éthiopienne soutient une initiative appelée *Energizing Programme* qui a un fort impact sur la santé des personnes. Elle vise à distribuer aux familles rurales des fourneaux économes en éner-

gie et des systèmes d'énergie solaire, qui présentent une série d'avantages : amélioration de la santé, réduction de la pollution, faibles coûts énergétiques, moins de charge de travail pour les femmes, diminution de la dégradation des ressources naturelles et de la déforestation.

Quelques pistes d'action

1. Investir dans le diagnostic et le traitement des malformations et des maladies détectables dès le sein maternel, au lieu de favoriser le diagnostic en vue de la sélection et de l'élimination.

2. Privilégier des politiques capables d'assurer des conditions optimales pour le développement et l'équilibre de l'enfant. Promouvoir une éducation appropriée à l'affectivité et à la sexualité pour former au respect de son propre corps et de celui des autres, pour comprendre la valeur de la complémentarité sexuelle, de la fécondité et de la vie humaine conçue.

3. Soutenir le droit du patient à un diagnostic étiologique, c'est-à-dire basé sur la recherche intégrale des causes qui déterminent la pathologie.

4. Former les agents de santé à une conscience droite, à partir des facultés de médecine et des cours pour infirmiers, en prenant soin de leur formation humaine, morale, pastorale, spirituelle et religieuse.

5. Sensibiliser les institutions, les organismes de protection sociale et l'industrie de la santé afin que le droit à la protection de la santé et à l'accès aux traitements et aux médicaments soit étendu à l'en-

semble de la population, en accordant une attention particulière aux plus pauvres et aux plus vulnérables.

6. Encourager la recherche sur les interactions entre la santé humaine et la dégradation de l'environnement, afin de mieux les comprendre et d'adapter en conséquence le remède, la prophylaxie, la prévention et l'éducation.

7. Promouvoir des campagnes de sensibilisation à l'impact sur la santé des différentes formes de pollution et de modes de vie. Renforcer et institutionnaliser la protection de la santé dans les différents projets de développement, d'infrastructures et d'industrialisation.

8. Promouvoir un mode de vie sain, en informant clairement sur les dommages résultant d'une mauvaise alimentation, de la consommation de stupéfiants et d'autres dépendances diverses, et en décourageant tout comportement à risque pour soi et pour les autres. Sensibiliser aux risques de dépendance, notamment des dispositifs informatiques, en mettant en place des parcours d'accompagnement médical et spirituel.

9. Soumettre préventivement les projets à une évaluation d'impact environnemental qui concerne les conditions de travail et les effets possibles sur la santé physique et mentale des personnes, sur l'économie locale, sur la sécurité. Établir un bilan risques/avantages de toutes les solutions alternatives possibles et favoriser la décision finale sur la base d'une comparaison honnête et transparente avec toutes les parties concernées.

10. Promouvoir les soins palliatifs en tant que système intégré d'assistance à la personne humaine, atteinte de maladie, ainsi que la formation des agents de santé à un accompagnement médical, humain et spirituel toujours respectueux de la vie humaine de la conception à la mort naturelle.

11. Examiner les dangers associés à la propagation rapide des épidémies virales et bactériennes dans le contexte d'un monde caractérisé par une urbanisation et une mobilité humaine de plus en plus fortes.

12. Promouvoir l'accès inclusif aux soins de santé primaires en tant que droit humain fondamental, étroitement lié au droit à la vie et à la dignité humaine.

CLIMAT : DÉFIS, RESPONSABILITÉS, OPPORTUNITÉS

« Le climat est un bien commun, de tous et pour tous [...] Le changement climatique est un problème global aux graves répercussions environnementales, sociales, économiques, distributives ainsi que politiques, et constitue l'un des principaux défis actuels pour l'humanité »
(LS nn. 23, 25)

Introduction et contextualisation

« Il faut maintenir claire la conscience que, dans le changement climatique, il y a des responsabilités diversifiées et, comme l'ont exprimé les Évêques des États-Unis, on doit se concentrer spécialement sur les besoins des pauvres, des faibles et des vulnérables, dans un débat souvent dominé par les intérêts les plus puissants. [...] De toute manière, c'est avant tout une décision éthique, fondée sur la solidarité entre tous les peuples [...]. La *continuité* est indispensable parce que les politiques relatives au changement climatique et à la sauvegarde de l'environnement ne peuvent pas changer chaque fois que change un gouvernement. Les résultats demandent beaucoup de temps et supposent des coûts immédiats, avec des effets qui ne seront pas visibles au cours du mandat du gouvernement concerné. C'est pourquoi sans la pression de la population et des institutions, il y aura toujours de la résistance à intervenir, plus en-

core quand il y aura des urgences à affronter » (LS nn. 52, 172, 181).

Il est clair que la question du changement climatique est de grande importance non seulement pour l'environnement, mais aussi pour l'éthique, l'économie, la politique et les questions sociales, et *a une influence en particulier sur les plus pauvres*. Bien qu'ils soient les moins responsables du réchauffement climatique, ils sont les plus vulnérables à ses effets, car ils ont moins de capacité d'adaptation (ils disposent de moins de ressources). Ils se retrouvent souvent dans les zones géographiques les plus menacées (il suffit de penser aux petits États insulaires), ils rencontrent de plus grandes difficultés d'accès à l'énergie et dépendent davantage de l'agriculture, le secteur économique le plus exposé à ce phénomène. Lorsque nous pensons à l'impact du changement climatique, nous devons également penser à *ceux qui viendront après nous*.

Face à ces faits, bien rapportés, également par la communauté scientifique, le changement climatique est désormais l'un des *problèmes principaux et les plus urgents* auxquels la communauté internationale est confrontée, appelée à la tâche difficile et complexe d'identifier une stratégie globale et partagée à long terme, fondée sur des engagements spécifiques et capable de promouvoir le développement humain intégral des générations présentes et futures, de protéger la santé humaine et l'environnement, de répondre aux besoins énergétiques à court et à long terme.

Le débat pluridisciplinaire en cours sur ce phénomène vise également à redéfinir un *nouveau modèle de développement*, basé sur le lien synergique entre la lutte contre le changement climatique et la lutte contre la pauvreté, qui soit en harmonie avec les principes de la doctrine sociale de l'Église. Le phénomène du changement climatique conduit de plus en plus à reconnaître que l'on ne peut agir seul. Cela nous conduit à nous engager dans un développement durable à faible teneur en carbone, orientant les investissements vers le renforcement des technologies et des capacités de résilience, et leur transfert relatif dans des conditions équitables, notamment vers les pays les plus vulnérables, en tirant parti, comme il a été dit, des liens forts existant entre la lutte contre le changement climatique et celle de l'extrême pauvreté. Ces liens soulignent que la réponse au phénomène du changement climatique peut devenir une opportunité pour améliorer les conditions de vie des personnes, la santé, les transports, la sécurité énergétique et créer de nouvelles opportunités d'emploi.

Textes de référence essentiels

BENOIT XVI, *Message pour la Journée Mondiale de la Paix* (2010).

FRANÇOIS, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), nn. 22, 26, 164-165, 180, 201, 211.

FRANÇOIS, *Discours aux Ministres de l'Environnement des Pays membres de l'UE* (16 septembre 2015).

FRANÇOIS, *Discours au Bureau des Nations Unies à Nairobi* (26 novembre 2015).

FRANÇOIS, *Post-Angelus* (13 décembre 2015).

FRANÇOIS, *Message aux sessions des Conférences des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques* (2014 et 2016-2019).

Bonnes pratiques

Il existe de nombreuses expériences menées au sein de l'Église Catholique dans les domaines de l'éducation, de la formation et des œuvres, pour répondre de manière adéquate au phénomène du changement climatique, en menant des activités d'adaptation et d'atténuation. Dans le premier cas, il est fait référence au renforcement des structures socio-économiques pour contenir les impacts du changement climatique, tandis que l'atténuation, elle, fait référence aux efforts déployés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, parmi les principales causes du réchauffement climatique. Dans le domaine de l'éducation, il existe de nombreuses initiatives, tant au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, qu'au niveau académique et universitaire, visant à promouvoir une formation adéquate sur le phénomène complexe et interdisciplinaire du changement climatique et sa réponse.

La voix des différents acteurs de l'Église Catholique dans les débats internationaux sur le climat a été, et continue d'être, importante pour souligner l'impératif moral et l'urgence de la nécessité de politiques visant à relever les défis du changement climatique pour le bien

commun. Il s'agit d'une voix fondamentale pour s'opposer aux intérêts purement individuels ou nationaux. La CIDSE (*Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité*) a publié, en 2017, un document *Climate Action for the Common Good* : un outil pour appliquer les grands principes de *Laudato si'* afin de répondre à la crise climatique.⁹²

La Commission "Justice et Paix" de la Conférence Épiscopale du Bangladesh a mis en place un *Climate Change Desk*, en 2016, pour approfondir les questions du changement climatique et des modes de vie *respectueux de la nature*.

Parmi les expériences opérationnelles, visant notamment à adapter les communautés les plus vulnérables, on peut citer celles de la confédération des Caritas. Parmi celles-ci, il convient de mentionner Caritas Mongolie qui, dans le climat rigoureux de la région, a mis en œuvre depuis 2010 un projet d'extension de la saison de croissance des légumes à travers des modèles innovants de serres solaires passives, de serres tranchées et de caves bioclimatiques, comme outils d'adaptation et de résilience climatique. Le projet vise non seulement à économiser 500 tonnes de CO₂ par an, mais aussi et surtout à promouvoir une économie locale inclusive et autosuffisante, ainsi qu'à augmenter la production de légumes, garantissant la sécurité alimentaire, augmentant les revenus des familles qui

⁹² Cf. <https://www.cidse.org/2017/11/14/cidse-climate-action-for-the-common-good>.

peuvent vendre des produits excédentaires et améliorer l'état nutritionnel des familles vulnérables.

Parmi les aides, on peut citer celles de la Conférence des Évêques Irlandais de 2014, "*The Cry of the Earth : A Pastoral Reflection on Climate Change from the Irish Catholic Bishop's Conference*",⁹³ et la subvention conséquente préparée par Trócaire : "*GLAS : A Pastoral Resource to Supplement on Climate Change The Cry of the Earth*".⁹⁴

Le *Global Catholic Climate Movement* (GCCM) organise des initiatives de plaidoyer relatives à la lutte contre le changement climatique et coordonne d'autres initiatives climatiques, allant des formations en ligne sur ce phénomène à la participation des catholiques à la mobilisation climatique.

En mai 2014, les Sœurs de la Sainte Croix ont créé le Fonds de réduction de l'empreinte carbone comme moyen de surveiller les émissions annuelles de la Congrégation au niveau général, et de compenser ces émissions en promouvant des projets d'énergie renouvelable, le reboisement et l'efficacité énergétique dans les endroits où les religieuses vivent et servent. Depuis 2015, ce programme interne de subventions à la compensation carbone

⁹³ Cf. https://www.trocaire.org/sites/default/files/pdfs/parishes/cry_of_the_earth_2014.pdf.

⁹⁴ Cf. <https://www.trocaire.org/sites/default/files/pdfs/parishes/glas-resource.pdf>.

a permis de réduire les émissions de plus de 961 tonnes et de financer 40 projets dans six pays.⁹⁵

Quelques pistes d'action

1) Promouvoir au niveau de la maternelle la prise de conscience de la protection de notre maison commune et de son climat, en mettant l'accent sur quelques exemples concrets à travers lesquels les enfants pourraient aider à protéger la création pour les générations présentes et futures.

2) Promouvoir au niveau scolaire un enseignement interdisciplinaire basé sur l'écologie intégrale, sur la manière de résoudre les problèmes de changement climatique et de durabilité, grâce au changement des modes de vie et à l'utilisation de technologies innovantes.

3) Promouvoir au niveau universitaire l'enseignement sur les problèmes du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, avec les solutions correspondantes, en l'intégrant aux connaissances transmises dans les cursus en sciences naturelles et sociales.

4) Sensibiliser au fait que les politiques et les technologies visant à lutter contre la pollution atmosphérique et le changement climatique offrent la possibilité d'améliorer la santé, de promouvoir une

⁹⁵ Cf. <http://www.holycrossjustice.org>.

économie saine et de créer des emplois, afin d'être inclusifs, en particulier envers les plus nécessiteux.

5) Lutter contre le changement climatique avec des activités de développement durable basées sur l'utilisation d'énergies renouvelables et le reboisement, en particulier dans les "poumons" de la planète, comme l'Amazonie.

6) Évaluer soigneusement les différentes solutions visant à promouvoir l'atténuation du changement climatique, en tirant parti du principe de précaution et en évitant les approches technocratiques. Valoriser les potentiels co-bénéfiques et évaluer les co-risques des mesures et des projets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique qui touchent également la lutte contre la pauvreté, la disponibilité de la nourriture et de l'eau, l'agriculture, le renforcement des communautés rurales, la restauration des écosystèmes dégradés.

7) Établir des liens vertueux entre les projets d'agriculture/résilience climatique et les projets de réduction des risques de catastrophe.

8) Encourager le secteur privé, et d'autres réalités non étatiques, à passer à des économies plus durables sur le plan environnemental, par exemple en promouvant des activités de promotion des sources d'énergie renouvelables et des stratégies de développement résilientes au climat ; améliorer l'efficacité énergétique ; réduire les déchets ; promouvoir une culture de partage, de récupération et de réutilisation.

9) Aider le processus international visant à lutter ensemble contre le problème du changement climatique, en s'engageant à mettre en œuvre les outils qui existent sur ce thème.

10) Soutenir le processus international visant à définir la catégorie des réfugiés/réfugiés climatiques et à adopter des mesures adéquates pour assurer la protection juridique et humanitaire nécessaire dans de tels cas.

L'ENGAGEMENT DE
L'ÉTAT DE LA CITÉ DU VATICAN



Au sein de l'État de la Cité du Vatican (SCV), il existe de nombreux projets de gestion environnementale articulés, planifiés et mis en œuvre par les différents Départements, afin d'appliquer les indications contenues dans *Laudato si'*.

En matière de *protection de l'environnement*, divers travaux ont été réalisés. La rationalisation et l'optimisation de l'ensemble du système de collecte différenciée des *déchets* au sein du SCV s'inscrit dans une vision du déchet en tant que ressource économique dérivant de son utilisation rentable et vertueuse. Dans ce sens, des procédures ont été adoptées pour la collecte différenciée dans tous les départements/bureaux et l'élimination séparée des déchets normaux (organiques, plastiques, papier et matériaux ferreux) et des déchets spéciaux/dangereux (huiles usagées, pneus, métaux dangereux, plastiques, batteries, déchets hospitaliers).

La *protection des ressources en eau* est mise en œuvre par la réduction du gaspillage et une utilisation rationnelle, avec l'installation de circuits fermés pour le recyclage des eaux destinées aux fontaines. En outre, depuis 2016, le restaurant pour les employés du SCV a été équipé d'un système de distribution, par le biais de distributeurs, où l'utilisateur prélève des boissons directement avec son verre, ce qui réduit considérablement le gaspillage d'eau et de déchets.

On a conçu, également, un nouveau système d'irrigation/arrosage pour moderniser le réseau d'eau en insérant de nouvelles techniques de gestion, et pour obtenir des économies d'eau et un équilibre selon le type de culture.

Le *soin des espaces verts* du SCV et des activités associées prévoit la réduction progressive des produits phytopharmaceutiques nuisibles en faveur du développement d'un système de lutte antiparasitaire intégré articulé qui contribue à la protection de l'écosystème existant avec l'insertion d'insectes antagonistes, de pesticides sélectifs non toxiques, de rotation des cultures et d'utilisation de variétés de cultures résistantes.

En ce qui concerne l'engagement à réduire la *consommation des ressources énergétiques*, des interventions ont été menées pour favoriser une meilleure maîtrise de l'énergie et une diminution des émissions de dioxyde de carbone : des panneaux solaires, des systèmes d'éclairage avec dispositifs LED ont été installés, la dernière génération de capteurs crépusculaires et de présence, qui régulent l'intensité de la lumière en fonction de l'éclairage naturel de la pièce (également mis en place pour garantir les normes définies par les règles de protection de la sécurité et de la santé des travailleurs) ; les anciens équipements ont été déclassés et un renouvellement technologique a été réalisé avec des systèmes d'exploitation et des applications de nouvelle génération à moindre impact environnemental ; des systèmes ont été mis en place qui, en l'absence de personnel,

éteignent automatiquement l'éclairage et coupent l'alimentation électrique des locaux à la fin de la journée de travail. Divers travaux ont également été réalisés pour adapter les systèmes d'éclairage afin de réduire la consommation d'énergie. À titre d'exemple, quelques données mises à jour en 2018 : le nouvel éclairage de la voûte de la Chapelle Sixtine a permis des économies d'environ 60% sur les coûts énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre et un ralentissement considérable du vieillissement des fresques ; le nouvel éclairage de la place Saint-Pierre, de la colonnade du Bernin et de l'intérieur de la Basilique Saint-Pierre a permis une économie d'énergie comprise entre 70 et 80%, ainsi qu'une importante réévaluation visuelle des surfaces artistiques des voûtes. Comme mentionné précédemment, des systèmes photovoltaïques ont été installés qui produisent de l'électricité à injecter dans le réseau.⁹⁶

⁹⁶ Cf. le chapitre sur l'énergie.

CONCLUSION

En cette période fortement caractérisée par les défis posés par la propagation de la pandémie de Covid-19, nous nous sommes retrouvés « apeurés et perdus. Comme les disciples de l'Évangile, nous avons été pris au dépourvu par une tempête inattendue et furieuse. [...]. La tempête démasque notre vulnérabilité et révèle ces sécurités, fausses et superflues, avec lesquelles nous avons construit nos agendas, nos projets, nos habitudes et priorités. Elle nous démontre comment nous avons laissé endormi et abandonné ce qui alimente, soutient et donne force à notre vie ainsi qu'à notre communauté. La tempête révèle toutes les intentions d'«emballer» et d'oublier ce qui a nourri l'âme de nos peuples, toutes ces tentatives d'anesthésier avec des habitudes apparemment «salvatrices», incapables de faire appel à nos racines et d'évoquer la mémoire de nos anciens, en nous privant ainsi de l'immunité nécessaire pour affronter l'adversité. À la faveur de la tempête, est tombé le maquillage des stéréotypes avec lequel nous cachions nos «ego» toujours préoccupés de leur image ; et reste manifeste, encore une fois, cette appartenance commune, à laquelle nous ne pouvons pas nous soustraire : le fait d'être frères [...] ».⁹⁷

⁹⁷ FRANÇOIS, *Méditation lors du moment extraordinaire de prière en période d'épidémie* (27 mars 2020).

Ces paroles éclairent la lecture du présent texte dont l'objectif, comme indiqué à plusieurs reprises, est de rappeler la centralité de la dimension de l'écologie intégrale dans la vie de chacun de nous, et d'aider à trouver des manières concrètes de la vivre et de la décliner à partir de sa propre sensibilité, mais surtout à partir des besoins de protection de notre maison commune et de ceux qui y vivent, surtout s'ils se trouvent dans les situations les plus difficiles et les plus vulnérables.

Il en ressort de nombreuses initiatives à entreprendre pour véhiculer les différentes réalités et ressources de la communauté catholique, ainsi que de tous les êtres humains de bonne volonté, sur cette proposition du Saint-Père pour l'écologie intégrale.

Il semble approprié de réfléchir aux moyens les plus adaptés pour rendre opérationnelle cette intuition engageante et exigeante du Pape François. Dans cette perspective, les Églises particulières sont appelées à donner un bon exemple de cohérence avec ce qui est indiqué dans *Laudato si'*. Initiatives d'éducation et de formation en écologie intégrale, de collecte et d'élimination séparées des déchets, d'utilisation de moyens de transport moins polluants, de consommation critique et circulaire, de meilleurs systèmes d'isolation des bâtiments, d'efficacité énergétique, d'investissement éthique, d'abolition du plastique jetable, d'entretien des espaces verts : ce sont des domaines dans lesquels l'Église Catholique, avec ses différentes institutions, paroisses, écoles, univer-

sités, hôpitaux, etc., peut aussi apporter une contribution significative.

Parmi les projets entrepris par le Saint-Siège, il y a le renforcement de l'initiative œcuménique du *Temps de la Création* et de la *Journée Mondiale de Prière pour la Protection de la Création*, qui est célébrée le 1^{er} septembre, avec souvent le choix d'un thème annuel à approfondir et à contextualiser. À cet égard, il semble approprié de rappeler comment le Pape François, dans le Message pour la célébration de cette Journée de 2016, a proposé d'ajouter la "protection de la maison commune" en complément des deux listes traditionnelles des sept œuvres de miséricorde : comme œuvre de miséricorde spirituelle, la protection de la maison commune requiert la « contemplation reconnaissante du monde » (LS, nn. 214) qui « nous permet de découvrir à travers chaque chose un enseignement que Dieu veut nous transmettre » (LS, nn. 85). En tant qu'œuvre de miséricorde corporelle, la protection de la maison commune nécessite « de simples gestes quotidiens par lesquels nous rompons la logique de la violence, de l'exploitation, de l'égoïsme [...] et se manifeste dans toutes les actions qui essaient de construire un monde meilleur » (LS, nn. 230-231).⁹⁸

La doctrine sociale de l'Église indique clairement combien il est nécessaire et indispensable de « *convertir* » le modèle du développement mon-

⁹⁸ FRANÇOIS, *Message pour la Journée Mondiale de Prière pour la protection de la création* (1^{er} septembre 2016).

dial »⁹⁹ dans une direction plus respectueuse vis-à-vis de la création et d'un développement humain intégral de tous les peuples présents et avenir, en adoptant un *nouveau paradigme de développement* fondé sur la prudence/précaution, sur l'attention aux pauvres et aux générations futures, sur la modification des modes de vie et des modes de consommation et de production, souvent "non durables" d'un point de vue économique, social et environnemental, en renforçant cette alliance entre l'être humain et l'environnement qui doit être le miroir de « l'amour créateur de Dieu, dont nous venons et vers lequel nous nous dirigeons ». ¹⁰⁰

Repenser à *un monde unique* et à *un projet commun* est une tâche complexe, où l'ingéniosité utilisée pour un énorme développement technologique a du mal à trouver des formes efficaces de gestion internationale pour résoudre de graves difficultés environnementales et sociales. Dans cette perspective, résonne de plus en plus fort l'appel à un dialogue honnête et cohérent sur le bien commun, capable de renforcer le multilatéralisme et la coopération entre les États, et destiné à éviter les dangers de l'exploitation politique et économique. Cependant, la coopération multilatérale entre les États est nécessaire mais pas suffisante pour répondre de manière adéquate au grand défi stimulant que notre époque doit relever.

⁹⁹ BENOIT XVI, *Angelus* du 12 septembre 2006.

¹⁰⁰ BENOIT XVI, *Angelus* du 16 septembre 2007.

« *Et nous, que devons-nous faire ?* » (Lc 3, 14). Il n'y a pas une seule réponse à cette question. Comme lors de la rencontre de Jean-Baptiste avec la foule, pour chacun il y a une indication différente selon son âge, sa condition et la place qu'il a au sein de l'Église ou de la société. Mais il y a une réponse pour chacun, puisque chacun est responsable de la défense de notre maison commune avec une attention particulière à notre prochain, proche ou lointain dans l'espace et le temps. Comme tout appel à la conversion, l'appel à la conversion écologique s'adresse également à tous et nécessite le discernement et le changement des propres styles de vie.

« Désormais, on ne peut plus parler de développement durable sans une solidarité intergénérationnelle. Quand nous pensons à la situation dans laquelle nous laissons la planète aux générations futures, nous entrons dans une autre logique, celle du don gratuit que nous recevons et que nous communiquons. [...] Nous ne parlons pas d'une attitude optionnelle, mais d'une question fondamentale de justice [...] Les Évêques du Portugal ont exhorté à assumer ce devoir de justice : "L'environnement se situe dans la logique de la réception. C'est un prêt que chaque génération reçoit et doit transmettre à la génération suivante". Une écologie intégrale possède cette vision ample » (LS, n. 159).

RÉFÉRENCES DES IMAGES UTILISÉES

Couverture composée par Charina Santos avec des photos de Jeremy Bishop - Unsplash; Paul Haring - CNS; Pixabay

Page 24: Peter Wenzel, Adam et Eve dans le Paradis terrestre © Gouvernatorat SCV – Direction des Musées du Vatican

Page 32: Voyage apostolique au Paraguay, le Pape François avec une famille à l'hôpital, 11 juillet 2015, © Vatican Media

Page 40: © Luciana Nardone

Page 48: Enfants d'Afrique © Associazione S.F.E.R.A. Onlus <https://www.associazionesfera.org/>

Page 56: Photo de jeunes (CEC) © FIDAE (Federazione Istituti di Attività Educative), www.fidae.it

Page 62: Raffaello Sanzio, Ecole d'Athènes © Gouvernatorat SCV – Direction des Musées du Vatican

Page 70: Pape François au Village de la Terre, 24 avril 2016 © Vatican Media

Page 96: Voyage apostolique en Turquie, le Pape rencontre Bartholomée à Istanbul, 30 novembre 2014 © Vatican Media

Page 108: Audience générale, Salle Paul VI, 15 janvier 2020 © Vatican Media

Page 118: © Luca Marabese

Page 146: © Luca Marabese

Page 162: © Luciana Nardone

Page 170: © Gabriele Verga

Page 188: © Charlotte Clemensen

Page 222: Timbre du Vatican pour la 50^e Journée
Mondiale de la Terre 2020 © Gouvernatorat SCV
– Service Philatélique

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 3

CHAPITRE I EDUCATION ET CONVERSION ECOLOGIQUE

1. Écologie intégrale et conversion
 spirituelle 25

2. La vie humaine 33

3. La famille et les jeunes pour la défense
 de la maison commune 41

4. École maternelle et primaire 49

5. École secondaire 57

6. Université 63

7. Éducation permanente 71

8. Éducation informelle et culture
 de la rencontre 81

9. Catéchèse 89

10. Dialogue œcuménique.. . . . 97

11. Dialogue interreligieux 103

12. Communication 109

CHAPITRE II ECOLOGIE INTEGRALE ET DEVELOPPEMENT HUMAIN INTEGRAL

1. Alimentation 119

2. Eau 129

3. Énergie	137	
4. Écosystèmes, déforestation, désertification, utilisation de la terre . . .	147	
5. Mers et océans	155	
6. Économie circulaire	163	
7. Travail	171	
8. Finance	179	
9. Urbanisation	189	
10. Institutions, justice et administration publique.	195	
11. Santé	203	
12. Climat : défis, responsabilités, opportunités	211	
L'ENGAGEMENT DE L'ÉTAT DE LA CITÉ DU VATICAN . . .		221
CONCLUSION	226	

Le monde est secoué par la crise provoquée par la pandémie de Covid-19, le virus qui a fait des dizaines de milliers de victimes et qui modifie nos modes de vie. En cette période difficile, destinée à changer profondément les sociétés dans lesquelles nous vivons, nous sommes appelés à prendre soin les uns des autres, à ne pas nous enfermer dans l'égoïsme. La crise que nous traversons rend encore plus évidente la valeur de la Lettre encyclique *Laudato si'* – cinq ans après sa publication – consacrée par le Pape François à la *sauvegarde de la maison commune*, qui nous enseigne combien tout est lié dans une optique d'écologie intégrale. Pour s'attaquer sérieusement aux causes de cette crise, il faut donc un véritable *changement de cap*, basé sur la conscience que tout est intimement lié, ainsi qu'une *conversion spirituelle* qui conduise à une nouvelle prise de conscience de la relation de l'être humain avec lui-même, avec l'autre, avec la société, avec la création et avec Dieu. Motivé par ces réflexions, le Groupe de Travail interdicastériel du Saint-Siège sur l'écologie intégrale a voulu présenter diverses *propositions opérationnelles* issues d'une lecture attentive de *Laudato si'*, dans le but d'*inspirer l'action* des institutions de l'Église, des fidèles et de toutes les personnes de bonne volonté.

